LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 190

MONTRÉAL, LUNDI 16 AOÛT 1965

MÉTÉOROLOGIE
Un peu plus frais.
Ensoleillé
Maximum : 80

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
S. JOACHIM

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Bilan de l'insurrection noire de Los Angeles: 28 morts, 676 blessés, $175 millions de dégâts

Pearson ne rendra pas publique la lettre de Johnson

OTTAWA. — La correspondance échangée entre Ottawa et Washington au sujet de l'aide canadienne au Vietnam ne sera pas rendue publique parce qu'ainsi le veut le président Johnson, a annoncé samedi le premier ministre Pearson. Dans une déclaration émanant de son bureau, M. Pearson souligne que le président Johnson est défavorable à la publication de cette correspondance "parce qu'elle fait partie de la série de lettres échangées entre le président des Etats-Unis et d'autres chefs de gouvernement".

Cependant, M. Pearson a déclaré que le Canada n'avait pas l'intention de fournir une assistance militaire au Sud-Vietnam, principale question évoquée dans les commentaires qui ont été faits au sujet de la correspondance échangée entre les deux hommes d'Etat.

M. Pearson note également qu'il avait espéré pouvoir publier en tout ou en partie le contenu de ces lettres en "raison du vif intérêt suscité par cette question au Canada".

Des interprétations diverses du contenu de la lettre adressée par M. Johnson au premier ministre Pearson avaient été avancées après que le premier ministre eut fait mention de la chose lors d'une conférence de presse.

La question principale était de savoir si M. Johnson avait demandé ou non au Canada de fournir une aide militaire directe aux forces sud-vietnamiennes et américaines combattant le Vietcong communiste au Vietnam.

Aucune aide militaire

Dans sa déclaration, M. Pearson précise que l'aide du Canada au Sud-Vietnam se limitera comme par le passé à l'envoi de vivres et de médicaments.

"La participation canadienne à l'activité de la commission internationale de contrôle au Vietnam se poursuivra aussi longtemps que cet organisme s'emploiera à prévenir la déformatio ndes faits et à rechercher les moyens possibles de préparer le terrain en vue d'en arriver à un règlement pacifique de la situation, ajoute la déclaration de M. Pearson.

"Le gouvernement canadien croit que la contribution qu'il lui est possible d'apporter dans les circonstances doit de toute évidence être déterminée à la lumière des obligations qu'il assume aux termes des accords intervenus à Genève en 1954".

Le Canada, l'Inde et la Pologne composent la commission qui a été formée à la suite de la défaite des forces françaises en Indochine.

D'autre part, la déclaration précise que la lettre du président Johnson à M. Pearson est datée du 26 juillet cependant que la réponse du premier ministre canadien a été envoyée le 5 août.

En raison de l'opposition du président Johnson à la publication de cette correspondance, poursuit la déclaration "le contenu de ces lettres ne sera publié ni en totalité ni en partie".

Un certain aspect

Après avoir clairement établi ce point, M. Pearson souligne à nouveau "un certain aspect de la politique canadienne à l'égard de la situation au Vietnam, c'est-à-dire l'appui de principe du Canada à la compréhension des buts et objectifs de la politique américaine au Vietnam".

Le gouvernement canadien n'en demeure pas moins "grandement soucieux de la situation dangereuse" qui existe dans ce pays de l'Asie du sud-est.

"Il a accueilli avec joie les indications tendant à démontrer le désir de la part des autorités américaines de limiter l'étendue de son action militaire. Il a également accueilli avec joie l'assurance clairement exprimée par le président dans son allocution du 28 juillet que les Etats-Unis poursuivraient leurs efforts, sur les plans politique et diplomatique en vue d'apporter une solution pacifique à la crise vietnamienne.

Voir page 8 : Pearson

90,000 GI's au Vietnam

SAIGON — Les effectifs des troupes américaines au Vietnam ont été portés en fin de semaine à 85,000 hommes et il était fort probable que dimanche soir, 5,000 autres soldats américains aient également débarqué sur le sol vietnamien.

Un porte-parole américain a révélé que ces effectifs font partie des renforts recommandés par le président Johnson et qui porteront à 125,000 le nombre total des soldats américains au Vietnam.

Ce matin, 1,200 fusiliers-marins des E.-U ont mis pied à terre à la base aérienne de Da Nang. Plus de 2,800 de leurs compagnons avaient été débarqués à Chu Lai samedi.

Dimanche, un calme presque total a régné sur le sol et deux attaques aériennes seulement ont été effectuées contre les installations nord-vietnamiennes.

Cependant, un porte-parole sud-vietnamien a révélé que 36 Vietcong avaient été tués lors d'un engagement avec des troupes gouvernementales, dans la province de Xuyen, à 160 milles au sud-ouest de Saïgon. Le porte-parole a annoncé que les 36 cadavres avaient été abandonnés par les guérillas et qu'on estimait à 40 le nombre d'ennemis blessés ou tués qui avaient été emportés par leurs camarades. Les soldats américains n'ont pas participé à cet engagement.

Le commandement américain à Saïgon reconnait la perte de cinq avions au dessus du Nord-Vietnam. Dans le même domaine, les observateurs remarquent l'intensification des bombardements des zones vietcongs, bombardement, soit aérien, soit naval, qui se sont multipliés hier. Dans la région de Duc Co, l'accalmie règne et les Vietcong ont cessé de se manifester depuis 24 heures. Pendant ce temps, des bombardiers B-52 ont attaqué des objectifs stratégiques au Nord-Vietnam, autour des îles de Vinh et de Than Hoa, qui sont respectivement situées à 150 et 80 milles du sud de Hanoï.

Southam et le Toronto Star lancent un nouvel hebdomadaire

TORONTO. — Un nouveau magazine hebdomadaire anglophone, "The Canadian", sera lancé le 13 novembre à Toronto. C'est une entreprise conjointe de la chaine Southam Press et du Toronto Star.

La publication sera insérée dans l'édition du samedi de huit journaux Southam à Ottawa, Hamilton, North Bay, Winnipeg, Medecine Hat, Edmonton, Calgary et Vancouver, de même que dans la Gazette de Montréal, le Toronto Star et le Toronto Star Weekly. On prévoit au départ un tirage de 1,800,000 exemplaires.

Le "Canadian" remplacera le "Canadian Weekly" que publie le Toronto Star. Quant à "Canadian Homes" que publie déjà Southam, il constituera une section bi-mensuelle de la nouvelle publication, un photo-magazine rotogravure polychrome.

M. Ross Munroe, âgé de 51 ans, en sera l'éditeur. Il quitte le Winnipeg Tribune après six ans. Son successeur est M. A.R. Williams, éditeur-adjoint du Vancouver Province depuis 1959.

M. Munroe assumera aussi la vice-présidence de la nouvelle entreprise, Southam-Star Co. M. Munroe s'illustra par ses reportages de guerre de 1940 à 1945. Il représenta l'Agence Presse Canadienne à Bruxelles et Ottawa avant de passer à la chaine Southam en 1948.

LOS ANGELES. — "Burn, baby, burn" ("Brûle, mon p'tit vieux, brûle"). On ne scandait hier au début de soirée plus ce slogan incendiaire dans les rues de Watts, le "ghetto noir" de Los Angeles. Le bilan des tragiques journées d'insurrection, que la police a réussi quelque peu à mater durant la journée de dimanche, s'établissait hier soir à 28 morts (24 Noirs, un Blanc, un pompier, un adjoint au sheriff et un Japonais) ; 676 blessés (576 civils, 70 policiers, 26 pompiers et quatre gardes nationaux) ; 2,157 arrestations (1,828 adultes et 329 adolescents). Les dommages causés par les nombreux incendies allumés par les manifestants s'élèvent à quelque $175 millions et quatre pâtes de maisons ont été entièrement rasés par les flammes.

A Chicago et à Springfield, dans le Massachussetts, le calme est également revenu après des heures de violence et de heurts.

Dans le vaste quartier noir de Los Angeles, que le couvre-feu a transformé en une ville fantôme, on ne brûle plus, on ne pille plus, on ne se bat plus...

Des milliers de gardes nationaux, mitraillettes au poing, de policiers casqués et de pompiers sanglés dans des gilets pare-balles ont eu raison de l'émeute. La chaussée appartient maintenant aux forces de l'ordre et l'on ne pénètre plus dans Watts sans autorisation. Un cordon d'inflexibles agents et hommes de troupe a été établi tout autour du quartier: Watts, aux rues ravagées, aux boutiques saccagées, a la peste.

Aux alentours, chaque carrefour est un piège tendu aux pillards: il n'est pas de voiture ou de camion qui n'y soit systématiquement fouillé. A ces postes de contrôle, il n'est pas rare de voir que l'opération a été fructueuse: les postes de télévision, les radios à transitors, les bouteilles de whisky, les chaussures et les vêtements neufs, les boites de conserves s'y amoncellent, tout un butin dont on n'a pas eu le temps de profiter et qui expédie l'automobiliste imprudent à la prison la plus proche.

Après trois jours d'échaufourées, de batailles rangées, de chasses aux "flics", de foyers allumés par des Noirs au pas de course, un semblant de paix s'est instauré dans le sud de Los Angeles. Une paix encore fragile, il est vrai, car l'Etat d'alerte demeure et M. Edmund Brown, gouverneur de Californie, qui a inspecté en voiture, hier, la zone des émeutes, a pu se rendre compte que, s'ils occupent la place, policiers et militaires ne l'ont pas encore totalement nettoyée.

Depuis la nuit de samedi à dimanche, en effet, les tirs sporadiques des francs-tireurs, — ces tirailleurs, sortis brusquement d'on ne sait où, qui ont donné aux incidents de Los Angeles leur aspect insurrectionnel, — n'ont pas cessé de se faire entendre dans le quartier de Watts. Les autorités n'ignorent pas qu'il leur reste à dénicher plusieurs bandes de Noirs armés avant de pouvoir affirmer, comme le souhaite le gouverneur Brown, qu'elles ont définitivement rétabli l'ordre: "La situation est relativement bonne, mais, si on la compare à la situation normale, c'est encore la pagaille", a déclaré un officier de police chargé, avec de nombreux collègues, d'éliminer des toits de Watts les dernières traces de terrorisme.

Et, quand celles-ci auront été effacées, quand le silence retombera sur le quartier noir, tout Los Angeles pensera déjà à l'avenir et se demandera: "Et si cela devait, un jour, recommencer ?"

"Cela recommencera, disaient hier quelques jeunes noirs à un garde national. Vous, les gars, vous resterez ici deux semaines ou même davantage, mais il faudra bien que vous vous en alliez un jour ou l'autre. Et, ce jour-là, vous verrez, cela recommencera".

Et ils auraient pu ajouter: parce que, "si la chanson est finie, la mélodie reste encore dans l'air".

C'est le texte d'un tract, représentant un policier blanc matraquant un Noir, que les "Black Muslims" ont fait circuler hier à Watts . . .

Les émeutes dans les quartiers noirs de Los Angeles et de Chicago ont sans doute été

Voir page 8 : Los Angeles

Deux agents de la Garde nationale empoignent solidement un jeune manifestant noir, arrêté au cours de l'insurrection de Los Angeles. (Photo UPI)

Marchand à Ottawa: ce n'est pas chose faite

Par Jean-V. DUFRESNE

A Ottawa, les libéraux sont-ils en train de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ?

C'est, en tous cas, l'impression qui se dégage des spéculations sur la candidature de M. Jean Marchand. Il se trouve dans la captiale des personnages politiques considérables qui affirment avec des airs complices que "l'affaire est dans le sac", que l'ancien président de la Confédération des syndicats nationaux a déjà pris sa décision, qu'il est déjà élu, et presque ministre.

En effet, on croirait que les élections générales ont déjà eu lieu. Rejoint à Cap-Rouge, près de Québec, hier après-midi, M. Marchand a affirmé de nouveau qu'il n'en est rien; qu'il n'est ni plus ni moins décidé qu'il ne l'était le mois dernier; qu'il n'est certes pas intéressé à briguer les suffrages dans quelque scrutin partiel : qu'il fera connaitre sa décision, effectivement, lorsque M. Pearson aura lui-même annoncé la date des élections générales, d'ici quinze jours dit-on, si toutefois elles ont lieu. On se demande alors quel avantage les porte-parole officieux les plus fiables du parti peuvent tirer de laisser croire que M. Marchand leur est acquis, sinon qu'ils prêtent au chef syndicaliste des intentions politiques qu'il n'a pas.

Il serait étonnant, en effet, qu'un homme aussi réaliste que Jean Marchand, — chez lui c'est plus qu'une qualité, c'est une fonction — et qui a peu à faire d'une classique carrière de député ou même de ministre, puisse être séduit par la seule aventure politique, dans un parti ou dans un autre. A son adhésion aux libéraux, il a d'ailleurs posé certaines conditions.

On a parlé notamment de la démocratisation de la caisse, dont on dit même qu'elle est en bonne voie de se réaliser, d'une manière en tous cas suffisamment acceptable pour lui.

On a parlé aussi du grand nettoyage des écuries libérales, que certains scandales ont eu l'avantage de précipiter. Asselin, Rouleau, Dupuis n'y sont plus, mais suffit-il que l'air soit moins vicié pour convaincre Jean Marchand d'aller le respirer?

On peut se demander, en effet, si les conditions de l'éventuel candidat s'arrêtent là. Au cours de conversations que nous avons eues ces jours derniers avec quelques-uns de ses proches, certains ont trouvé candide de conclure qu'après une carrière bien remplie à se forger une idéologie dans l'action, M. Jean Marchand se contenterait maintenant d'une maison proprette, avec un nouveau tapis d'entrée aux initiales politiques fraichement visibles, et rien de plus.

Il serait plus réaliste, croient-ils, de conclure que les conditions connues de M. Marchand n'ont pour lui d'importance que si d'autres conditions, essentiellement politiques celles-là, sont également acceptées.

On souligne par exemple qu'après un stage à la commission Laurendeau-Dunton, Marchand a certainement dégagé de cette nouvelle expérience des données qui lui permettraient d'exiger du parti quelques engagements sur certains des aspects les plus importants du problème constitutionnel.

D'autres ne le voient pas ainsi. Pour eux, la décision de M. Marchand n'est pas liée à l'acceptation, par le parti, d'un petit programme personnel tout préparé que le candidat voudrait imposer avec sa candidature. Ce serait mal connaitre Marchand, disent-ils, que de lui supposer des méthodes qui sont contraires à celles qu'il utilisait dans le syndicalisme : prendre l'usine, négocier ensuite.

M. Marchand, rappellent-ils, n'est pas un don quichotte et il n'a certes pas envie, à son âge, bien qu'encore jeune, de faire la guerre aux moulins à vent; ou alors, il voudra les charger avec d'autres don quichotte à ses côtés.

Pragmatique, Jean Marchand n'acceptera pas d'aller seul à Ottawa, comme le ministre René Lévesque le fit à Québec. Mais, comme ce dernier, ce n'est pas l'idéal libéral qui le poussera aux barricades, mais uniquement la possibilité de "faire quelque chose", pas n'importe quoi, mais quelque chose qu'il ne saurait espérer réaliser dans une autre formation que celle qui est en place.

Il est donc évident que non seulement la décision de M. Marchand ne dépend pas du parti libéral, dès lors que les conditions essentielles seront remplies, mais qu'elle ne dépend même plus de Marchand lui-même. Il doit, inévitablement, constituer autour de lui une nouvelle équipe, on parle d'une demi-douzaine d'hommes, capables de faire le poids à Ottawa, et lorsqu'il y sera parvenu, convaincre la capitale que ces hommes sont les interlocuteurs valables du Québec. Assis à la table du conseil des ministres, Marchand n'aurait que l'importance de ceux qu'il représente.

L'éventuel candidat serait un atout dans n'importe quel parti, dans n'importe quelle conjoncture. Mais il est toujours possible, à mesure que le parti libéral retrouve sa belle assurance, — les ventes de blé, à cet égard, augurent bien au

Voir page 8 : Marchand

De Los Angeles à Montréal...

A un degré moindre que les Blancs de Los Angeles ou de Chicago, où les Noirs représentent une proportion considérable, les Montréalais exercent néanmoins une discrimination à l'endroit des quelque 8,000 Noirs qui habitent chez eux. Une étude récente indique que, dans 20 pour cent des cas :

1) les préposés à la location d'appartements à Montréal refusent la location à des Noirs ;

2) les grands restaurants et hôtels refusent de louer une salle de réception à des groupes de Noirs.

Ces indices de discrimination sont contenus dans une étude de sommaire publiée récemment par une revue spécialisée, faite par M. George Springate, diplômé en psychologie de Sir George Wiliams University.

Par analogie avec des centres comme Los Angeles, Chicago ou New York, M. Springate a observé que 90 pour cent des Noirs de Montréal habitent un quartier défini, en l'occurrence le quadrilatère formé par le boulevard Dorchester au nord, la rue McGill à l'est, la rue Atwater à l'ouest et le St-Laurent au sud. Dans quelle mesure la discrimination raciale explique-t-elle cette concentration ? L'enquête de M. Springate ne le précise pas, mais elle entend mesurer le refus auquel les Noirs font face lorsqu'ils tentent d'habiter un autre quartier.

L'enquêteur a d'abord dressé une liste de 20 immeubles de divers quartiers annonçant des appartements à louer dans les journaux. Un Noir a rencontré les 20 préposés à la location de ces appartements, a demandé à louer et quatre d'entre eux lui ont refusé, poliment, affirmant que l'appartement recherché venait d'être loué. Dans ces quatre cas, l'enquêteur s'est lui-même amené quelques minutes plus tard et on lui a répondu que l'appartement était libre.

Un autre aspect de l'enquête menée par M. Springate porte sur le comportement des grands restaurants et hôtels à l'endroit des groupes de Noirs.

Deux lettres ont été envoyées aux préposés aux réservations de 20 de ces endroits publics, dans divers quartiers de Montréal.

La première demandait la réservation d'une salle de réception à date et heure déterminée, pour la célébration d'un mariage auquel devaient assister une quarantaine de personnes. On précisait à la fin de la lettre, pour éviter tout "malentendu possible", qu'il s'agissait de Noirs.

La seconde lettre, envoyée une semaine plus tard, contenait une demande de réservation pour les mêmes dates et heures que la première, pour un nombre de personnes semblable à celui de la première lettre, dans le but, était-il signalé, de célébrer la fin de la saison dans une ligue de joueurs de quilles. Mais cette seconde lettre ne contenait aucune allusion à la couleur des membres du groupe.

Quinze établissements ont répondu immédiatement à la première lettre et cinq n'ont pas répondu. Après un coup de téléphone aux cinq, l'un d'eux a accepté de louer. Finalement, 14 acceptaient de louer, deux ne disposant pas de salles pour de tels groupes, ce qui laisse quatre établissements qui ont refusé de louer une salle à des Noirs, soit 20 pour cent.

Voir page 8 : Montréal

Les Acadiens réclament la reconnaissance officielle du français au Nouveau-Brunswick

Par Guy RONDEAU,
de la Presse canadienne

CARAQUET, N.-B. — Les Acadiens réclament pour le Nouveau-Brunswick la reconnaissance officielle de la langue française mais ils jugent peu opportun de formuler une requête semblable pour la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard.

Un voeu demandant que la reconnaissance officielle du français soit proclamée par les trois provinces a été rejeté, samedi, par l'assemblée plénière du deuxième congrès quinquennal de la Société Nationale des Acadiens qui se tenait dans cette pittoresque ville du nord-est du Nouveau-Brunswick.

Le voeu avait été soumis par une commission du congrès qui était chargée de l'étude du visage français de l'Acadie.

Quelque 150 représentants des différentes associations acadiennes des trois provinces, participant au congrès, ont décidé, après quelques minutes de discussion seulement, qu'une telle demande ne devait s'adresser qu'au Nouvau-Brunswick où les Acadiens forment un peu plus de 38 pour cent de la population.

Des participants ont souligné que l'on paraîtrait peu sérieux aux yeux des autorités de la Nouvelleé-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard si on leur présentait une telle requête.

Le groupe francophone de la Nouvelle-Ecosse forme un peu plus de 11 pour cent de la population et dans l'Ile-du-Prince-Edouard la proportion est de près de 16 pour cent.

Des écoles

Aucun de ces deux gouvernements, a-t-on dit, ne sera prêt à dépenser, peut-être $10,000,000 pour donner un statut officiel à la langue française.

Il est préférable que les Acadiens de ces deux provinces concentrent leurs efforts à l'obtention d'écoles françaises qui répondent à leurs besoins et à l'obtention d'un personnel bilingue, au sein de la fonction publique, quand la situation le justifie.

On a fait remarquer, en outre, qu'il serait beaucoup plus opportun de laisser la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme se prononcer sur la question.

L'assemblée plénière a adopté une quarantaine de résolutions touchant les domaines de la politique, de l'économie, de l'éducation et de langue française.

La plupart des résolutions comportent des demandes à l'adresse du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Les Acadiens se sont plaints de ce que la gendarmerie royale n'a pas suffisamment de policiers bilingues dans les provinces. La gendarmerie royale assure le service policier dans les trois provinces en vertu d'une entente avec le gouvernement fédéral.

Il a été décidé que la société nationale ferait des représentations auprès du procureur général de chacune des provinces et auprès du ministre fédéral de la Justice pour que l'on tienne compte de la présence des groupes francophones dans l'assignation des policiers.

CANADIEN NATIONAL

Si l'on constate des améliorations notables dans les services d'Air-Canada, on souligne, par ailleurs, qu'il faudrait rendre beaucoup plus bilingues les services sur les trains du Canadien National desservant les Maritimes.

Les délégués ont attaché une attention particulière à la fonction publique, surtout celle du Nouveau-Brunswick.

VOIR PAGE 8 : LES ACADIENS RECLAMENT

Les Russes ont photographié de nouveau la face cachée de la lune

MOSCOU — De nouvelles photos de la face invisible de la lune, prises par "Sonde 3", sonde interplanétaire soviétique, doivent permettre de dresser une carte complète de notre satellite. Les régions qui avaient échappé aux caméras de "Lunik 3", en octobre 1959, soit 30 p.c. de la face cachée, ont en effet été photographiées.

Le communiqué de l'agence Tass, précise que les prises de vues ont commencé le 20 juillet, soit un jour et demi après le lancement de "Sonde 3", alors que celle-ci se trouvait à une distance de 7,200 à 6,500 milles de la lune. L'opération a duré une heure huit minutes et la retransmission des images vers la terre a commencé le 29 juillet, alors que l'engin soviétique se trouvait à une distance de 1,368,000 milles. Il est à noter que "Lunik 3" avait pris ses photos d'une distance plus grande et pendant 40 minutes seulement.

Les premières vues ont été prises sur une surface lunaire qui recevait la lumière solaire perpendiculairement alors que les suivantes concernaient des régions qui étaient éclairées en lumière rasante. Les photographies sont de bonne qualité et permettent de distinguer de nombreux détails. Elles portent sur un superficie de la lune de cinq millions de kilomètres carrés. L'agence Tass annonce qu'elles seront publiées. Une commission spéciale a été créée pour analyser les clichés et baptiser les cratères et les chaines de montagnes qui apparaîtront.

La station "Sonde 3" continue son vol sur une orbite héliocentrique et la retransmission des photos continuera jusqu'aux limites des possibilités de transmission.

L'engin "Sonde 3" fut lancé dans des conditions d'extrême discrétion le 19 juillet dernier. Le communiqué l'annonçant ne faisait mention que de "la vérification du système de la station dans des conditions de vol prolongé" et "d'études scientifiques dans l'espace interplanétaire". C'est un engin très lourd et très complexe d'exploration interplanétaire et l'expérience photographique lunaire ne constituait vraisemblablement qu'une des expériences prévues. Ses deux prédécesseurs "Sonde 1" et "Sonde 2" avaient visé respectivement Vénus et Mars.

L'expérience "Sonde 3" semble indiquer que les Soviétiques ont entrepris un gros effort pour maîtriser les techniques de télécommande et de transmission à grande distance, dans lesquelles les Américains les surpassent.

Mais les observateurs notent que, revenus à leurs traditions de prudence dont ils s'étaient légèrement écartés lors du lancement de "Lunik 5" et de "Lunik 6", qui n'avaient pu réaliser leur programme, les responsables de cette nouvelle expérience s'étaient, cette fois, abstenus de proclamer à l'avance les objectifs précis du lancement.

La photographie de la lune n'est pas le seul exploit annoncé par les Russes samedi. Un autre Spoutnik, le Cosmos 78, a été mis en orbite autour de la terre. Il permettra d'étudier les conditions des éléments qui entourent la terre. D'autres satellites de cette série sont toujours en orbite.

Dès le 19 août, Gemini 5 tentera plusieurs rendez-vous

NEW YORK — La "chasse au satellite", expérience à répéter plusieurs fois au cours de leur randonnée spatiale de huit jours, constituera sans doute un des principaux objectifs, sinon le principal, du vol des cosmonautes Leroy Gordon Cooper et Charles Conrad, qui, le 19 août, au Cap Kennedy, seront lancés vers le cosmos à bord de l'engin "Gemini-5".

Le programme "Gemini", tel que l'a conçu la NASA, est destiné à la mise au point des techniques spatiales du rendez-vous et de l'arrimage qui permettront l'exécution des futurs programmes spatiaux américains, parmi lesquels le débarquement d'un équipage sur la lune projet "Apollo" et la mise sur orbite de laboratoires habités.

Avant d'en arriver là, la NASA devra procéder à plusieurs autres lancements "Gemini", dont six seront précédés par l'envoi dans le cosmos d'un satellite "Agena" spécialement équipé pour les expériences de rendez-vous et d'arrimage. La première de ces expériences se déroulera avant la fin de l'année, au cours du vol du véhicule "Gemini-6".

A bord de leur vaisseau spatial, Cooper et Conrad transporteront un satellite de 80 livres doté d'un complexe appareillage électronique et appelé "Rendez-vous Evaluation Pod", qu'il leur faudra placer sur une orbite indépendante dès leur deuxième révolution. . . .

Selon les indications fournies de source officielle, ce satellite, comme tous les futurs engins "Agena", sera notamment équipé d'un nouveau type de radar ultra-sensible et de puissants clignotants, grâce auxquels les cosmonautes tenteront, à diverses reprises, d'opérer une manoeuvre de rapprochement à vue (20 pieds entre leur cabine et le satellite électronique).

Si aucune défaillance ne se produit, la manoeuvre de rendez-vous à laquelle Cooper et Conrad se livreront dans le ciel se déroulera de la manière suivante :

Dans la matinée du 19 août, le "Gemini-5" sera lancé du Cap Kennedy pour être placé sur une orbite initiale dont l'apogée sera de 146 milles nautiques et le périgée de 87 milles.

Au cours de la deuxième révolution, les cosmonautes mettront à feu les réacteurs de leur cabine pour passer sur une orbite de 123 milles de périgée. Quinze minutes plus tard, ils largueront le satellite électronique, auquel un dispositif spécial imprimera une vitesse supérieure à celle de la cabine spatiale et qui, de ce fait, s'éloignera rapidement de celle-ci.

Quelques minutes avant d'atteindre le périgée de leur nouvelle orbite, Cooper et Conrad mettront à feu des réacteurs de manoeuvrabilité pour se fixer provisoirement à une apogée de 157 milles. Cette manoeuvre contribuera à creuser l'écart séparant le satellite du véhicule spatial.

Orientation visuelle

Troisième révolution : une manoeuvre de freinage fera tomber le périgée de la cabine à six milles au-dessus de celui du satellite.

52 minutes plus tard, la cabine se trouvant alors à six milles au-dessus et à 34 milles en arrière du satellite, une nouvelle intervention des rétrofusées portera l'apogée et le périgée de "Gemini-5" à six milles au-dessous de ceux du satellite. A ce moment-là, l'orbite suivie par l'équipe Cooper-Conrad sera située légèrement au-dessous de celle de l'autre engin, mais, en raison des lois de la mécanique céleste, la cabine spatiale se déplacera à une vitesse quelque peu supérieure à celle du satellite.

Pendant environ 35 minutes, la cabine ne cessera de gagner du terrain sur celui-ci. Prenant le satellite pour objectif, les cosmonautes s'efforceront, à l'aide des ordinateurs, de diriger "Gemini-5" sur lui. Une fois arrivés à un mille et demi du satellite, les deux pilotes de l'espace procéderont, si nécessaire, à des corrections d'orientation par des moyens visuels.

Au moment même où "Gemini-5" atteindra l'orbite du satellite, une nouvelle opération de rétrofusées l'y stabilisera. Les deux engins ne seront alors séparés que de quelques dizaines de pieds. Encore quelques poussées des réacteurs et l'écart sera réduit à une vingtaine de pieds. Quelques minutes plus tard, Cooper et Conrad dépasseront le "Rendez-vous Evaluation Pod" et se placeront devant lui.

Autres rendez-vous

D'autres tentatives de rendez-vous auront lieu dans les jours suivants par des moyens divers (par radar seul) sur les seules indications transmises par les stations radar terrestres, etc. A l'issue de ces opérations compliquées, qui leur permettront de mettre à l'épreuve tous les dispositifs "Gemini-Agena" conçus pour le rendez-vous spatial, les cosmonautes s'éloigneront définitivement du satellite et rejoindront une orbite stable pour la fin de leur randonnée, dont le plan de vol prévoit 121 révolutions d'une durée totale de 191 heures et 53 minutes.

De leurs huit jours de voyage en état d'apesanteur, Cooper et Conrad rapporteront en outre de précieux renseignements pour la préparation de la traversée interplanétaire que les Américains espèrent effectuer en direction de la lune avant la fin de cette décennie. Les médecins de la NASA, surveilleront tout particulièrement les conditions de déshydratation des deux cosmonautes ainsi que les effets du vol sur la circulation du sang et les réactions des deux hommes à la décélération au moment de la rentrée dans l'atmosphère. Ils estiment que, si Cooper et Conrad triomphent des difficultés qui les attendent dans l'espace pendant plus d'une semaine, la durée du premier voyage lunaire ne constituera plus un problème.

Les expériences médicales mises à part, les deux cosmonautes devront procéder à toute une série de travaux de caractère technique et scientifique.

Nombreuses photos

Au moyen d'une nouvelle caméra, spécialement construite pour l'occasion, ils prendront de nombreuses photos du satellite, de l'espace et de la terre. Certains clichés seront ultérieurement utilisés pour des travaux de recherche géologique, géographique, océanographique et météorologique. L'équipement optique dont est doté "Gemini-5" permettra également d'effectuer des calculs astronomiques. Enfin, Cooper et Conrad se soumettront à des exercices d'acuité visuelle, par l'observation de repères situés en Australie et dans le sud du Texas.

Il est à signaler, en dernier lieu, que "Gemini-5" sera le premier véhicule spatial à placer sur orbite des batteries électro-chimiques fonctionnant sur le principe de la réaction hydrogène-oxygène. La batterie électro-chimique est relativement légère pour la quantité d'énergie électrique qu'elle est capable de produire. Celles de "Gemini-5" produiront toute l'énergie électrique nécessaire à bord pendant la durée du vol. Néanmoins, des accumulateurs ordinaires de secours seront disponibles en cas de défaillance des nouvelles batteries.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Prolongement des engagements

WASHINGTON — La Marine américaine a annoncé samedi qu'elle prolongeait de quatre mois les engagements de son personnel, ainsi que ceux des "Marines".

Le secrétaire de la Marine, M. Paul Nitze a fixé au 10 août la date d'application de cette mesure pour les "Marines" et au 15 septembre pour le personnel de la Marine.

Enquête sur les prisons sud-africaines

CAPE TOWN — Le cardinal Owen McCann, archevêque du Cap, a pris position dans l'affaire des prisons sud-africaines en demandant qu'une enquête judiciaire soit ouverte à ce sujet. Le "Scandale des prisons" a été lancé il y a quelques jours par les deux journaux d'opposition de Johannesburg, le **Rand Daily Mail** et le **Sunday Times** avec la publication des révélations d'un ancien détenu politique, Harold Strachan, de deux anciens détenus africains et de deux géoliers sur certaines brutalités pratiquées dans des prisons sud-africaines. Divers secteurs de l'opinion ont réclamé cette enquête judiciaire, notamment le leader de l'opposition Sir de Villiers Graaf et l'archevêque anglican du Cap.

Les Bolchoï interdits à Londres ?

LONDRES — On s'attend que le ministère britannique des affaires étrangères interdira la représentation que les ballets Bolchoï doivent donner le 13 septembre, à Wimbledon (banlieue de Londres), au profit de la fondation pour la paix de Bertrand Russell. En effet, aux termes des accords culturels anglo-soviétiques, les artistes soviétiques venus en Grande-Bretagne ne doivent en aucun cas prêter leur concours à des manifestations placées sous l'égide d'organisations à caractère politique.

Pétrole brésilien

RIO DE JANEIRO — "Petrobas", — entreprise d'Etat qui détient le monopole de l'extraction du pétrole au Brésil, — a annoncé dimanche la découverte d'un important gisement pétrolier dans la région de Barreirinhas, Etat de Maranhao.

Indonésie-Chine

DJAKARTA — D'ici à la fin de septembre, l'Indonésie ouvrira une voie maritime régulière entre Djakarta et la Chine populaire, annonce-t-on officiellement à Djakarta.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

REPRESENTANT DES VENTES

Jeune homme avec éducation collégiale, préférablement universitaire avec degrés et références pour agir comme vendeur d'un "Courtier en Valeurs Mobilières" avec rémunérations variant de $5,200. à $6,000 par an selon qualifications.

CASE 1335, LE DEVOIR

SECRÉTAIRE

Secrétaire dactylo, parfaite connaissance du français et maîtrise de l'anglais.

Tél. : 842-5309

L'UNION CANADIENNE DES ETUDIANTS, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, Salle 600, Montréal.

ON DEMANDE DES PROFESSEURS

pour enseigner le français au secondaire à Meadow Lake High School.

Salaire : $3,000. à $8,600.

Ecrire à : **M. E.W. Groshong,** Secrétaire-trésorier

Meadow Lake Unit No 66, Meadow Lake, Saskatchewan

CHEF PHARMACIEN

Le poste : Un hôpital montréalais et canadien-français de 700 lits recherche les services d'un chef pharmacien. Semaine de travail de 37½h., Vacances payées et autres bénéfices d'emploi excellents.

Les spécifications : Licence en pharmacie et spécialisation en pharmacie d'hôpital. 5 ans d'expérience dans une pharmacie d'hôpital. Bonne santé.

ECRIRE A CASE 1334, LE DEVOIR

INGENIEUR CIVIL (DEVIS)

Le bureau central du génie de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, situé à Montréal, a besoin immédiatement, pour sa section des devis, d'un ingénieur civil possédant au minimum cinq années d'expérience sur le chantier et au bureau. Une expérience en gros oeuvre serait utile. Salaire proportionnel à l'expérience et aux titres et qualités. Conditions de travail excellentes et nombreux avantages complémentaires.

Prière d'écrire, en mentionnant votre âge et votre expérience, au préposé au placement, Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, boîte postale 98, Cornwall (Ont.), ou téléphoner à Montréal, au numéro 731-3724, poste 54.

CONTROLEUR

Un important complexe industriel désire embaucher un contrôleur pour l'un des importants segments de leur organisation. Il dirigera tout le contrôle financier de la compagnie subsidiaire. Il se rapportera directement au vice-président et sera responsable de toute la finance, le contrôle du budget et du coût des opérations de la compagnie.

Le candidat devra être âgé de 28 à 32 ans, posséder son C. A. ou B. Comm., ainsi qu'un minimum de 5 ans d'expérience. Traitement dans les $10,000.

Le bilinguisme est essentiel pour cette situation. Ce poste offre d'excellentes occasions à un jeune homme ambitieux d'améliorer sa situation avec une organisation en plein essor.

Téléphoner à : 866-3721 ou écrire à :

URWICK, CURRIE LIMITED

Conseillers en administration, 630 ouest, boulevard Dorchester Montréal 2, Québec.

INGENIEUR, PHYSICIEN OU CHIMISTE AGENT DE LA DOSIMETRIE RADIOLOGIQUE

Jusqu'à $9,390

Division de la protection contre les radiations, ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social, OTTAWA

Se charger de l'exploitation des services de mesurage et d'enregistrement de l'exposition des travailleurs aux rayons X gamma et béta ainsi qu'aux neutrons. Ces fonctions comprennent la surveillance du personnel technique et de bureau affecté à un service d'un intérêt national. On dispose d'installations vastes et modernes spécialement conçues pour le travail de protection radiologique.

Les candidats doivent posséder un diplôme et de l'expérience dans les domaines de la radioactivité ou des rayons X.

Vous pouvez vous procurer précisions et formules de demande en écrivant à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, sans omettre de rappeler le numéro de dossier 65-1500-19.

SECRÉTAIRE junior

On demande collaboratrice plein temps pour services de secrétariat d'un journal de Montréal.

Qualités requises :

Âge minimum : 18 ans
certificat de 12ème année
bonne maîtrise de la sténographie et de la dactylographie (français et anglais).

Excellente connaissance du français.

Adresser candidature à :

Case 1337, Le Devoir

TECHNICIENS

demandés par

L'ÉTABLISSEMENT DE RECHERCHES SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA DÉFENSE, À OTTAWA

Dans les domaines suivants : électronique, physique (physique des solides, mécanique et optique), — les candidats doivent posséder au moins un diplôme d'institut de technologie ou l'équivalent; analyse des données et atelier des modèles. Dans l'atelier des modèles, on a besoin d'employés subalternes aussi bien que de techniciens d'expérience. Les analystes des données doivent posséder un diplôme d'école secondaire, avoir une bonne formation en mathématiques et en physique, et s'intéresser au calcul et à la programmation. Les techniciens en électronique seront employés à Ottawa ou à Prince-Albert, et l'un de ces postes comporte une affectation d'un ou deux ans à Churchill, en vue de l'entretien et du fonctionnement du matériel d'essai. Certains des emplois qui sont offerts à Ottawa dans le domaine de l'électronique exigent au moins cinq années d'expérience dans la réparation et l'étalonnage des instruments. Le traitement initial, qui va de $2,800 à $5,600, sera fondé sur la formation et l'expérience. Les candidats doivent être citoyens canadiens ou sujets britanniques. Veuillez envoyer votre demande par écrit, en indiquant en détail vos titres et votre expérience, et en rappelant le numéro de concours 65-DRTE-4, à l'adresse suivante : Le Directeur du personnel, Conseil de recherches pour la défense, Quartier général de la Défense nationale, Ottawa (Ont.).

SURVEILLANT DU PERSONNEL

Détenteur d'un degré universitaire, de préférence en relations industrielles ou dans un domaine connexe, le candidat doit être bilingue et âgé de 24 à 33 ans. L'expérience antérieure en administration du personnel serait un avantage.

Salaire initial à discuter selon expérience, excellentes occasions d'avancement et programme complet de bénéfices sociaux.

Les candidats sont invités à soumettre leur curriculum vitae à :

CASE 1338, LE DEVOIR

On demande un

JEUNE INGÉNIEUR EN CONSTRUCTION

Nous recherchons un ingénieur diplômé possédant de 2 à 5 ans d'expérience dans les domaines de l'électricité et de la mécanique pour progresser avec notre compagnie nationale de produits chimiques.

Ce poste qui offre une vaste expérience dans les deux domaines ainsi que d'excellentes chances d'avancement, est situé près de Montréal. Le candidat choisi doit être en mesure de parler français.

Notre compagnie propose de très bons salaires ainsi que tous les bénéfices usuels.

Si vous êtes intéressé, veuillez écrire en mentionnant votre curriculum vitae à :

CASE 1339, LE DEVOIR

DIRECTEUR GÉNÉRAL DEMANDÉ

à temps plein ou à temps partiel pour le Conseil Canadien de la Coopération composé de délégués des conseils de coopération de toutes les provinces du Canada.

FONCTIONS :

1— Aider les conseils provinciaux aux fins d'assurer le développement et la coordination du mouvement, la diffusion de la doctrine et la défense des intérêts coopératifs au Canada français.

2— Collaborer avec la Co-operative Union of Canada dans la poursuite des fins coopératives de portée nationale et internationale.

3— Assurer les contacts du mouvement coopératif de langue française du Canada avec le gouvernement fédéral.

4— Organiser le congrès annuel.

5— Agir comme secrétaire des comités.

QUALIFICATIONS :

Formation universitaire ou l'équivalent.

Connaissance de la coopération

Bilingue

Devra résider à Ottawa

Un comité de 3 personnes spécialement chargées d'engager un directeur répondra à toutes les questions posées par les candidats à ce poste, spécialement quant aux conditions de salaire et d'organisation de bureau.

Les demandes demeureront confidentielles et doivent être adressées comme suit :

Directeur général du C.C.C.
C.P. 131,
Succ. Postale N,
Montréal 18, Qué.

EMPLOIS aux ÉTATS-UNIS

Un manufacturier de pièces d'avion du Connecticut recherche les services

D'OUTILLEURS EXPÉRIMENTÉS

Les candidats doivent être capables de lire des "bleus" et d'organiser leur propre travail.

Nous demandons également un

CONTREMAÎTRE DE LANGUE FRANÇAISE

Aucun cachet

Transport gratuit. — Excellentes occasions.

Les postulants qualifiés et possédant de l'expérience doivent écrire à :

CASE 1331, LE DEVOIR, Montréal.

ECOLE STURGEON, DIVISION No 24

(Adjacent à la cité d'Edmonton)

Immédiatement au nord d'Edmonton et facilement accessible via les routes Nos 2, 28 et 15, DEMANDE DES PROFESSEURS pour le 1er septembre 1965 :

Ecole Alcomdale : 4 professeurs pour école de (1ère à 9e). Classes 1-2, 3-4, 5 et 6.

Ecole Légale : 23 professeurs pour école de (1ère à 12e). Professeur pour classe primaire spéciale et professeurs pour 1ère, 5e et 6e; un professeur pour école supérieure (préférence accordée au candidat possédant qualifications pour enseignement commercial).

Ecole St-Charles : 4 professeurs pour école de 1ère à 9e. Classes 5-6.

ECHELLE DE TRAITEMENT 1965 - 66

3150	3750	4500	5350	5650	5950
5040	5850	6950	8750	9050	9350
9x210	10x210	10x245	10x340	10x340	10x340

Veuillez adresser demandes d'emploi à :

J.M. Black,
Surintendant des écoles,
Morinville, Alberta.
ou téléphonez à Morinville 272.

Les candidats doivent détenir un certificat d'enseignement valide. Les postulants de langue française doivent faire leur demande en anglais.

Les négociations à la Texaco servent d'expérience-pilote pour celles qui sont en cours dans 15 raffineries du pays

Par Réal PELLETIER

Une épreuve de force majeure se dessine dans l'industrie pétrolière du Canada où le syndicat international, présent dans 15 des 30 raffineries du pays, vient de déclencher une offensive globale en vue d'assurer la parité des avantages avec les travailleurs syndiqués des raffineries américaines.

Les compagnies ne sont pas moins solidaires que les syndiqués. Ainsi à la demande générale de $0.40 l'heure faite dans toutes les raffineries, par le Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimiques et atomiques, les sociétés Imperial, Texaco, Shell, British Petroleum, Fina, British American répondent par une offre générale de $0.10 l'heure.

Cette offre a déjà été acceptée par certains syndicats indépendants, notamment celui des employés de la raffinerie Imperial Oil, à Montréal, mais le syndicat international a entrepris dans une raffinerie concurrente à Montréal, celle de la Texaco, une lutte importante pour briser, au dire du représentant syndical, M. Fernand Daoust, le modèle d'échelle des salaires que les compagnies tentent d'imposer partout, en commençant par "les associations de boutique les plus complaisantes".

Dans la majorité des 15 raffineries canadiennes où le syndicat international représente les employés, les négociations en cours ont outrepassé les délais au-delà desquels la grève peut être déclenchée légalement.

C'est le cas de la raffinerie Texaco-Montréal, où se mène un peu l'expérience pilote des négociations entre le syndicat international et chacune des compagnies. Une trêve d'un mois est toutefois intervenue en fin de semaine qui atténue la proximité d'une grève générale dans les raffineries syndiquées du pays, qui emploient quelque 3,500 travailleurs.

L'entente intervenue entre le syndicat international et Texaco-Montréal accorde un nouveau délai d'un mois aux parties pour poursuivre les négociations, rompues la semaine dernière après la vaine intervention d'un conciliateur. D'ici le 14 septembre à minuit, Texaco-Montréal consent à retirer de la raffinerie les employés d'autres secteurs et surnuméraires qu'elle avait commencé à entraîner il y a quelque temps en vue d'assurer la continuité des opérations en cas de grève. Le syndicat posait cette première condition pour se rendre à la demande patronale d'une trêve.

L'importance d'un "shut-down"

M. Daoust a fait savoir que le syndicat a en outre obtenu verbalement et solennellement de la compagnie que celle-ci ne procédera à aucun "shut'down" — ou mise au point générale de la raffinerie — pendant la trêve. Cette question est d'une importance capitale pour les syndiqués advenant une grève. Le "suht-down" est cette opération d'une quinzaine de jours, faite régulièrement à tous les 12 ou 18 mois, par laquelle la raffinerie cesse toute opération pour nettoyer, améliorer, modifier l'équipement, les réservoirs, la tuyauterie, etc. Le temps du "shut-down" étant venu pour Texaco-Montréal, la raffinerie pourrait fonctionner en cas de grève avec du personnel d'emprunt, si le "shut-down" était fait avant la grève. Mais si la grève est déclenchée avant le "shut-down" — opération avec laquelle seuls les employés réguliers sont suffisamment familiers pour la mener à bon terme — la raffinerie ne pourra fonctionner pendant longtemps sans risquer d'avaries graves, d'autant plus qu'il s'agit d'une vieille raffinerie.

Les conditions à la Texaco-Montréal sont donc uniques et le syndicat international espère profiter de la situation dans cette raffinerie pour briser le modèle des offres patronales, identiques à travers le pays.

Dans l'optique syndicale, le bris de ce modèle dans au moins une raffinerie aurait un effet d'entraînement important dans le reste des raffineries du pays — syndiquées ou non syndiquées.

Par le passé, il appert que le "modèle" des offres patronales faites aux associations d'employés indépendantes dans les raffineries a donné le ton des revendications syndicales dans les autres raffineries. C'est ce modèle que le syndicat international s'est donné pour mission de briser cette année, en tentant de lui substituer le modèle des avantages que les travailleurs syndiqués des raffineries américaines obtiennent.

Des études économiques menées par le syndicat démontreraient qu'il n'existe pas d'objections économiques à ce que les compagnies canadiennes accordent les mêmes avantages à leurs travailleurs que les compagnies américaines, à cause du fait notamment d'une meilleure productivité des raffineries canadiennes. Ceci s'expliquerait du fait que les raffineries du Canada sont en général plus jeunes — plus automatisées — que les raffineries américaines.

Conflit d'envergure

Le conflit en cours qui met en cause 300 employés de Texaco-Montréal revêt donc une importance particulière, et ce sont toutes les raffineries syndiquées qui sont menacées éventuellement par la grève. A Montréal même, les négociations traînent aussi en longueur avec la British Petroleum, mais la situation n'a pas atteint l'impasse, a expliqué M. Daoust.

Le différend n'intéresse pas uniquement les employés des raffineries proprement dits, mais aussi, dans plusieurs cas, les livreurs de produits finis, à l'emploi des compagnies où existe le syndicat international. Si la parité canadienne des salaires existe par exemple — à un ou deux cents près — chez les employés de raffineries, on observe plusieurs écarts dans les échelles de salaire des livreurs affiliés aux syndicats internationaux. Ceux de la côte ouest par exemple gagnent sensiblement plus que leurs confrères de Toronto, et ceux de Toronto, plus que les livreurs de Montréal. Il s'agit d'amener tout ce monde à l'échelle américaine.

Tous les grands noms du pétrole au Canada et les raffineries secondaires — sauf Irving où une convention de travail a été réglée récemment — sont menacés par l'éventuel arrêt de travail, mais à des degrés variables pour chacun d'entre eux. Ainsi, la plus grande compagnie, Imperial Oil, ne possède qu'une raffinerie où le syndicat international est présent. Les autres compapnies menacées sont: British American, British Petroleum, Shell, Texaco, Fina, Pacific Petroleum (dans l'Ouest) et Consumers Cooperative, une société coopérative de la Saskatchewan.

La FCC ne répondra pas au ministre de l'éducation

La Fédération des collèges classiques a décidé de ne pas donner publiquement son point de vue sur la "mise au point du ministre de l'éducation" les concernant, même si ce document nécessite, selon elle, une étude sérieuse. La FCC a pris cette décision devant le désir du ministre de l'éducation de voir se terminer le débat public et à cause des espoirs que permet le comité spécial formé pour étudier le problème des collèges classiques. Voici le texte qu'a fait parvenir la Fédération à la presse :

"Le 8 juillet dernier, la Fédération des Collèges classiques publiait un document intitulé: "Mise au point de la FCC en marge des récentes déclarations du ministre de l'Education". Pour éviter des malentendus et des équivoques, ce document d'une vingtaine de pages apportait des précisions sur les propos tenus par le ministre de l'Education, à l'Assemblée législative, les 21 et 22 juin, dans le cadre du débat sur les crédits du ministère de l'Education.

"On se souviendra que la mise au point de la FCC, fait à l'appui, mettait en doute ou contredisait carrément certains propos du ministre de l'Education, l'honorable Paul Gérin-Lajoie.

"Quelques semaines plus tard, soit le 29 juillet, le ministre de l'Education déposait à l'Assemblée législative un dossier sur les questions soulevées par la FCC. Entre autres pièces au dossier, on trouvait la "Mise au point du ministre de l'Education sur la déclaration de la FCC en date du 8 juillet 1965".

"Le même jour, le 29 juillet, à l'émission "Aujourd'hui", l'Honorable Paul Gérin-Lajoie rencontrait un journaliste, un représentant des étudiants et du MLF et un représentant de la FCC sur les questions soulevées par les deux "mises au point".

"Le lendemain, 30 juillet, le ministre de l'Education annonçait la formation d'un "comité spécial" chargé d'étudier les "cas particuliers des collèges aux prises avec des difficultés financières pour l'année 1965-66". Deux représentants de la Fédération des Collèges classiques étaient alors invités à siéger sur ce "comité spécial".

"Devant le désir du ministre de l'Education de voir se terminer le débat public et considérant le geste positif que l'Honorable Paul Gérin-Lajoie avait posé en formant un "comité spécial", le Conseil général de la Fédération des Collèges classiques a décidé de ne pas donner publiquement son point de vue sur la "mise au point du ministre de l'Education", même si ce document aurait nécessité une analyse sérieuse.

"La FCC croit en effet que plusieurs points soulevés dans sa mise au point du 8 juillet sont loin d'être éclaircis de façon satisfaisante, pour les collèges et le public, dans la mise au point du ministre de l'Education.

Cependant, le ministre de l'Education ayant ouvert une avenue permettant d'envisager sérieusement et dans des délais raisonnables les problèmes financiers des collèges ayant une situation financière particulièrement difficile, le Conseil général de la FCC croit qu'il y va de l'intérêt des parents et des étudiants qu'un travail sérieux soit amorcé, au sein du "comité spécial".

C'est dans cette perspective de bien commun que la FCC espère qu'aux problèmes urgents qu'elle a soulevés le "comité spécial" répondra par des soltions satisfaisantes dans les plus brefs délais.

La FCC souhaite enfin que le ministère de l'Education, en collaboration avec tous les intéressés, précise le plus tôt possible sa politique de financement des institutions indépendantes pour l'année scolaire 1966-67 afin d'aider les institutions concernées à prendre, en temps opportun, les décisions qui s'imposeront.

L'Expo en devenir

Une tour, des tours des détours

M. Saulnier s'est fâché. Il a carrément dit à M. André Kniewasser, directeur général de l'Expo, de ... "la fermer" (sic).

Car M. Kniewasser qui regrette comme beaucoup de Montréalais l'abandon du projet de Tour Paris-Montréal, continue de dire à qui veut l'entendre que des négociations se poursuivent entre représentants des deux plus-grandes-villes-françaises-du-monde dans le but de bâtir, pour 1967, *quelque chose* de grandiose, en commun.

"Il n'y a aucune négociation en cours" affirme M. Saulnier qui, dit-on, n'a jamais été très favorable au projet de la Tour-Drapeau. Et le président du comité exécutif met le directeur général de l'Expo au défi de dire qui discute un nouveau projet avec Paris au nom de Montréal.

Sauf erreur, M. Kniewasser n'est guère en mesure de relever le gant. Tout indique en effet que, très intelligemment, *il fait l'âne, pour avoir du son.*

Pendant toute cette prise de bec Saulnier-Kniewasser, il est une voix qui se fait étonnement silencieuse : celle du maire Drapeau. On comprend mal la discrétion du premier magistrat, dans les milieux proches de l'Expo où l'on sait ce qu'il a fait pour que Montréal soit la capitale du monde en 1967.

De nombreux observateurs se sont du reste interrogés sur l'apparente facilité avec laquelle M. Drapeau a laissé tomber son projet. Très peu d'entre eux ont cru l'argument de prix invoqué par le maire. Et l'on entend d'aucuns demander, prudemment : "Comment Saulnier est il parvenu à convaincre Drapeau ?"

Récupération à New York

Les responsables de la Foire de New York n'arrivent pas à trouver preneurs pour les nombreuses constructions qu'ils offrent "gratuitement" à ceux qui voudront bien faire les frais de leur démontage et de leur transport en d'autres lieux.

Tout indique que la compagnie de la Foire devra finalement faire elle-même les frais de la démolition de tous les bâtiments temporaires (19 seulement resteront debout).

Nouvel exemple de l'irréalisme des organisateurs qui ont cru pouvoir monter une telle manifestation comme s'il s'était agi d'une entreprise à profit à court terme.

Pour une "belle province" qui porterait bien son nom

Le secrétaire d'Etat du Québec, qui a fait savoir au titulaire de cette chronique qu'il ne tenait pas nécessairement à se faire nommer "Honorable", vient de prendre une heureuse initiative. M. Bona Arsenault donc, a écrit aux responsables des organes d'information, les invitant à épauler la campagne d'embellissement lancée par le gouvernement du Québec en prévision, notamment, de l'Exposition universelle de 1967.

"Ayons tous à coeur, demande le ministre, d'enjoliver le Québec afin de laisser l'impression la plus favorable possible à nos visiteurs."

C'est là un voeu pieux, une manifestation d'excellentes dispositions de la part des pouvoirs publics. Mais on se demande pourtant dans quelle mesure l'appel du ministre sera entendu par les "associations régionales et locales" ainsi que par "les dirigeants de l'industrie et du commerce". L'expérience nous enseigne malheureusement que ces invitations trouvent rarement écho, si elles ne sont pas accompagnées d'une menace plus ou moins déguisée.

Et ceux qui se sont pris à dire, devant certain spectacle désolant sur le bord de nos routes : "Il devrait y avoir des lois ...", se demandent finalement ce que l'on attend pour en établir ou tout au moins pour appliquer sérieusement celles qui existent. Car, il est inutile de se le cacher, si le Québec n'offre pas, en 1967, un spectacle plus propre que celui d'aujourd'hui, *ça aura l'air du foin.!*

Y. M.

UN MÉTÉOROLOGUE AMÉRICAIN :

L'humanité ne périra pas par la bombe mais par l'asphyxie

LOS ANGELES — Les gens qui s'attendent à ce que le monde disparaisse dans un désastre nucléaire sont dans l'erreur, déclare le météorologue américain Morris Neiburger. Selon sa prédiction, l'humanité sera d'abord engloutie dans un brouillard enfumé communément appelé "smog".

"Toutes les civilisations sont vouées à l'anéantissement, non pas à la suite d'un cataclysme comme une guerre nucléaire, mais par la suffocation graduelle de leurs propres émanations," d'expliquer le professeur à Los Angeles.

Automobiles

On peut imaginer l'accumulation de fumée et gaz provenant d'un moteur en combustion si chacun des 800 millions de Chinois conduisait une automobile, a dit M. Neiburger. "Ceci n'est pas une prédiction exagérée", commente le professeur. A son avis, considérant l'amélioration du niveau d'existence à travers le monde, tous les Chinois, Indiens et Africains demanderont et obtiendront les mêmes moyens de locomotion utilisés actuellement par les Américains et les Européens.

Cependant les émanations de gaz provenant des automobiles finiront par rendre la planète inhabitable d'ici à une centaine d'années.

Le professeur Neiburger, ex-président de la Société américaine de météorologie, n'est pas très optimiste sur la question de pouvoir contrôler les émanations toxiques des carburants. Il prétend que le genre humain sera englouti dans cette atmosphère enfumée, à moins qu'on ne trouve le moyen de remédier à la pollution de l'air autour de la planète.

Faits divers

Le Barreau est satisfait du huis-clos dans l'affaire La Rivière

Le Barreau de Montréal a manifesté sa satisfaction au sujet du huis-clos imposé par la justice au procès du psychanaliste La Rivière actuellement sous le coup de plusieurs accusations d'attentat aux moeurs. Le prévenu doit également répondre d'une accusation de complicité dans une affaire d'avortement.

Le Barreau, on le sait, avait manifesté sa sérieuse inquiétude quand on a su que la justice s'était saisie des dossiers des patients du "docteur" La Rivière. Le Collège des médecins avait du reste réagi de la même façon jusqu'à ce qu'il soit décidé que les dossiers ne serviraient qu'en tout dernier ressort et s'il était impossible d'étayer autrement l'acte d'accusation.

Infanticide

LA GUADELOUPE. — Un jury a trouvé criminellement responsable de la mort de ses enfants et de sa femme un homme de 45 ans, nommé Paul-Emile Roy. Le 4 août dernier, la police avait découvert les cadavres des quatre enfants dont l'âge variait entre 6 et 13 ans, et de la mère de famille. A côté des corps, gisait une hache. L'instruction du procès de Roy débutera le 18 août.

Armes à la main ... dans une église

Sous prétexte qu'un suspect s'était réfugié dans une église, 30 policiers montréalais ont fait irruption armes à la main, dans le sanctuaire où se déroulait un mariage. Le suspect ne s'y trouvait pas et les policiers ont quitté l'église tandis que reprenait la cérémonie. Selon la police, le suspect avait tiré une balle en direction d'un agent qui voulait l'appréhender. Le policier est blessé à la jambe.

La foule fait justice

CANNES — Jérôme Santonelli, un gangster qui a été lynché hier après-midi alors qu'il s'apprêtait avec deux complices à dévaliser un bar-tabac de Cannes, est mort dans l'ambulance durant son transport de l'hôpital de Cannes à celui de Nice. Il souffrait de plusieurs fractures dont une du crâne. Ses deux complices, qui ont pris la fuite à bord d'une voiture volée n'ont pas été retrouvés.

Mlle Juliette Chabot prend sa retraite

Mlle Juliette Chabot vient de démissionner de son poste de conservateur adjoint à la Bibliothèque municipale. Sa démission a été acceptée par le comité exécutif de Montréal. Elle occupait ce poste depuis 1944.

Mlle Chabot fait valoir ses droits à la retraite après 35 ans de service à la ville de Montréal. Elle a collaboré avec cinq conservateurs et a la distinction d'avoir été la première Canadienne française à obtenir la maîtrise en bibliothéconomie de l'université McGill.

Mlle Chabot fut professeur à l'Ecole de bibliothécaires de l'université de Montréal de 1940 à 1960. Elle fut présidente de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française en 1955-56 et conférencière invitée à l'Ecole de bibliothécaires de l'Institut catholique de Paris cette année.

Elle a publié plusieurs ouvrages concernant la bibliothéconomie, notamment une liste des vedettes-matières utilisées dans la rédaction de "Biblio" de 1932-1939, un vocabulaire technique des bibliothécaires et un ouvrage intitulé "Montréal et le rayonnement des bibliothèques publiques".

LE DEVOIR

MONTRÉAL, LUNDI 16 AOÛT 1965 PAGE 3

Des mesures ont été prises pour corriger les erreurs dans les résultats d'examens

QUEBEC — Le ministère de l'éducation a annoncé que des mesures ont été prises pour corriger les erreurs dans les résultats d'examens des élèves protestants.

Plusieurs de ces erreurs ont été dévoilées jeudi dernier lorsque les étudiants des "high schools" protestants ont reçu leurs résultats. La réaction fut assez violente et un groupe d'instituteurs de langue anglaise réclamait, vendredi, la démission de M. Arthur Tremblay, sous-ministre de l'éducation.

Dans un communiqué émis samedi, M. Tremblay a déclaré que "ces erreurs ont été corrigées et de nouveaux certificats ont été émis pour les élèves en cause".

Les nouveaux certificats ont été mis à la poste samedi matin et la plupart devraient être arrivés à destination demain.

M. Tremblay parlaient seulement alors des erreurs qui affectaient les notes supérieures à 80 pour cent. "Tout indique que la correction des notes supérieures à 80 pour cent rectifie la plupart des erreurs qui ont été signalées au ministère. Toutefois, on a décelé d'autres types d'erreurs attribuables à divers facteurs", ajoute le communiqué.

Le sous-ministre invite les autres étudiants qui croient que leurs résultats contiennent des erreurs à aviser le ministère.

Une équipe spéciale a été formée au ministère pour l'étude de tels cas et les élèves seront promptement mis au courant du résultat de cette étude, promet M. Tremblay.

D'autre part, des consultations auront lieu, au cours des prochains jours, avec les représentants des institutions protestantes en vue d'étudier l'opportunité de retarder la date des examens de reprise qui doivent débuter le 23 août pour les élèves des "high schools" protestants.

Avant la publication de ce communiqué, l'Association des instituteurs de Montréal, un organisme qui groupe 560 enseignants de différentes dénominations, avait réclamé la démission du sous-ministre Tremblay.

Les erreurs dans les résultats mis à jour la semaine dernière font suite à de nombreuses autres erreurs où le ministère avait attribué à un grand nombre d'élèves de 11e année les résultats des élèves de 10e. Le tout avait débuté par des erreurs dans l'impression des questions d'examens.

Le leader des postiers torontois quitte son poste

TORONTO — William Dawson a démissionné de son poste de président de la section torontoise de l'Association fédérée des facteurs.

Il a donné comme raison de sa démission son mauvais état de santé.

M. Dawson s'était opposé à la grève des postiers le mois dernier. Sa démission avait été réclamée lors d'une réunion des postiers la semaine dernière.

Au cours de la dernière décennie, il avait assumé la présidence de la section torontoise des facteurs durant huit ans.

Etape importante dans la vie de la Société des Saints-Apôtres

De "pieuse union" qu'elle était depuis 1956, la Société des Saints-Apôtres est devenue hier "société de vie commune de droit diocésain", au cours d'une cérémonie présidée par l'archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger.

Le cardinal a lu devant quelque 800 personnes réunies à cette occasion le décret, rédigé à la suite d'un "nihil obstat" de la Sacrée Congrégation des religieux à Rome, qui permet à cette société de franchir ce qu'il a appelé "l'étape la plus importante de son histoire".

Le cardinal Léger a également présidé aux élections par lesquelles les membres ont élu leur premier supérieur général de leur premier conseil.

Rappelant les origines de cette oeuvre dont le but est de venir en aide aux jeunes gens et aux adultes qui se destinent au sacerdoce, le prélat a souligné que certains chapitres de son histoire "ont été écrits avec une encre de couleur austère".

"Tout fruit authentique dans l'Eglise doit puiser sa sève dans l'arbre de la croix", a dit le cardinal, ajoutant que l'Eglise exigeait une certaine maturation avant de sanctionner une nouvelle forme de vie qui est apparue en son sein.

La Société des Saints-Apôtres, a-t-il dit, est née d'une idée généreuse. C'est en 1946 que le père Eusèbe-Marie Ménard, o.f.m., créait l'Ecole apostolique Saint-Pascal Baylon, qui s'installa à Côte Ste-Catherine, dans le diocèse de Saint-Jean.

Le père Ménard avait constaté les difficultés que rencontraient les étudiants issus du cours secondaire public qui se destinaient au sacerdoce mais sans avoir suivi la "voie régulière", soit les quatre premières années du cours classique à base d'humanités gréco-latines.

L'initiative devait donner naissance, en 1950, à une société de vie commune sans voeux publics, comprenant des pères et des frères, et se consacrant à la direction de séminaires, de maisons de retraites fermées et de paroisses populaires.

La Société des Saints-Apôtres était née. Vint s'y joindre une Société des Soeurs des Saints-Apôtres qui, elle aussi, a été élevée hier au rang de société de droit diocésain.

La Société des Saints-Apôtres comprend présentement 91 membres, soit 41 pères, 27 grands séminaristes, 17 frères et 5 novices.

Elle dirige deux séminaires; le séminaire des Saints-Apôtres, à Côte Ste-Catherine, et le collège Jean-Marie Vianney, à Rivière-des-Prairies; deux maisons de retraites fermées : la maison de retraites Jean-Marie Vianney et la maison Saint-Paul; ainsi qu'un noviciat.

Depuis sa fondation, elle a conduit 163 jeunes gens et adultes jusqu'à la prêtrise. Ceux-ci appartiennent maintenant au clergé d'une trentaine de diocèses et d'une vingtaine de communautés religieuses.

A l'heure actuelle, 138 grands séminaristes et novices s'achemient vers le sacerdoce, tandis que 370 étudiants complètent leurs études dans les institutions que dirige la Société.

SOURIEZ A LA VIE

PRENEZ SOUVENT VOS REPAS A L'EXTERIEUR...

naturellement c'est chez

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Moishe's STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, boul. St-Laurent — Permis complet — VI. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

Agent autorisé

DODGE CHRYSLER VALIANT

CAMIONS DODGE

Vaste terrain d'autos usagées

Location à court et long termes

L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER

AUTOS USAGEES Dependable

Longueuil AUTOMOBILE LTEE

268 O. St-Charles, Longueuil — OR. 4-1571

Fins cristaux et une grande variété d'appareils électriques de plafonniers et de lampes qui unissent la tendance traditionnelle de grand luxe aux concepts modernes de décoration

Philippe Beaubien & Cie Ltée

ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES EN GROS

5632 AVE DU PARC, MONTREAL 8 — Tél.: 272-5731

L'EAU DÉGOUTTE ?

Faites installer les

GOUTTIERES

GALVANISE • ALUMINIUM CUIVRE

Estimation gratuite

* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Bien digérer c'est mieux vivre!

En effet, bien digérer c'est mieux vivre ...

IMPORTÉE DE FRANCE, l'eau minérale alcaline naturelle Vichy CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles.

Prise quotidiennement, Vichy CÉLESTINS constitue une eau de régime très appréciée qui convient à tous, aux adultes comme aux enfants.

CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

VICHY CELESTINS FRANCE

Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours

CÉLESTINS

l'eau qui fait... du bien!

Prenez de petites vacances

Maman confiez à JOLI-COEUR votre lavage de chemises. Vous aurez ainsi des petites vacances pour vous faire dorer au soleil, et quel résultat dans le finissage des chemises.

Jamais vous ne les aurez vues aussi belles.

Jolicoeur

Depuis 1907

LA. 1-2161

Succursale au centre d'achats Rockland

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

EDITORIAL

AU COEUR DE LA CRISE CANADIENNE

- II -

Les deux voies possibles du dualisme pour le Canada français

S'imaginer que, parce qu'ils eurent l'initiative des débats, les délégués du Québec à Couchiching emportèrent d'emblée l'adhésion des délégués du Canada anglais, ce serait prendre un succès oratoire pour une victoire réelle.

En fait, on n'a jamais perçu si clairement qu'à Couchiching une ambiguïté fondamentale qui semble s'être installée dans la pensée canadienne-française et qui consiste à parler de dualisme tout en évoquant le plus souvent des choses fort différentes d'un orateur à l'autre.

•

Rien n'est plus instructif, à cet égard, que le texte des deux communications présentées à Couchiching par MM. Paul Gérin-Lajoie et Daniel Johnson.

Les observateurs ont justement remarqué que, très différents quant au ton, les deux textes se rejoignent assez bien quant à l'essentiel. L'un et l'autre proclament en somme que, patrie des Canadiens français, le Québec doit viser, pour réaliser sa vocation, à *"la plus grande mesure possible d'autonomie politique"*.

M. Gérin-Lajoie a certes été plus conciliant que M. Johnson. Il a reconnu que, *"certaines importantes responsabilités d'ensemble doivent rester entre les mains du gouvernement fédéral"*.

Mais il n'a nulle part précisé quelles pourraient être ces responsabilités. L'ensemble de son texte donnait parfois à entendre qu'il songeait davantage, à toutes fins pratiques, à une association d'un type nouveau entre le Québec et le reste du Canada qu'au maintien d'un véritable lien fédéral. Le ministre de l'éducation du Québec a proclamé sa foi en la souplesse du principe fédéral; il n'a pas précisé ce qu'il resterait de fédéral dans le futur régime dont il rêve.

•

Cette imprécision est compréhensible chez un homme politique qui aura demain à s'asseoir à la table de négociation autour de questions très précises avec les chefs politiques du reste du pays. Elle n'en révèle pas moins, selon nous, une hésitation profonde devant un choix beaucoup plus radical qui n'intéresse pas seulement les hommes politiques, mais tous les Canadiens français.

Tout le monde admet, ne serait-ce que pour des raisons d'ordre géographique, la nécessité d'une certaine association entre Canada français et Canada anglais. Mais au chapitre des modalités, deux voies différentes s'ouvrent au Canada français.

La première voie, c'est celle de l'association par l'intérieur des institutions, dans la mesure où sont préservées les institutions distinctes qui sont essentielles au maintien de l'identité culturelle. La seconde voie, c'est celle de l'association par le sommet ou, si l'on veut, par le dehors des institutions.

Suivant la première voie, la dualité culturelle exige, pour se réaliser, un minimum d'institutions "formatrices" distinctes : écoles, journaux, stations de radio et de télévision, associations culturelles et professionnelles, institutions économiques originales, etc. Mais la dualité ainsi conçue n'est pas que partage des institutions en deux réseaux séparés. Elle est également une dimension qui doit tendre à se réaliser à l'intérieur même de certaines institutions qui ne peuvent être entièrement *"séparées"* : services fédéraux, entreprises économiques de caractère national ou continental, syndicats ouvriers, etc. La dualité vue dans cette perspective n'existe pas qu'au sommet; elle fait partie de l'expérience de tous les jours pour un grand nombre de citoyens. Elle n'est pas simple chapeautage juridique; elle est partie intégrante de l'expérience quotidienne. Elle n'est pas simple pis-aller, simple accommodement; elle est choix délibéré et ouvert.

Suivant la seconde voie, la dualité culturelle exige, pour être authentique, que soit promue au maximum la création d'institutions distinctes dans à peu près tous les domaines : culture, politique, économie, religion, etc. Pour les tenants de cette option, le Québec est le lieu privilégié pour la réalisation de leur idéal. Il n'y a pas, pour eux, d'autre choix possible que de cultiver au maximum la souveraineté du Québec dans tous les domaines, laissant à des contacts établis par le sommet le soin d'assurer les liaisons minimales qui peuvent être requises avec le Canada anglais. Transposée en termes politiques, cette option veut dire — comme l'ont bien précisé les tenants de la thèse des Etats associés — qu'il n'est plus besoin au Canada d'un véritable gouvernement central, mais qu'on pourrait se contenter d'un vague appareil confédéral. L'association des communautés se ferait désormais par la tête; au niveau de l'existence quotidienne, c'est la séparation qui prévaudrait.

•

Le Québec avait choisi, depuis un siècle, une formule qui représentait un compromis entre la première et la seconde voie. Ce compromis correspondait assez bien à la division des esprits qui régnait dans le milieu. Mercier était bien de chez nous, de même que Duplessis; Laurier et Saint-Laurent l'étaient aussi.

L'heure serait-elle venue d'une option plus résolument *"distinguante"* ? Dans certains milieux intellectuels et politiques, on le croit. Au niveau du peuple réel, la question commence à peine de se poser. C'est pourtant de là que devra venir la réponse, si on veut qu'elle engage vraiment le Québec. En attendant, le Canada anglais a raison de se poser, lui aussi, certaines questions à propos des objectifs du Canada français.

Claude RYAN

On a découvert l'erreur, M. le ministre : c'est une machine à "pop corn"...

lettres au DEVOIR

L'enseignement classique

La fédération des collèges classiques et dernièrement, l'alliance des professeurs déploraient surtout entre autre, "le manque de dialogue de la part du ministre de l'Education".

Si monsieur Gérin-Lajoie était moins individualiste, on n'aurait probablement pas à déplorer les bévues qui se font actuellement au Ministère de l'éducation.

Lorsque monsieur G.-Lajoie s'était donné pour tâche de créer un ministère qui répondrait aux besoins actuels de la jeunesse, je crois que tous étaient d'accord pour l'appuyer et l'applaudir. Mais il a voulu entreprendre seul ou à peu près, cette lourde tâche; et je crois, que notre "Napoléon moderne" s'il ne veut pas aller vers son "Waterloo" devra puiser dans ce que l'ancien système d'éducation avait de bon.

Que monsieur le ministre se refuse à dialoguer avec ce qui fut autrefois le château fort de l'éducation, c'est un manque de tact évident et une erreur. On dirait que M. le ministre par ses agissements en veut sa disparition. Annuler un supposé monopole pour en créer un autre, (surtout celui de l'Etat), je me demande ou serait l'avantage ?...

On avait bien promis que durant la période de transition l'étudiant n'aurait nullement à souffrir. Mais vu le manque de coordination avec la méthode traditionnaliste, ajouté à cela l'esprit étatiste et centralisateur du Ministère de l'éducation, on aboutit au désastre actuel dans lequel se débat le jeune monde étudiant.

Les 12 à 15 ans (ceux qui ne donnent pas encore leur avis) vivent une période d'incertitude, d'angoisse et de cauchemar qui les marquera pour la vie.

Dans tout ceci on semble oublier les parents ! Il est normal que de simples ouvriers tout comme les professionnels désirent pour leurs enfants un enseignement classique traditionnel. S'ils veulent pour leur progéniture une formation humaine et intellectuelle, c'est un droit que l'Etat doit respecter, dans tout ce que le mot "droit" veut dire.

Pour cette liberté des parents "à choisir entre les deux secteurs ne soit pas un vain mot, les mêmes avantages "per capita" devraient être donnés à chacun afin que ceux-ci puissent s'épanouir librement dans une saine compétition. Que le secteur public côtoie le secteur privé serait et pour lui et pour l'autre, une saine émulation.

L'opinion semble de plus en plus sensible au problème. Il est de toute nécessité que le Ministère de l'éducation entreprenne un dialogue franc et loyal avec la F.C.C. et l'Alliance des professeurs autrement j'ai bien peur que l'étoile du Ministre de l'éducation ne continue à pâlir misérablement.

Denis SAINDON, M.D.
Henryville, Co Iberville

Une assistance insuffisante

M. Jean Lesage,
Premier ministre,
De la province de Québec.
M. le Premier ministre :

Permettez-moi de vous écrire de nouveau au sujet du Bien-Etre social; étant veuve, n'ayant aucun revenu autre que le Bien-Etre social, cela veut dire que je vis dans la misère sur une tension nerveuse continuelle.

Inutile de vous dire que la démocratie n'existe pas pour ceux qui sont dans le besoin. Il faut vivre dans le pays le plus riche du monde, pour être sous-alimenté et vivre dans la misère. Aussi se faire espionner à tous les mois afin de savoir où nous allons et qu'est-ce que nous faisons. Si vous appelez cela de la justice sociale, moi j'appelle ça de la démocratie à l'envers.

Je me suis informée à l'assistance aux familles et on m'a répondu qu'ils ne donnaient pas d'argent, seulement des conseils. Je tiens à vous dire qu'à mon âge des conseils je n'en ai pas de besoin, ni pilule, ni piqûre, ce dont j'ai de besoin c'est de l'argent, de la sécurité. Le Bien-Etre social ne vous donne rien pour vivre. Ils vous empêche de travailler même si on trouve un petit emploi temporaire; qu'est-ce qui nous reste, les miettes qui tombent de la table du riche. Il faut être bourré de talent pour joindre les deux bouts avec ce qu'ils nous donnent par mois, je ne crois pas qu'eux se contenteraient de cela, plus souvent qu'autrement les mois sont de 33 et 35 jours. Ils sont supposés être nos pères, nos défenseurs, nos protecteurs, ce n'est pas nous qui avons le meilleur; jamais de vacances, jamais de douceur, en un mot jamais rien. Cela devient de la torture morale, de la cruauté mentale à la fin.

M. Lesage si le coût de la vie augmente, je paie l'augmentation comme tout le monde, je vous le dis c'est impossible de vivre avec le montant qu'ils nous allouent par mois. J'avais demandé autrefois de me réinstaller dans une position au Gouvernement provincial comme commis de bureau, au moins cela m'aurait permis de vivre convenablement, j'aurais pu remplir cette fonction, le luxe je peux m'en passer. Ils devraient le savoir après 50 enquêtes qu'ils font ici, car je ne puis pas travailler n'importe où, je n'ai pas une santé à toute épreuve, mais je ne suis pas infirme, j'ai 54 ans bien sonnés.

Aussi, ils devraient faire la différence entre ceux qui ont déjà une pension de retraite et ceux qui n'en ont pas, je le répète encore une fois les gens ne sont pas tous dans les mêmes conditions.

M. Lesage, si je m'adresse à vous c'est que vous êtes le premier ministre. Il ne faut pas attendre que des situations pourrissent, car la révolte des ventre-creux ouvre la porte à l'anarchie. Lors même que je ne vis pas dans une zone de désolation comme St-Henri, il y a tout de même des droits humains pour tout le monde. Il ne faut pas penser que les gens qui ont le Bien-être social sont pires que les autres. Est-ce que nous ne sommes pas tous des enfants de Dieu, pourquoi cette différence ? Ce n'est toujours pas de notre faute si nous avons travaillé un temps pour des salaires de famine et qu'aujourd'hui on se ramasse sur le Bien-être social, la chance ne sourit pas à tout le monde.

Il y a un an j'avais demandé d'améliorer la loi pour que s'ils ne peuvent pas donner plus par mois, qu'au moins ceux ou celles qui peuvent travailler temporairement travaillent; est-ce que le soleil ne luit pas pour tout le monde ?

Comptant sur votre bonne compréhension et coopération pour améliorer ce Ministère qui ne va pas avec le progrès d'aujourd'hui.

Je demeure,

Votre toute dévouée,

Une indigente

Les primes offertes aux fumeurs

Mlle J. Lamarsh,
ministre de la santé,
Ottawa.
Mademoiselle,

Depuis quelque temps déjà, à la suite des rapports nous provenant des Etats-Unis et après les propres recherches de votre ministère, vous avez entrepris une lutte contre la cigarette.

En effet, sans pouvoir prouver de façon indéniable que la cigarette cause le cancer du poumon, nous avons suffisamment de preuves du caractère nocif de cette habitude, tant pour le cancer que pour une foule d'autres pathologies, pour justifier la campagne entreprise. Et nous ne pouvons que vous féliciter pour ce qui est déjà fait dans ce domaine.

Cependant, il est une mesure qui aurait due être prise depuis longtemps, et qui semble ignorée de votre ministère. Comme vous avez dû le remarquer, le marché canadien de la cigarette est très vaste, et il existe une compétition serrée entre les diverses compagnies de tabac. Celles-ci ne savent plus qu'inventer pour attirer le client. Une de leurs trouvailles est, à mon sens, des plus dangereuses : celle des coupons - primes inclus dans chaque empaquetage de cigarettes ou de tabac. C'est un moyen d'encourager les gens à fumer toujours davantage, en leur donnant l'illusion qu'ils économisent puisqu'ils peuvent obtenir des cadeaux "gratuits". Quelqu'un qui se laisserait convaincre par vos bons arguments qu'il doit cesser de fumer devra peut-être retarder la date de la mise en exécution de son projet, puisqu'il lui manque cinquante ou cent coupons pour obtenir le cadeau tant désiré !

Un autre procédé machiavélique, celui des billets de mille dollars ou des voyages lointains que contiennent certaines autres marques de cigarettes, n'encourage pas tellement le consommateur à cesser.

Pour que cessent ces procédés qui ne font qu'encourager les gens soit à continuer, soit même à commencer à fumer, il faudrait que le gouvernement établisse les lois qui s'imposent : cette limitation ne viendra sûrement pas des compagnies intéressées. Et des lois en ce sens ne porteraient aucunement atteinte à la liberté des individus.

Serge Mongeau, m.d.,
St-Hubert, P.Q.

BLOCS NOTES

Vente de blé à la Russie

La vente de 187 millions de boisseaux de blé que le Canada vient de conclure avec la Russie, au comptant, et la vente antérieure de 27 millions de boisseaux annoncée la semaine dernière, apporteront un appoint important de l'ordre de $450 millions à nos exportations et à notre balance internationale des paiements.

La compétence et la sagesse du gouvernement canadien ont été des facteurs fort secondaires dans cet événement, puisque cet achat est d'abord attribuable aux mauvaises récoltes en Russie, mais l'équipe Pearson en tire néanmoins un crédit politique appréciable, et c'est de bonne guerre puisque lorsque la situation économique est mauvaise, le gouvernement en est jugé plus ou moins coupable, même lorsque cela dépend de circonstances incontrôlables.

Cette transaction est si importante, surtout à la veille des nouvelles récoltes qui s'annoncent excellentes et considérables au pays, que les milieux politiques ont tout de suite envisagé la probabilité d'élections générales pour l'automne. Comme par ailleurs la situation économique du Canada est assez bonne dans l'ensemble, et que le chômage a décliné depuis plus d'un an, il est assez vraisemblable que M. Pearson veuille en profiter pour tenter d'échapper à l'instabilité présente de son gouvernement, tout en liquidant, au feu purificateur du scrutin, les scandales, erreurs et imprudences qui ont terni l'image du gouvernement libéral ces derniers mois.

Cette euphorie soudaine devant un gain en somme assez fortuit est d'autant plus remarquable que les ventes de blé ne sont pas chose nouvelle et que des transactions analogues ont été conclues ces dernières années, même si la dernière établit un nouveau sommet. Si l'opinion canadienne semble tourner au vent comme une girouette, cela vient en bonne partie du fait qu'il n'y a guère d'option possible et que l'opposition est impuissante à profiter des embarras récents du gouvernement. On a donc l'impression qu'une bonne nouvelle de cette envergure suffit à balayer toute la mauvaise humeur suscitée par les bourdes de l'équipe Pearson.

Il est vrai aussi que si tout le pays profite de ce succès, ce sont les agriculteurs de l'Ouest qui en seront les premiers bénéficiaires, et que, pourvu qu'on batte le fer pendant qu'il est chaud, le château fort électoral de M. Diefenbaker dans les Prairies peut être pris d'assaut par un gouvernement libéral qui dispose avec autant de célérité de la nouvelle récolte.

Mauvaises récoltes en URSS

Même si les achats soviétiques ont été répartis entre plusieurs pays producteurs de blé, le Canada a reçu depuis quelques années des commandes suffisantes pour régler au moins provisoirement notre problème de surplus qui devenait onéreux et inquiétant pour l'économie du pays. Les ventes antérieures à la Russie pouvaient paraître des occasions exceptionnelles qui ne se répéteraient pas. Les informations sont encore fragmentaires et imprécises, mais les experts croient que les achats soviétiques de blé pourront se prolonger.

Les conditions adverses qui ont sévi depuis quelques années en Union soviétique paraissent en partie temporaires ou exceptionnelles, comme l'excès d'humidité qui a compromis les récoltes en Ukraine. Mais la situation semble plus sérieuse dans les terres vierges du Kazakhstan éprouvées par la sécheresse. Dans de vastes régions nouvellement ouvertes à l'agriculture, le problème de l'irrigation se posait dès l'origine. On avait parlé dans les années 50 de gigantesques travaux, effectués avec l'énergie atomique, pour renverser vers le Sud le cours de fleuves importants qui se jetaient dans l'Arctique. Ces aménagements sont-ils encore incomplets ou les prévisions étaient-elles trop optimistes? En tout cas, l'avènement de Khrouchtchev et sa chute ont été reliés aux échecs du régime en matière agricole; les difficultés ne sont apparemment pas résolues dans ce domaine.

Les achats énormes de blé que la Russie a effectués à travers le monde depuis quelques années révèlent aussi une perspective nouvelle et encourageante de l'évolution du régime soviétique. Cela signifie que le parti communiste et le gouvernement qui le représente prennent des moyens énergiques et onéreux afin de nourrir la population ; c'est un progrès quand on se rappelle que sous Staline, le régime a laissé des millions d'hommes périr par la famine.

L'aide étrangère de Moscou

Il convient aussi de souligner un autre aspect de ces achats soviétiques. Une partie du blé acquis par Moscou est envoyée à des pays qui en ont un urgent besoin et qui n'ont pas les ressources financières pour l'acheter eux-mêmes. C'est le cas par exemple de la République arabe unie et de Cuba.

Ces dons font partie de l'aide que l'Union soviétique apporte à des pays insuffisamment développés, assistance qui est bien moins considérable que celle des pays occidentaux mais qui ne manque pas de favoriser l'influence de la Russie : un certain nombre de pays sont du reste aidés à la fois par les deux camps.

Les produits alimentaires et en particulier le blé peuvent être vendus et échangés sans inconvénients entre tous les pays; il n'y a aucune raison de limiter ou réglementer ces échanges comme c'est le cas pour des matériaux stratégiques. Le Canada peut vendre du blé à Moscou sans se poser de question sur son emploi.

Tout de même, quand on voit les Russes acheter du blé en Occident pour leurs alliés et protégés plus pauvres, cela mérite réflexion. Les pays riches de l'Occident donnent des aliments et spécialement du blé à maints pays pauvres, et encore ces jours-ci le Canada annonçait le don de $1 million de blé au Ceylan dans le cadre d'un programme d'assistance économique. Il va de soi d'autre part que le blé représente une part si considérable dans la production canadienne que les exigences de notre économie nous commandent de le vendre aux meilleurs prix possibles.

Toutefois, si l'on prend le problème d'ensemble des pays sous-alimentés, et en particulier des pays pauvres qui subissent par surcroît de mauvaises récoltes, il y a quelque chose d'étrange à voir des produits de pays occidentaux achetés par Moscou pour nourrir des peuples démunis, et qui parfois ne sont pas des voisins de la Russie, comme c'est le cas pour Cuba et l'Egypte.

Le Canada ne peut assurément pas résoudre lui-même un problème de cette envergure. Mais la collectivité des pays riches de l'Occident ne devrait-elle pas établir, par exemple sous l'égide de l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation (OAA), une distribution des surplus alimentaires financée sur une base internationale et qui échapperait donc aux inconvénients de maints programmes actuels bilatéraux ou multilatéraux d'assistance qui ne sont pas exempts d'influence ou de propagande.

P. S.

FEU LA FÉDÉRATION DE MALAYSIA

La mise à nu de vieilles querelles

Par Jacques DECORNOY

Le 16 septembre 1963 naissait un nouvel Etat, sorte de long croissant, dans le sud de la mer de Chine. A la Malaisie continentale, indépendante depuis 1957, venaient se joindre Sarawak et Sabah, et une île minuscule coincée entre la côte de Johore et les premiers rochers indonésiens qui annoncent Sumatra. Aujourd'hui Singapour abandonne la fédération.

"La semaine sera décisive. Abdul Rahman (premier ministre fédéral) *revient à Kuala-Lumpur. Il va rencontrer Lee Kuan Yew,* (premier ministre de Singapour). *Les deux hommes sont décidés à jouer cartes sur table, à étaler leurs divergences. L'avenir de la fédération est en train de se jouer"*, nous disait il y a huit jours un excellent observateur malaisien appartenant à la communauté chinoise de son pays. Dans ces querelles où les sentiments politiques, religieux et raciaux se mêlent inextricablement aux facteurs économiques, il était parfois difficile de croire que le point de rupture était atteint. On savait que les relations entre le premier ministre fédéral et malais et le premier ministre chinois de Singapour étaient tendues. Mais n'avait-on pas vu bien souvent les deux hommes régler leurs disputes sur le terrain de golf de Kuala-Lumpur ?

La Grande-Malaisie fut créée afin d'éviter des évolutions divergentes de territoires voisins, qui avaient tous connu la colonisation britannique. Le rôle de Londres fut capital, surtout quand il s'agit de rattacher à l'ensemble les deux Etats du nord de Bornéo. Le premier ministre de Malaisie craignait de voir Singapour passer au communisme : son chef, Lee Kuan Yew, n'était-il pas ce jeune tribun de gauche qui risquait de faire de son îlot très peuplé une sorte de petit Cuba asiatique ? Mieux valait l' "intégrer". Mais, de son côté, M. Lee décida de devenir malaisien : son port et ses ambitions politiques avaient besoin d'un hinterland.

Cette construction devait plus à la raison qu'à une tendance naturelle à s'unir. Si les territoires de Bornéo avaient été inclus dans la fédération, c'était principalement pour que la communauté chinoise de Singapour et de Malaisie continentale ne l'emportât pas sur la communauté malaise. Car les Chinois constituaient plus de 75% de la population de l'Etat de Singapour et plus de 90% de la population de la ville elle-même. L'équilibre atteint le 16 septembre 1963 donnait les résultats suivants : 46.7% de Malais, 41.9% de Chinois et 11.4% d'Indiens et de Dayaks de Bornéo. La Malaisie constituait donc un pays sans véritable minorité; la vie politique et économique était dominée par deux grands blocs sensiblement égaux en nombre.

La prudence et le dynamisme

Ces deux communautés se sont séparées. Ou plutôt, l'Etat le plus "chinois" s'est séparé de l'ensemble. Le premier ministre fédéral plaidait pour la coexistence, longue, difficile, il le savait, mais se refusait à brusquer les choses, pensant qu'une cohabitation sans heurts favoriserait à terme une unité réelle. Quant à Lee Kuan Yew, il voulait hâter le processus : nous sommes Malaisiens, affirmait-il, et non Chinois ou Malais. C'était faire preuve d'un solide optimisme.

Depuis quelques mois, le premier ministre de Singapour multipliait les déclarations, et joignait le geste à la parole. L'ancien leader de gauche, passé au centre gauche, finalement modéré, cherche avant tout à développer son île et à attirer — avec succès — les capitaux étrangers sur sa zone industrielle de Jurong, dans l'est de l'île. Il dirige le parti de l'action du peuple (P.A.P.), mouvement à très grande dominante chinoise. Déjà, lors des dernières élections il avait fait essaimer son organisation sur le continent, présentant des candidats dans les fiefs de l'Alliance, mouvement d'Abdul Rahman dans lequel trois partis fondés sur les communautés ethniques coexistent, mais que les Malais dominent. Allant plus loin, M. Lee avait mis sur pied en mai une convention de solidarité malaisienne qu'il voulait placer au-dessus des conflits raciaux, et qui commençait à prendre forme. Mais, quoi qu'en ait dit son promoteur, la convention demeurait essentiellement "chinoise".

M. Lee avait appris le malais. Il se voulait Malaisien. Il avait accepté cette clause de la Constitution selon laquelle, en 1967, la langue nationale serait le malais, ce qui, d'ailleurs, devait poser des problèmes épineux. M. Lee brusquait les choses. Son dynamisme heurtait une autre société, musulmane, moins riche, plus conservatrice. A Kuala Lumpur, il était de plus en plus mal supporté.

Les "ultras"

Le prince Abdul Rahman n'est pourtant pas homme à briser les ponts. On ne peut en dire autant de tous ses partisans. La presse de langue malaise n'a cessé de tirer à boulets rouges sur le premier ministre de Singapour. Dato Syed Jaafar Albar, secrétaire général de l'Organisation malaise unifiée, n'a jamais caché ses intentions. Lors de récents débats à l'Assemblée fédérale, M. Lee avait dénoncé les divisions, alors qu'il était de bon ton de les taire. M. Albar avait alors parlé d'une *"gifle donnée aux Malais"*. Le ministre de l'information, Inche Senu, n'était guère plus tendre : ce dirigeant du Mouvement de la jeunesse malaise avait fait voter en juillet des résolutions condamnant sévèrement l'action du bouillant Chinois. Certains disaient qu'il fallait arrêter Lee Kuan Yew ; on l'accusait d'être communiste. Inche Senu déclarait en public que Lee était *"grisé par les commentaires élogieux de la presse internationale à son sujet"*. Le premier ministre de Singapour avait souvent demandé que le gouvernement fédéral ramenât à la raison ou au silence les "ultras" de la communauté malaise. Mais en vain.

Conflit d'hommes, de races, d'intérêts économiques? Il y a tout cela à la fois. La puissance économique des Chinois est telle que Kuala-Lumpur, tout en essayant de faire entrer des Malais dans le monde des affaires, a voulu compenser leur infériorité incontestable par une sous-représentation de Singapour à l'échelon fédéral... D'autre part la fédération demandait que les revenus de Singapour fussent plus équitablement répartis: 40% des recettes étaient versées au budget fédéral, qui en réclamait 60%. Mais les Singapouriens ont un revenu annuel par tête d'habitant de 1,300 dollars malaisiens, alors que ce chiffre n'est que de 800 dans la péninsule. La demande de partage de ces richesses n'était pas du goût de tout le monde. Le ministre des finances de l'île parlait naguère de la volonté de Kuala-Lumpur d'empêcher le développement industriel de Singapour. Le différend était grave et le roi sentait monter la crise lorsque, le 2 juin, il adjurait les partenaires d'"**oublier leurs dissensions**". Mais, répliquaient les dirigeants de Singapour, pourquoi une discrimination écarte-t-elle de certains postes les membres de la communauté chinoise?

Maintenant il va falloir établir sur des bases nouvelles les relations entre les deux Etats. Le budget fédéral, déjà mis en difficulté par la part croissante prise par les dépenses militaires, va perdre une source précieuse de revenus. Cette perte sera-t-elle compensée par une inclusion dans la fédération "nouveau style" du sultanat de Brunéi, gros producteur de pétrole, et qui ne sait comment investir ses "royalties"?

A Singapour, Lee Kuan Yew va se retrouver seul en face d'une minorité malaise qui risque de se sentir soudain privée de la "protection" que constituait pour elle l'appartenance à un Etat fédéral dirigé par des Malais. Des heurts sanglants se sont produits l'année dernière. Là encore il y a risque de dissensions. D'autre part, l'opposition d'extrême gauche du Barisan Socialis ne sera plus "noyée" dans l'ensemble: elle pourra exploiter la moindre erreur de Lee Kuan Yew.

En Malaisie continentale, les "ultras" pourront pavoiser. Mais il leur faudra avoir le triomphe modeste s'ils ne veulent pas trop irriter la communauté chinoise, que le P.A.P. de Lee Kuan Yew attirait peu, mais qui se méfie tout autant du nationalisme malais. Le prince Abdul Rahman aura besoin de toute sa modération pour calmer ses trop ardents zélateurs. Et pendant ce temps il faudra poursuivre une politique délicate à Sarawak, où plusieurs milliers de Chinois accusés de communisme et de collaboration avec les guérilleros indonésiens viennent d'être placés dans de "nouveaux villages".

(Suite à la page 5)

MONTRÉAL, LUNDI 16 AOÛT 1965

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00 Ailleurs au Canada: 12 mois $20.00, 6 mois $11.00, 3 mois, $6.00 A l'étranger: 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Edition du samedi: 12 mois $6.00 Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Le parti communiste italien s'interroge sur son avenir

Par David ROUSSET

Où en est la discussion dans le parti communiste italien et de quoi s'agit-il ? Est-on en présence d'un parti communiste rénové ou en voie de rénovation ? Le PCI se révèle-t-il comme la démonstration expérimentale de la possibilité d'une véritable reconversion historique des partis communistes ? J'ai eu l'occasion en tant qu'envoyé du FIGARO LITTERAIRE de m'entretenir récemment avec plusieurs des responsables du PCI. Entretiens dont la grande liberté de propos m'a dès l'abord surpris. C'est qu'on vit encore en France, du côté du PCF, dans un climat de suspicion systématique à l'égard des hommes et des idées. Ce n'est certes plus vrai du côté des étudiants ; ce l'est déjà moins dans certains cercles intellectuels ; mais les uns et les autres doivent consacrer l'essentiel de leur effort à défendre leur droit à la libre expression. Venant de Paris on est donc sensible à cette liberté et à cette aisance dans les relations que l'on découvre à Rome dès les premiers contacts avec le milieu communiste ; on s'enchante à reconnaître dans les propos du responsable communiste l'expression d'opinions personnelles. Cet étonnement, toutefois, ne devrait point égarer le jugement : de cette liberté du dire à l'originalité de la pensée il y a beaucoup.

Les responsables du P.C.I. découvrent, eux, notre société mondiale ; voilà le fait. Ils se comportent comme des aveugles qui brusquement voient les couleurs. Ils concluent qu'entre la représentation dogmatique de la société et la société qu'ils pratiquent l'opposition est irréductible. Et puisqu'il faut choisir, ils choisissent la société réelle.

Ils découvrent que la réflexion sociologique et philosophique a connu dans les vingt-cinq ou trente dernières années un développement d'une grande richesse ; que ce développement s'est opéré tout à fait en dehors du marxisme, mais qu'il est l'expression des transformations **objectives** de la société ; ils s'aperçoivent soudain que le stalinisme a tué le marxisme en tant qu'effort de réflexion et que le foyer créateur se situe maintenant dans un tout autre contexte historique. Ils concluent, du moins certains d'entre eux concluent, qu'il est vital d'assimiler le nouvel acquis des sciences ; que cette assimilation ne saurait s'opérer par une intégration artificielle et donc fallacieuse de cet acquis aux dogmes rigides de la sophistique stalinienne, mais qu'il faut au contraire soumettre les principes et les règles de la méthode marxiste à la critique des propositions et des résultats de la recherche scientifique.

Ils découvrent la révolution scientifique de ces trente ou quarante dernières années **dans ses effets industriels ;** ils constatent ce qu'ils appellent les modifications objectives du procès de production, que la combinaison de l'électronique, de l'automation et de l'énergie nucléaire a produites ; ils en tirent, selon leur propre logique, que la société capitaliste est de ce fait nécessairement changée, encore que de façon toute différente qu'il était prévu ; que ce changement ne porte pas sur les traits extérieurs mais sur les structures internes décisives : la nature des classes et leurs rapports ; ils en concluent que la stratégie ancienne est devenue complètement anachronique.

Ces constatations faites, la révision porte sur deux secteurs essentiels : l'Etat et le parti.

L'Etat n'est plus, selon eux, l'expression organisée de la classe dominante. Il est devenu **l'incarnation d'un compromis entre les classes.** Aussi bien il ne s'agit plus de briser par la violence insurrectionnelle l'Etat capitaliste mais de modifier de l'intérieur le mécanisme de l'accumulation capitaliste en agissant sur le rapport des forces entre les classes, notamment par une démocratisation de plus en plus large de la gestion administrative et de la gestion économique ; démocratisation dont les leviers sont concurremment une extension du rôle du parlement et l'établissement dans les provinces et dans les municipalités de contrôles populaires. Cette stratégie pour être efficace doit tenir compte des rapports nouveaux entre le procès de production modifié et les classes, c'est-à-dire de l'apparition de groupes sociaux nouveaux supplantant le prolétariat classique comme facteur conscient du retard inégal de l'Europe par rapport aux Etats-Unis qui entrave cette transformation fondamentale.

A société nouvelle, système communiste nouveau

Notre société étant nouvelle dans ses structures, l'U.R.S.S., dont la révolution s'est accomplie il y a 50 ans, ne peut pas servir de modèle à la révolution d'aujourd'hui. Elle le peut d'autant moins que les conditions historiques de son développement ultérieur ont été fort étrangères à l'évolution de l'Europe. Il faut donc inventer.

Puisque notre société mondiale nouvelle connaît un développement inégal dans sa sphère industrielle qui suppose dans chaque cas des programmes et des stratégies différents, l'autonomie acquise des partis communistes nationaux comme résultat de l'effondrement du système stalinien trouve maintenant une justification théorique. Si bien que le système stalinien ne s'était pas effondré sous la pression de la seule crise russe mais parce qu'il était devenu totalement inadéquat à la société moderne, il serait parfaitement aberrant d'adopter la contrepartie chinoise du stalinisme qui veut soumettre l'activité politique des partis aux seules exigences du tiers-monde. Cette définition d'un foyer révolutionnaire mondial unique apparaît aux responsables italiens comme la méconnaissance totale de la nature réelle de notre société. Et puisque les partis sont chacun engagés dans des conjonctures différentes, que leur prise de conscience est fort inégale, ce serait folie de réunir un congrès mondial qui ne pourrait en de telles circonstances que réaffirmer des positions traditionnelles, ce qui représenterait une retraite grosse de périls.

Enfin, puisque la société s'est modifiée dans son procès de production et dans ses classes constitutives, il devient évident que le parti est dans sa formule présente une survivance d'un passé révolu, un instrument politique inadéquat. Cette conclusion de l'analyse théorique est confirmée par les événements: les partis communistes comme les partis socialistes ont fait faillite; ni les uns ni les autres n'ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés. La liquidation du parti actuel s'impose donc; la reconstitution d'un nouveau parti implique une modification profonde des rapports avec le mouvement socialiste mais aussi avec les courants de gauche de la démocratie chrétienne et l'élaboration d'un nouveau programme fondamental.

Tels sont brièvement résumés les thèmes que mes interlocuteurs ont développés. Interlocuteurs parfaitement valables puisque tous des responsables en activité. Bien entendu des différences d'opinion existent entre eux et notamment sur la question du parti. Les cadres locaux et la base ouvrière représentent indéniablement le bastion conservateur. La jeunesse sous des apparences de gauchisme est portée en vérité à soutenir les schémas anciens. La génération de la résistance constitue aujourd'hui la force vive de la critique et du renouvellement. Cependant la génération antérieure participe aussi à ces reconsidérations, du moins dans la personne de Amendola.

Comme on le voit ce n'est plus le stalinisme qui est mis en question mais Lénine; et dans la sphère décisive de l'Etat et du parti. Les communistes italiens ne soutiennent pas que Lénine s'est trompé; ils affirment que la société du temps de Lénine n'est plus la nôtre et ils en tirent les conclusions qui s'imposent. Il est significatif de constater que la tendance la plus logique estime que le P.C. ne peut pas être adapté à la société nouvelle mais qu'il faut construire un parti nouveau si l'on veut réaliser les tâches historiques de notre temps.

Cette mise en question permet enfin le dialogue avec les théoriciens qui, au cours de ces vingt-cinq dernières années, se sont efforcés d'interpréter les nouvelles tendances fondamentales de la société et de son économie. Je me suis limité à un bref examen de la controverse qui se développe dans le P.C.I. Le congrès national qui doit se tenir en décembre ou en janvier prochain montrera les frontières de cette liberté d'examen. Il reste à prendre part à la discussion.

David Rousset
(Preuves-Informations)

calendrier académique
automne 1965

studio 5316 inc

"école détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées"

5316 av. du Parc, Montréal 8, tél.: 273-9511
Pierre LeBlanc, directeur général

cours du jour

dates d'entrée: 27 septembre 1965 à 9h. 30 du matin
Tout candidat désireux de suivre les cours réguliers du jour, doit remplir préalablement une demande d'admission et passer avec succès l'examen d'entrée.

cours du soir

session d'automne: du 27 septembre au 28 janvier 1966

DATE DES EXAMENS D'ENTRÉE
samedi, le 14 août 1965 à 10 heures du matin

liste des cours

offerts à Montréal et à Québec

DESSIN INDUSTRIEL
sous la direction de M. Raymond Ouimet

DESSIN PUBLICITAIRE
sous la direction de M. Gilles Robert

DÉCOR D'INTÉRIEURS
sous la direction de M. Roger Côté

LES ARTS DE LA COMMUNICATION
sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon

Les cours de la communication conduisent aux carrières suivantes: journalisme écrit, journalisme parlé — annonceurs radio-tv, relations publiques, publicité, etc.

COURS DE CHARME ET PERSONNALITÉ
sous la direction de Madame Nicole Germain

Pour tous renseignements
communiquez avec l'une ou l'autre des écoles.
Ouvert du lundi au jeudi de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

studio 5316 inc

5316 av. du Parc, Mtl 8. tél.: 273-9511 • 437 rue Caron, Québec. tél.: 529-4667

studio 437 enr

Lettre au "Devoir"

Secret professionnel

Que M. André Larivière soit coupable ou non d'attentat à la pudeur, rien n'excuse la police de commettre un crime plus grand en s'emparant de ses dossiers, attentat au secret professionnel, chose sacrée, s'il en est une. Quand nos patients pourront-ils, à nouveau, se confier à nous sans frémir? Est-ce le retour de la Gestapo?

Je souhaiterais que mes collègues du Collège des Médecins s'unissent pour réclamer le respect des secrets confiés à tous ceux qui sont appelés à les recevoir en tant que professionnels. Ceci pour la protection, non des professionnels, mais pour leurs patients et clients.

Lise FORTIER, m.d., f.r.c.s.C

La mise à nu

(Suite de la page quatre)

La fédération est morte, d'une certaine manière, avec le départ de sa composante la plus dynamique. Sa courte existence avait créé de nouveaux problèmes et mis à nu les vieilles querelles. Tout reste à faire. Et l'étranger observe, conseille, combat, intervient, mais ne reste que rarement les bras croisés. La Malaisie ce n'est pas seulement une série de querelles communautaires. Sa naissance avait été bénie par Londres. Elle a provoqué le départ de l'Indonésie de l'O.N.U. Elle a permis à Pékin de dénoncer une **"entreprise néo-colonialiste".**

Il faut tenir compte de toutes ces données pour apprécier la crise. En tout cas, unie ou désunie, la Malaisie fera encore parler d'elle.

(Le Monde)

La lutte pour les droits civiques aux U.S.A. — I

La "seconde émancipation" des Noirs a commencé au début du siècle mais la lutte s'est intensifiée depuis 60

Les événements dramatiques qui se déroulent aujourd'hui en Amérique alors que les Noirs mènent vigoureusement leur campagne en faveur des droits civiques sont réellement passionnants à suivre. Noirs et Blancs opposent au passé la perspective d'une société où régnera l'égalité, société jadis considérée comme chimérique mais aujourd'hui sur le point de devenir une réalité. Il y a encore bien des obstacles à surmonter et de longues étapes à couvrir mais l'orientation du mouvement est fixée et le retour en arrière est impossible.

Aujourd'hui, cent ans après la signature de la Proclamation d'émancipation des Noirs par Lincoln, le rythme accéléré de l'évolution dans le domaine des relations raciales aux Etats-Unis indique que ce pays est enfin sur le point de satisfaire aux principes qui sont à la base de cette loi d'émancipation et des 13e, 14e et 15e amendements historiques à la Constitution des Etats-Unis qui en ont découlé. Les faits récents démontrent cependant clairement qu'il faut faire plus que de garantir l'exercice des droits constitutionnels des Noirs. L'égalité totale appelle un changement dans les attitudes. En ce qui concerne les garanties constitutionnelles, le mouvement est entré dans sa phase terminale. Quant au changement des attitudes, le mouvement en est à la fin de sa phase initiale.

Ce que nous pouvons actuellement observer est, en un sens, une seconde émancipation — l'affranchissement des Noirs de leur état de "citoyen de deuxième classe," état qui avait remplacé celui de l'esclavage de jadis. Contrairement à l'émancipation que leur apporta la Guerre de Sécession, l'émancipation actuelle se réalise surtout grâce aux propres efforts des Noirs.

L'abolition de la triste condition où se trouve la minorité noire s'effectue grâce à l'application du principe traditionnel d'égalité devant la loi, auquel l'Américain attache un si grand prix, à l'aide du Gouvernement fédéral et à l'intérêt et l'appui croissants des Américains de toutes les origines raciales; mais les progrès dont l'Amérique se félicite sont principalement dus à la population noire elle-même, comme l'a reconnu le Président Johnson dans son message au Congrès du 15 mars 1965. C'est l'action des Noirs eux-mêmes qui a créé l'ambiance actuelle de réforme et qui mènera ce mouvement jusqu'au succès final. Un "Noir nouveau" a surgi : militant, alliant la dignité à l'amour-propre et qui ne s'en remet plus à l'initiative des Blancs. Le mouvement intégrationniste emploie aujourd'hui des méthodes entièrement nouvelles et, en conséquence, remplace ou menace les structures établies de l'initiative noire. Comme l'explique Louis Lomax, nous assistons à la révolte des Noirs contre les injustices du racisme et les tactiques de progression graduelle telles que préconisées par les anciennes organisations pour l'avancement des Noirs.

Les principes, les tactiques, en somme tout le caractère du mouvement intégrationniste actuel est déterminé par le caractère de ce "Noir nouveau." Ce mouvement se distingue par une stratégie d'action directe non violente, le rôle des jeunes, la compétition active et la rivalité entre les organisations intégrationnistes; par le déclin de l'initiative blanche, mais aussi par l'accroissement de l'appui et de la participation des Blancs, et la participation accrue de la classe ouvrière noire.

1. Historique du mouvement

L'esprit qui anime la protestation noire d'aujourd'hui n'est pas nouveau. Il remonte au temps des révoltes d'esclaves et de l'oeuvre que les abolitionnistes noirs, tel Frederick Douglass, entreprirent il y a plus de cent ans.

L'abolition de l'esclavage fut suivie de la période dite de "Reconstruction" (celle du Sud après la Guerre de Sécession), durant laquelle les droits des Noirs affranchis furent reconnus par le Gouvernement fédéral qui, pendant dix ans, en assura la protection. La période de Reconstruction passée, la ségrégation, le déni des droits de vote et d'affermage rural et les menaces de violence réduisirent les Noirs du Sud à une philosophie d'accommodement. La Reconstruction fut suivie d'une période qui vit la détérioration des conditions de vie des Noirs et qui se prolongea jusqu'après la fin de la Première Guerre mondiale.

Le représentant de la pensée noire le plus éminent de cette époque fut Booker T. Washington. Directeur de l'Ecole normale et industrielle de Tuskegee, Washington fut de 1895 à sa mort, survenue en 1915, le Noir le plus influent d'Amérique. Bien qu'il dépensât en secret des milliers de dollars dans la lutte pour le droit de vote des Noirs et contre les lois légalisant la ségrégation, il recommandait publiquement de les accepter et de suivre une politique de conciliation et de progression graduelle.

La NAACP entre en scène

La deuxième période de l'historique du mouvement s'étend de 1909, date de la fondation de l'Association nationale pour l'Avancement des Gens de couleur (NAACP), jusqu'au début des années 30, qui marquèrent l'avenement du "New Deal" du Gouvernement Franklin D. Roosevelt et virent se développer diverses tendances attribuables au "Mouvement progressif," lequel atteignit son point culminant en 1910. Les libéraux de race blanche qui participaient à ce mouvement de réforme, s'inquiétant de l'influence de Booker T. Washington qui préconisait l'accommodement, se joignirent à ses critiques de race noire pour former la NAACP, dans l'espoir de réduire cette influence.

W.-E.-B. Du Bois, dont les idées contrastaient avec celles de Booker T. Washington, fonda le "Niagara Movement", entièrement composé de Noirs et qui dura de 1905 à 1909. Par la suite, Du Bois concourut à la fondation de l'organisation interraciale, la NAACP. Alors que Booker T. Washington acceptait la doctrine de séparation dans l'égalité, les radicaux insistaient sur l'iniquité des lois de ségrégation ; alors qu'il préconisait la conciliation et l'accommodement, ils insistaient sur l'utilité de l'agitation, des réclamations et des plaintes dans l'intérêt de la cause.

La troisième période de l'historique du mouvement débuta au cours des années 20. Elle vit s'étendre les courants libérés par la grande crise économique, la seconde guerre mondiale et la guerre froide, lesquels ont préparé le terrain pour ce qui semble devoir être la dernière étape de la lutte du Noir américain pour devenir un citoyen à part entière. Le "New Deal" de l'administration Roosevelt annonçait la naissance de tendances nouvelles dans les relations raciales, tendances qui se sont maintenues jusqu'à ce jour. L'intérêt de l'administration Roosevelt pour les déshérités ne connaissait pas de barrières raciales et les nouveaux programmes d'assistance sociale étaient destinés à tous les citoyens américains. Les aspirations des Noirs furent accueillies avec sympathie.

L'essor de l'après-guerre

Depuis le "New Deal" de Roosevelt, toutes les administrations du gouvernement fédéral ont également pris l'initiative d'autres mesures visant à la suppression graduelle de la ségrégation raciale. Cependant, depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'en 1964, les facteurs qui contribuèrent le plus aux efforts spectaculaires des Américains de race noire au cours de ces dernières années furent le mouvement vers la liberté des peuples de couleur du monde entier et les décisions judiciaires — notamment la décision prise par la Cour suprême des Etats-Unis en 1954 relative à la déségrégation scolaire. Les lois et les décisions judiciaires nouvelles, l'intérêt croissant du gouvernement fédéral et la tendance favorable évidente de l'opinion publique "blanche" ont fait naître chez les Américains de race noire une confiance nouvelle en l'avenir.

Sous les gouvernements John F. Kennedy et Lyndon B. Johnson de nouveaux efforts ont été entrepris en vue d'amener le Congrès à traduire sous forme de lois la politique gouvernementale d'égalité raciale. La loi de 1964 sur les droits civiques fut la réponse du gouvernement aux revendications des Noirs. La loi de 1965 sur l'inscription électorale, venant à la suite de la campagne dramatique d'intégration menée dans l'Alabama au début de la même année, constitua une autre réponse aux réclamations des Noirs.

Jusqu'au début de la seconde moitié de ce siècle, la base du mouvement intégrationniste était située dans le Nord des Etats-Unis, où les Noirs jouissaient d'une plus grande liberté d'action. La technique de la non-violence était employée depuis vingt-cinq ans. L'utilisation de cette technique spectaculaire et de plus en plus répandue depuis 1960 a été précédée d'une vulgarisation graduelle, d'abord dans le Nord, puis dans les Etats limitrophes et enfin dans le Sud où le Dr Martin Luther King et d'autres ont démontré son efficacité.

Le début de la "révolte"

Des améliorations vinrent accroître la confiance des Noirs, lesquels comprenaient de plus en plus qu'ils n'avaient pas à accepter d'être humiliés. Les humiliations auxquelles il leur fallait encore faire face leur paraissaient plus intolérables que jamais. C'est à cette impatience croissante qu'il faut attribuer l'accélération du rythme de l'action directe non violente vers la fin des années 50, et dont le point culminant fut marqué, en 1960, par le mouvement de "sit-in" (occupation non violente des lieux) des étudiants.

Bien des gens situent le commencement de la "révolte noire" actuelle en 1955, année où eut lieu le boycottage des autobus à Montgomery (Alabama), événement qui, à n'en pas douter, fut des plus importants. Mais la rupture vraiment décisive avec le passé se produisit avec les "sit-in" d'étudiants qui commencèrent de façon spontanée à Greensboro (Caroline du Nord) en 1960. Ils introduisaient pour la première fois l'action directe non violente et massive à l'échelle globale du Sud, qui mena à des milliers d'arrestations et entraîna la participation de dizaines de milliers de personnes. De plus, cette période allait voir pour la première fois la jeunesse se placer en tête du mouvement de lutte pour les droits civiques. Et c'est encore actuellement le cas, car la jeunesse constitue la force dynamique principale qui a obligé les organisations intégrationnistes établies à réviser leur stratégie, révision qui pour ces dernières, était une nécessité impérieuse si elles voulaient garder leur place à la tête du mouvement.

Rivalités entre les organisations

C'est pour ces raisons et pour d'autres encore, qu'il existe entre les diverses organisations intégrationnistes une rivalité due non seulement aux différences de doctrine, de tactiques ou au degré d'activisme dont elles font preuve, mais aussi à leur lutte pour la prééminence dans le mouvement. Si pénibles qu'aient été les conflits, cette rivalité s'est montrée un des éléments essentiels de la dynamique du mouvement de protestation des Noirs. En s'efforçant de faire mieux que ses rivales, chaque organisation entreprend de grands efforts et cherche constamment de nouveaux moyens pour la mise au point de ses programmes. Mais cette rivalité n'empêche pas les diverses organisations de travailler de concert, soit lorsqu'il s'agit de faire face à une forte opposition, soit en vue de la réalisation d'un projet important, comme la Marche sur Washington au mois d'août 1963, ou encore en faisant pression sur les membres du Congrès par l'intermédiaire de la Conférence des Chefs du Mouvement intégrationniste.

Ce qui se passe aujourd'hui résulte de l'accumulation des efforts entrepris depuis la fin des années 50. Le centre de gravité du mouvement s'est déplacé, passant de l'action juridique à l'action directe, et son champ d'activité s'est étendu. (U.S.I.S.) (à suivre)

Des cours pour tous

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

L'Extension de l'enseignement met à la portée de tous l'enseignement universitaire, grâce à la collaboration des professeurs des facultés et départements de l'Université de Montréal et de personnalités reconnues comme des compétences dans leur domaine.

Ces cours s'adressent à tous les adultes désireux d'acquérir ou de parfaire une formation professionnelle ou de poursuivre leur éducation en vue de leur enrichissement personnel. Aucun titre académique n'est exigé pour l'admission aux cours.

CULTURE GÉNÉRALE
CIVILISATION — Civilisations extrêmes-orientales: Le Japon — Civilisation française — Connaissance de l'Amérique latine
DROIT — Culture juridique 1re et 2e années
LECTURE RAPIDE — Lecture rapide
LINGUISTIQUE — Art oratoire — Français écrit
LITTÉRATURE — Le théâtre grec — Des livres et des hommes — Le héros de roman et la société — Présence du spirituel dans le roman contemporain — Esthétique du théâtre I
CINÉMA — Eisenstein — Les cinéastes du récit
MUSIQUE — Deux siècles d'histoire de la musique (19e et 20e)
PHILOSOPHIE — Philosophes d'hier et d'aujourd'hui — Philosophie morale et psychanalyse
THÉOLOGIE — Culture théologique

PSYCHOLOGIE
Psychologie de l'enfant — de l'adolescent — de la personnalité — Aspects psychologiques de la vie conjugale — Laboratoire en dynamique de groupe — Psychologie des relations interpersonnelles

SCIENCES
BIOLOGIE — Version bleue
BOTANIQUE — L'homme et le monde végétal
CHIMIE — Chimie générale
MATHÉMATIQUES — Programmation et recherche opérationnelle

SCIENCES SOCIALES
ANTHROPOLOGIE — Hommes et mondes: cycle d'initiation à l'étude des peuples et des civilisations — Aspects de la colonisation I
CRIMINOLOGIE — Introduction à la criminologie — Criminologie clinique I — Eléments de pénologie et criminologie clinique II — Evolution de la pensée pénale et criminologique contemporaine
RELATIONS INDUSTRIELLES — Problèmes de relations industrielles — Economie du travail — Administration du personnel — Principes d'administration et de l'organisation — Législation du travail et de l'emploi
RELATIONS PUBLIQUES
SCIENCES POLITIQUES — Introduction à la politique
SOCIOLOGIE — Introduction à la sociologie — Sociologie des communications de masse — Sociologie du Canada français

LANGUES VIVANTES
Allemand — Anglais — Espagnol — Italien — Polonais — Russe — Français (comme langue seconde)

COURS DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Assistantes dentaires — Gestion d'hôpital — Guides touristiques — Inspection sanitaire — Institut de traduction — Secrétaires médicales — Travailleurs en loisirs

Les cours ont lieu à l'Université de Montréal et certains sont répétés à l'Institut de Technologie Laval. — Dépliants sur demande

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
CASE POSTALE 6128, MONTRÉAL 3
Tél.: 733-9433 et 733-8573 (cours d'anglais - français - Institut de traduction) — 733-9951 (autre cours)

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

CHEFS-D'OEUVRE

Trente-quatre lithographies et eaux-fortes signées par les plus grands artistes d'aujourd'hui et provenant des collections de deux galeries d'art fort réputées de Londres et Paris, seront mises en vente à Montréal dès aujourd'hui. La liste des oeuvres exposées se lit comme un répertoire des plus grands maîtres de l'art contemporain. On y trouve, entre autres, les noms de Picasso, Braque, Appel, Chagall, Moore, Matisse, Rouault et Kandinsky. L'exposition, qui s'intitule "Chefs-d'oeuvre de la gravure contemporaine", se tiendra jusqu'au 31 août à la Galerie Agnès Lefort, 1504 ouest, rue Sherbrooke.

EXPO-THEATRE

La compagnie canadienne de l'Exposition universelle 1967 tiendra une conférence de presse au Cercle des Journalistes de Montréal, à l'hôtel Mont-Royal, à 6 h. 15, mardi 17 août, à l'occasion du dévoilement de la maquette de l'Expo-Théâtre, le seul théâtre construit par l'Expo 67. M. John Pratt, directeur délégué aux spectacles, parlera de la conception et de la raison d'être du Théâtre-Expo et décrira le programme général des spectacles de l'Expo. Le Colonel Edward Churchill, directeur-délégué à l'aménagement répondra aux questions concernant la construction du théâtre.

CENTRES

Une réunion qui groupera les responsables des divers Centres culturels de la province de Québec se tiendra à l'université de Sherbrooke, les 27, 28 et 29 août 1965. Cette réunion aura pour but de permettre aux participants d'acquérir de plus vastes connaissances afin d'atteindre un rayonnement maximum, d'établir un premier contact entre les Centres de toute la province et d'exposer les problèmes des organismes déjà existants.

SOUS LES ETOILES

Demain soir, à 21 heures, Germaine Dugas présentera le dernier spectacle de la saison de la Boîte à Chansons "Sous les Etoiles".

A cette occasion, "Les Cailloux", interprètes de chansons folkloriques, seront les vedettes du spectacle. Jacques Lapointe, Christian Châtelain et Hélène Hétu présenteront leur répertoire.

COURT METRAGE

Les meilleurs courts métrages du monde entier seront présentés à la prochaine "Photokina" de Cologne du 1er au 9 octobre 1966. Sous le titre "La parade du court métrage", un cinéma de 210 places présentera dans un programme permanent des films ayant remporté des prix durant les dix dernières années, et empruntés aux archives du "Festival ouest-allemand du court métrage d'Oberhausen".

Il est aussi prévu la tenue d'un colloque sur la situation dans laquelle se trouve la production internationale des courts métrages.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

COMEDIE CANADIENNE — Les Feux Follets: 8.30; dimanche matinée à 2.30 - Relâche lundi.
PLACE DES ARTS — "L'Opéra d'Aran": 8.00 - Festival de Montréal
LA POUDRIERE — "Mary, Mary": 8.40 - Dim. relâche.
PRAIRIES, JOLIETTE — "De Doux Dingues": 8.30 — Relâche lundi et vendredi.
SUN VALLEY — "Bienheureuse Anaïs": 9.00.
THEATRE DE MARJOLAINE — "Il est une saison" — 9.00.

CINÉMA

ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "What's New Pussicat" - 1.00 - 2.55 - 5.05 - 7.10 - 9.20.
BIJOU — "Vous Souvenez-vous de Paco": 1.32 - 5.06 - 8.40 — "Le Mépris": 1.55 - 3.24 - 6.38 - 10.12
CANADIEN — "Les fausses hontes" — 12.05 - 3.25 - 6.30 - 10.00 - "Comme Dieu m'a faite" — 1.30 - 4.50 - 8.05.
CHAMPLAIN — "La conquête de l'ouest": 12.20 - 3.10 - 6.00 - 8.50
CAPITOL — "Von Ryan's Express": 10.05 & 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.30
CINEMA FESTIVAL — "Gli Anni Ruggenti": 7.30 - 9.30.
CHATEAU — "It's A Mad, Mad World": 1.50 - 5.10 - 8.30
CINERAMA - THEATRE IMPERIAL "The Hallelujah Trail" — mar., mer., jeu., sam., 2.00 — Tous les soirs 8.30 — dim., 1.00 - 4.45 - 8.30.
DAUPHIN — "Alphaville": sam. - dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 Sem.: 7.30 - 7.30
ELYSEE — "Nobody Waved Goodbye": du lundi au vendredi: 7.30 - 9.30; samedi: 1.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00; dimanche: 1.30 - 3.30 - 7.30 - 9.30— Eisenstein: "Les Copains" du lundi au vendredi: 7:30 - 9.30; samedi: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00
EMPIRE — "Seduced and Abandoned": 6.10 - 10.00; — "To Bed ... or not To Bed": 8.15. Dim. à partir de 1.00.
FRANCAIS — "L'Ile du désir": 11.50 - 3.05 - 6.15 - 9.30 — "Bourreau de Londres": 10.05 - 1.15 - 4.25 - 7.45
GRANADA — "L'Ile du désir": 1.10 - 4.35 - 8.00 — "Bourreau de Londres": 2.50 - 6.15 - 9.40
JEAN-TALON — "Les fausses hontes" — 12.05 - 3.25 - 6.30 - 10.00 — "Comme Dieu m'a faite" — 1.30 - 4.50 - 8.05.
KENT — "The Guide": 12.40 - 2.45 - 4.55 - 7.00 - 9.10
LAVAL — "Passeport diplomatique": 2.15 - 5.50 - 9.20; "L'Aventurier magnifique": 12.40 - 4.10 - 7.40
LOEW'S — "The Sandpiper":
LA SCALA — "Le Rock du bagne": 12.05 - 5.00 - 10.00 — "L'incroyable Jerry": 3.40 - 8.30 — "Les blondes, brunes et rousses": 1.30 - 6.45.
MERCIER — "A cause d'Eve": 2.30 - 7.00 - 9.28; Sam. et dim.: 12.38 - 2.59 - 5.20 - 7.41 - 10.02
MONKLAND — "It's A Mad, Mad World": 12.40 - 3.20 - 6.00 - 8.40
ORPHEUM — "Avec Amour et avec rage" — 10.50 - 12.55 - 3.05 - 5.10 - 7.25 - 9.40
OUTREMONT — "The Patsy": 1.05 - 4.25 - 7.45 — "Viva Las Vegas": 3.00 - 6.20 - 9.40
PALACE — "The Yellow Roll-Royce": 9.50 - 12.00 - 2.15 - 4.30 - 6.50 - 9.10.
PAPINEAU — "L'Ile du désir": 1.15 - 4.40 - 8.00; "Bourreau de Londres": 2.50 - 6.10 - 9.35
PARISIEN — "The Family Jewels": 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.35
PLAZA — "Les fausses hontes" — 12.05 - 3.25 - 6.30 - 10.00 — "Comme Dieu m'a faite" — 1.30 - 4.50 - 8.05.
PLACE VILLE-MARIE — Grande salle: "It Success": 12.50 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.35 — Petite salle: "Zorber the Greek": 12.00 - 3.30 - 6.10 - 8.50
RIALTO — "It's a Mad, Mad World" 1.55 - 5.15 - 8.30
RIVOLI — "L'Ile du désir": 2.55 - 6.15 - 9.40; "Bourreau de Londres": 1.15 - 6.40 - 8.00
SAVOY — "It's a Mad, Mad World": 12.45 - 3.30 - 6.10 - 9.00
SAINT-DENIS — "Le mépris": 11.55 - 3.24 - 6.38 - 10.12 — "Vous souvenez-vous de Paco": 1.32 - 5.06 - 8.40
SEVILLE — "The Sound of Music": 8.15 — Merc., sam., dim.: 2.15
SNOWDON — "Lord Jim": 12.45 - 3.20 - 5.55 - 8.35.
STRAND — "It's a Mad, Mad World" 10.04 - 2.50 - 3.35 - 6.25 - 9.10
VERDI — "Judex" — 8.15 — "Les Parisiennes" — 6.15 - 9.55.
WESTMOUNT — "Those Magnificent Men in their Flying Machines".
YORK — "Monkey's Uncle": 1.05 - 2.55 - 4.45 - 7.10 - 9.30

RADIO-SELECTION

• A CBF-FM, à 1 h. 10, Matinée symphonique. Au programme, la 3e Symphonie, de Schumann, dir. Paul Klecki; le Concerto de piano, K. 453, de Mozart, avec Gyorgy Sebok et l'Orchestre Jean-François Paillard; Scènes symphoniques, de von Einem, avec l'Orchestre de Vienne; Psyché, de Franck, dir. André Cluytens.

• A 1 h. 30, Une demi-heure avec ... l'amour chez les animaux, texte de Bernard Dagenais.

• A 2 h. 30, Entretien avec Blaise Cendrars; présentation de Jean-Raymond Boudou.

• A 3 heures, Les Chefs-d'oeuvre de la musique, émission consacrée à Schumann. Le programme comprendra la Fantaisie en do mineur, interprétée par Geza Anda; le Trio no 3 en sol mineur; sept Lieder; Introduction et Allegro, op. 134, avec le concours de Sondra Bianca, pianiste.

• A 6 h. 30, Les Choralies de Vaison-la-Romaine.

• A CBF-FM, à 7 h. 30, En blanc et noir. Margaret Ann Ireland jouera les Impromptus, op. 90, de Schubert.

• A 8 heures, Théâtre d'Europe. CBF-FM

• A CBF-FM, à 8 h. 30, Comédies en musique qui présente Le Petit Duc, de Lecocq, avec Nadine Renaux, Willy Clément, René Hérent, Liliane Berton et l'Orchestre des concerts Lamoureux, dir. Jules Gressier.

• A 9 h. 30, Une littérature en question. Nicole Deschamps et Jean Filiatrault interrogent André Maillet.

• A 11 heures, Nocturne. Au programme, deux Symphonies, de J.-C. Bach; Water Music, de Haendel, et Marche écossaise, de Debussy.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

LUNDI

CBFT 2

12.00 Musique
1.55 Téléjournal
2.00 LONG METRAGE "Le Rouge est mis" — gangsters — français
3.30 Un inspecteur sentimental
4.00 L'Aventurier des mers
5.00 BOBINO
5.30 Rue de l'Anse
6.00 Médard et Barnabé
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Mon pays, mes chansons
8.30 Panique
9.00 En vacances avec... Les Swingle Singers de Paris
9.30 CHASSE et PECHE
10.00 P.S.
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA "Les Trois Corsaires" — aventures — italien

CFTM 10

11.00 Mire — Musique
11.15 36—24—36
11.30 Histoire du Far-West
12.00 Bien l'bonjour
1.15 Programme double "La Sévillanne" — comédie dramatique — français "Je te retrouverai" — drame satirique — américain
4.30 Les P'tits Bonhommes
5.30 Aventure
6.00 Télé-Mètre
6.30 Sport-Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Le Virginien
9.00 Vox Populi
9.30 Grand Prix Musical
10.00 Police des Plaines
10.30 Michel de La Vega
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 CINEMA "Anne-Marie" — comédie dramatique — français

CBMT 6

12.30 Test Pattern and Music
1.21 Today on CBMT
1.27 News and Weather
1.30 Luncheon Date
2.30 Movie Matinée "Lover Boy"
4.00 Vacation Time
5.00 Mr. Piper
5.30 Look
6.00 Jonnie Quest
6.30 Across Canada
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports With Doug Smith
7.30 Intertel This Question of Colour
8.30 Singalong Jubilee
9.00 Dangerman
10.01 Jack Benny
10.30 Focus
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.30 Sports Final
11.37 Science Fiction Theatre "The Gamma People"

CFCF 12

1.30 The Sound of Twelve
1.45 Meditation — Newsroom 12
2.00 The Liberal Arts
2.30 The Pierre Berton Show
3.00 People in Conflict
3.30 It's Your Move
4.00 Surprise Party
4.30 The Mickey Mouse Club
5.00 Family Theatre "Do You Love Me"
6.15 Channel 12 Stakes
6.30 Pulse — News — Sports
7.00 Sentimental Agent
8.00 Bewitched
8.30 It's Your Move
9.00 Wanted — Dead or Alive
9.30 Take A Chance
10.00 Dr Kildare
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Nightcap
12.05 Newsroom 12 — Meditation

la Musique par Gilles POTVIN

VENDREDI SOIR, PLACE DES ARTS

Francescatti-Casadesus: les plus hautes régions de l'art

Ce devrait être le propre des festivals de musique de ne présenter que des activités absolument exceptionnelles, de manifestations auxquelles il est impossible d'assister au cours d'une saison normale. Un concert comme celui donné vendredi soir, dans la Grande Salle, par Zino Francescatti et Robert Casadesus, se situe dans cette catégorie d'événements extraordinaires et, jusqu'à ce jour, il s'agit incontestablement de la soirée la plus mémorable du festival courant.

Les deux artistes français nous ont donné le meilleur d'eux-mêmes et de leur art dans un programme magnifique, comportant des sonates de Debussy, Fauré et Beethoven. En premier lieu, ce fut la sonate magique de Claude Debussy, l'un des chefs-d'oeuvre de l'école française. Si le charme n'opéra pas dès les premières mesures, il ne faut pas s'en émouvoir. Les deux artistes semblaient peoccupés d'ajuster leur sonorité et d'établir les proportions du dialogue. Dès que ce fut chose faite, la musique seule devint la préoccupation des artistes et aussi du public.

La magnifique Sonate en la majeur, Op. 13, reçut un traitement si glorieux que l'oeuvre prit, par moments, des proportions véritablement héroïques, ce qui est rarement le cas dans la musique tendre et tout intérieure de Gabriel Fauré. On reste étonné de constater que cette sonate, d'un souffle romantique presque brahmsien, précède de quelques années la première oeuvre du maître allemand dans cette forme.

Il faut remonter aux visites de Szigeti et de Menuhin pour retrouver une exécution aussi superbe de la célèbre Sonate No 9, en la majeur, l'immortelle "Kreutzer" de Beethoven. L'art des deux musiciens français s'est ici modifié pour suivre les indications de Beethoven qui voulait dans ces pages un combat, une opposition entre les deux instruments, plutôt qu'une collaboration étroite. Ce style concertant fut retrouvé par Francescatti et Casadesus, particulièrement dans les mouvements extrêmes de l'oeuvre. Dans le magnifique andante à variations, les artistes se sont élevés aux plus hautes régions de l'art.

Il est à la fois désolant et inquiétant que la Grande Salle n'ait pas été plus remplie pour une manifestation artistique d'une telle envergure. Mais le public présent y a trouvé son compte et a chaleureusement acclamé les deux maîtres français.

JEUDI PROCHAIN A MAURICE-RICHARD

"Hommage à la Scandinavie"

Le prochain concert populaire à l'Aréna Maurice-Richard aura lieu jeudi, le 19 août à 8 h, 30 p.m. au lieu du mercredi, 18, ceci afin de permettre aux Festivals de Montréal d'offrir une dernière représentation de "L'Opéra d'Aran". Ce concert du jeudi 19 sera le 12e et avant-dernier de la présente série. On rendra hommage à la Scandinavie avec le concours de deux solistes, Réjane Cardinal, mezzo-soprano et William Stevens, pianiste. Le chef d'orchestre sera Alexander Brott, directeur artistique de ces concerts, qui est paru au pupitre pour la dernière fois au concert du 7 juillet.

Le programme comprendra les oeuvres suivantes: Suite No 1, "Peer Gynt", groupant "Au matin", "La mort d'Aase", "Danse d'Anitra" et "Dans le hall du roi des montagnes." Premier entracte. Concerto en la mineur, Op. 13, pour piano et orchestre (Grieg) avec M. Stevens comme soliste. Second entracte. Groupe de mélodies de Grieg, Kjerulf et Sibelius, chantées par Mlle Cardinal; "Finiandia" poème symphonique (Sibelius).

Réjane Cardial est bien connue du public canadien, ayant donné de nombreux concerts à travers le pays, y compris des participations aux festivals de Montréal, Vancouver et Banff. Elle a également fait des tournées de récitals en France et en Belgique. En 1962, elle fut choisie par le Congrès du spectacle comme "la meilleure chanteuse de l'année" pour son interprétation du rôle de la Mère, dans l'opéra de Menotti, "Ahmal et les visiteurs de la nuit" à la télévision de Radio-Canada.

Le pianiste montréalais William Stevens a fait ses études dans sa ville natale et a fait son début à Boston en 1952, avec le plus grand succès. En 1962, son premier récital à Carnegie Hall lui valait d'élogieuses critiques de la presse new-yorkaise. Cet été, il est vedette d'une émission hebdomadaire au réseau anglais de télévision, "Let's Talk Music". Ses disques, étiquette Laurentien, sont également en grande demande.

LES SAISONS

L'oratorio, domaine de prédilection des Festivals de Montréal, nous vaudra une audition du chef-d'oeuvre de Josef Haydn, "Les Saisons" qui clora le festival, le 31 août, sous la direction de Wilfrid Pelletier. Les solistes seront Ann Elgar, soprano, Léopold Simoneau, ténor et Thomas Paul, basse.

Deux concerts symphoniques consacrés à la musique de Johann et Josef Strauss auront lieu les 23 et 24 août, sous la direction d'Eduard Strauss, descendant des célèbres compositeurs viennois. Deux chanteurs canadiens, Claire Gagnier, soprano, et Pierre Duval, ténor, seront les solistes.

APRÈS LE VIe FESTIVAL DU FILM

Le public plébiscite "Chronique d'un fou"

Cette année encore le comité scientifique (1) du Festival international du film de Montréal a conduit quelques sondages afin de connaître l'opinion des spectateurs sur les films étrangers qui furent présentés.

Les résultats des six sondages effectués sont basés sur un échantillon tiré au hasard. La taille de l'échantillon a varié d'une fois à l'autre suivant le nombre de spectateurs et les fins d'analyse.

Pour connaître les caractéristiques des spectateurs du festival, les films ayant fait l'objet des sondages ont, eux aussi, été choisis au hasard.

Les spectateurs ont exprimé leur satisfaction à l'endroit de chacun des films en répondant à la question suivante: "Du film que vous venez de voir, diriez-vous que vous êtes: très satisfait, légèrement satisfait, ni satisfait ni mécontent, mécontent ?"

Voici les résultats d'une première compilation.

"Le Jeu de l'oie": très satisfait: 32%; satisfait: 41%; légèrement satisfait: 16%. "Alphaville": 35, 35, 9. "Le Manuscrit trouvé à Saragosse": 43, 38, 14. "Walk-Over": 14, 27, 15. "Kawaidan": 45, 32, 12. "Chronique d'un fou": 50, 36, 9.

Chronique d'un fou a donc obtenu la cote de satisfaction la plus élevée (86%), alors que **Walk-over** a obtenu la moins élevée (41%). Vient en deuxième lieu, après **Chronique d'un fou, Le manuscrit trouvé à Saragosse** (81%), suivi en troisième lieu par **Kwaidan** (77%) et, en quatrième et en cinquième lieu, par **Le jeu de l'oie** (73%) et par **Alphaville** (70%).

1) En collaboration avec le Centre de Recherche sur l'Opinion Publique (C.R.O.P. Inc.)

Glapissements à New York pour les Beatles

NEW YORK — Les Beatles sont arrivés à New York vendredi soir par une porte dérobée de l'aéroport John Kennedy où leur avion s'était posé loin du bâtiment où débarquent les voyageurs transatlantiques et loin de leurs "fans".

Mais dix mille gamines les ont salués de leurs glapissements quand ils sont arrivés à leur hôtel, au coeur même de New York, où ils ont réservé un appartement à $300 par jour. La police a dû barrer les rues voisines pour empêcher les accidents.

Les Beatles ont donné hier soir un concert en plein air dans un stade de baseball dont les 55,000 places à $4 et $5 pièce sont vendues depuis un mois.

EMPIRE CINEMA DE REPERTOIRE 451 OGILVY 274-4521
En PLUS: "Unique, plein de drôlerie" ALLELUIA Un film d'Adolfas Mekas s.-t. français
LE PLUS AUDACIEUX LE PLUS EXPLOSIF LE PLUS INSOLENT LE PLUS VIOLENT
A L'AFFICHE: Le soir à 6h.30 et 8h.15 p.m. Dim.: dès 1h.
VIRIDIANA
Espagnol avec s.t. anglais! LE CHEF-D'OEUVRE DE LUIS BUNUEL!!

ELYSEE — AIR CLIMATISÉ — RESNAIS — EISENSTEIN

NOBODY WAVED GOODBYE (DÉPART SANS ADIEU)
DERNIERS JOURS
"MERVEILLEUX... EXCEPTIONNELLEMENT BEAU!"
"UN SUCCÈS RENVERSANT!"
"UN FILM A NE PAS MANQUER!"
"★★★½★!"
sous-titres français
9e SEM. IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLE
UN FILM DE YVES ROBERT
COPAINS

CINERAMA Lun. 8h.30 - Mar 2h., 8h.30
en CINERAMA et TECHNICOLOR avec BURT LANCASTER
LEE REMICK ... une comédie-satire western débordante de rire
THE HALLELUJAH TRAIL

• BILLETS RESERVES EN VENTE par courrier — au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob musique — Morgan, (magasins Boulevard, Rockland, Dorval) — CKJL radio, St-Jérôme
• Enfants, 10 ans, admis mar. mer. jeu. sam. 2 h. - Dim. 1 h.
NULLE PART AILLEURS — ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA
Air climatisé IMPERIAL CINERAMA 1430, Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

.....UNE SÉLECTION DE FILMS REMARQUABLES
Maintenue à l'affiche jusqu'au 20 août seulement
(Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal)
lundi 9 août 7.30 - 9.30 GLI ANNI RUGGENTI (Zampa) version française en primeur à Montréal
mardi 10 août 7.30 - 9.30 UNE VIE (Astruc) Maria Schell - Antonella Lualdi version française
AIR conditionné
CINEMA FESTIVAL 1206 est STE. CATHERINE TÉL. 525-8600

Roger Peyrefitte
LES JUIFS
La Cité des Livres
4440, rue St-Denis
843-6241
Commandes postales acceptées
Prix: $7.20

UN FILM DONT... LE MONDE ENTIER Parle!
GRAND PRIX DU FESTIVAL DE BERLIN!
LA CRITIQUE UNANIME: UN CHEF-D'OEUVRE!
DE JEAN-LUC GODARD

ALPHA VILLE
EDDIE CONSTANTINE ANNA KARINA AKIM TAMIROFF
Le Dauphin
Samedi - Dimanche: 1.25 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Sur semaine: 7.30 - 9.30

CE SOIR À 8H.15

Parc Richelieu
Le dimanche: 2h.15 — Pas de courses le jeudi
Venez donc vous amuser à la MECQUE DES PARIEURS! Magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 642-7444. Service d'autobus de la C.T.M. Renseignements: 877-6260.

été 1965 VISITES avec guides du lundi au samedi, de 10h. à midi et de 1h. à 3 heures; le dimanche, de 1h. à 4 heures.
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) 842-2112

AUJOURD'HUI
GILBERT BÉCAUD
"Ce que Gilbert Bécaud avait dans le coeur, il l'a exprimé de la façon la plus directe et parfois la plus émouvante. L'argument est sobre et dramatique, la partition est inspirée par le vérisme italien..."
BERNARD GAVOTY critique musical du "Figaro" et animateur de l'émission "Les Grands Interprètes" à la R.T.F.
"Vocalement, c'est très bien écrit. Musicalement, aussi. Chaque rôle est bien situé par rapport au personnage qu'il évoque. Chacun a sa caractéristique musicale. Autrement dit, c'est bien campé..."
JEAN WITOLD, de l'émission "Les Grands Musiciens" à la R.T.F.
PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE
OPÉRA D'ARAN
Les 9, 12, 14, 16 et 18 août à 8 heures
Distribution: Suzanne Sarroca, Fernande Chiocchio, André Turp, Robert Savoie, Raimund Herincx, Claude Corbeil, Napoléon Bisson, David E. Serkin et Benoît Dufour
metteur en scène: Paul Buissonneau
décors: Hugo Wuethrich
costumes: Ann Pritchard
chef des choeurs: René Lacourse
Orchestre Symphonique de Montréal
au pupitre: Michel Perrault

Festival de Montréal du 9 au 31 août 1965
Prix des places: 6.00 5.00 4.50 3.00 2.50
Mandat-poste ou chèque visé à l'ordre de PLACE DES ARTS. Pour plus de renseignements, brochures/visa faire appel ou composez 842-2112. Les guichets sont ouverts de 10 heures du matin à 8 heures de l'après-midi. Prière d'utiliser l'entrée située à 175 ouest, rue Ste-Catherine.
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL.: 842-2112

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
SÉRIE DE GALA
ZUBIN MEHTA, directeur artistique • PIERRE HETU, assistant chef d'orchestre

28 • SEPTEMBRE — ZUBIN MEHTA, JOHN BROWNING, pianiste
19 • OCTOBRE — "AIDA" de Verdi, ZUBIN MEHTA, Virginia Zeani, Aida, Jon Vickers, Radames
16 • NOVEMBRE — BALLET NATIONAL DU CANADA "Pulcinella"
11 • JANVIER — TORONTO SYMPHONY, SEIJI OZAWA
7 • FÉVRIER — "TOSCA" de Puccini, Marie Collier, Tosca, Richard Verreau, Mario
22 • FÉVRIER — ZUBIN MEHTA, RICHARD VERREAU, ténor
22 • MARS — CHARLES MUNCH, MARILYN HORNE, soprano
5 • AVRIL — THOMAS SCHIPPERS, LILI CHOOKASIAN, contralto

PRIX		
Parterre	DD-D	$ 45.00
Parterre	E-T	$ 48.00
Parterre	U-Z	$ 41.00
Corbeille	A-D	$ 48.00
Corbeille	E-K	$ 47.00
Mezzanine	A-D	$ 35.00
Mezzanine	E-H	$ 34.00
Balcon	A-D	$ 25.00
Balcon	E-F	$ 20.00

PLACE DES ARTS 175 ouest, rue Ste-Catherine Montréal 18, P.Q.
Série de Gala 1965-66
Nom .... Tél. Rés.: .... Bureau: ....
Adresse ....
Veuillez retrouver, ci-inclus, mon chèque au montant de $ .... en paiement total de .... abonnement(s).
Indiquez votre choix
☐ Parterre DD-D ☐ Parterre E-T ☐ Parterre U-Z ☐ Corbeille DD-D ☐ Corbeille E-K ☐ Mezzanine A-D
☐ Mezzanine E-H ☐ Balcon A-D ☐ Balcon E-F ☐ Loge mezzanine ☐ Loge Balcon
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL.: 842-2112

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

Victoire féminine contre le dieu des nuages ...

Il y a "Les parapluies de Cherbourg" et il y a les parapluies du Saguenay ! "Les parapluies de Cherbourg" ont ruisselé au cinéma. Les parapluies du Saguenay-Lac-St-Jean ont ruisselé dans la réalité pendant dix ans, créant ainsi le plus long suspense québécois, capable, en fait, de noyer toutes les offres et tous les échanges de pots-de-vin, dont les gazettes et les ondes nous parlent à tour de rôle depuis . . . plus de dix ans d'ailleurs, depuis qu'il y a le patronage, le bon et le mauvais. Parce qu'ici, au Québec, nous avons les deux ! Et d'aucuns nous croient encore en retard !

Comme tout le monde, j'avais lu quelques communiqués dans les journaux sur l'"Opération Para-Pluie," mais c'était toujours assez bref. A la TV, un soir, une courte entrevue avec des gens de la place nous apportait quelques aperçus sur cette histoire de pluie artificielle qui trempait, apparemment, aussi bien que la vraie. Mais ça n'avait pas été assez bref, le lendemain, une autre entrevue, cette fois avec le ministre des Ressources naturelles, nous apprenait, en bloc, que l'ensemencement des nuages n'avait pas coûté des millions au Gouvernement, seulement quelques dizaines de milliers de dollars, et que la population du Saguenay-Lac-St-Jean avait beaucoup exagéré les dommages causés par cette satanée pluie artificielle, qui tombait régulièrement sans réquisition des gens de la région, et exagérée, également, les réclamations en dommages-intérêts, etc. Bref, on se plaignait pour rien dans ce coin-là.

Mais l'histoire des parapluies du Saguenay n'était pas à son épilogue, pas même au dernier chapitre et le suspense se maintenait admirablement, grâce au contingent de "femmes en colère" entrées dans la bataille. Un jour, enfin, où l'on ne se contenta plus d'acheteh des caoutchoucs, des galoches, des "claques" et des parapluies (unique commerce qui pouvait encore faire des affaires dans le pays tout en assistant, de saison en saison à la transformation, pour le pire, de la vie agricole, économique, touristique, sociale, sportive, même animale, sans parler du niveau de la santé publique qui indiquait une baisse inquiétante. En fait, depuis 1956, année de l'installation des machines à pluie, on enregistra une augmentation dans les averses de 29.9 p.c., soit 481.34 tonnes d'eau de trop ! On prit du temps, dans la région, à savoir et à admettre la présence de générateurs à iodure d'argent pour l'ensemencement des nuages ! Encore une fois, ils n'avaient rien demandé, ces gens, et voilà que leur région et son climat étaient pris en charge par la "Weather Engineering Corporation," de Montréal ! Si, au moins, cette compagnie portait un nom français ! Ces Québécois auraient pu se laisser noyer par amour du français : l'achat chez nous, quoi ! Mais non, la trahison, dans le Québec, jusque dans la pluie artificielle ! Et payée par l'Etat ! En quels temps vivons-nous, grands dieux !

Une fois connues les origines de ce fléau public artificiel (comme quelques autres), la colère monta dans les têtes . . . pourtant mouillées plutôt que chaudes : on s'organisa, on passa à l'attaque. On voulut d'abord savoir combien de "machines à pluie" fonctionnaient dans les paroisses et les champs, et leur emplacement exact. Il y en avait trente-deux (32) (quand on paye on a du service), mais le ministre lui-même avoua ignorer l'endroit de ces points stratégiques. Alors, au plan de campagne des maires de Chicoutimi, Alma, etc., de l'Union des cultivateurs, des gérants et propriétaires d'hôtels qui voyaient le tourisme diminuer de plus en plus, les "femmes en colère" décidèrent d'ajouter une action positive, défensive et active à la fois, à l'"Opération Parapluie." Après avoir recruté des auxiliaires dans les villes et villages de toute la région, le 3 mai, dans une seule soirée, une pétition était signée par 60,718 femmes contre la batterie de cuisine de la "Weather Engineering Corporation." "Si nous n'obtenons pas justice d'Ottawa, avait dit, dans le temps Jean-Marie Couet, secrétaire de l'Union des cultivateurs, nous marcherons sur la colline parlementaire. Et si cela n'est pas suffisant, les cultivateurs bloqueront toutes les routes de la région avec leurs tracteurs et camions jusqu'à ce qu'ils obtiennent ce qu'ils veulent." C'est-à-dire l'interruption pure et simple de l'ensemencement des nuages. Et parce qu'en désespoir de cause, on alla porter plainte jusqu'à Ottawa par la voix du député fédéral de ce comté québécois. En Ontario, on doit passer pour ne pas savoir ce qu'on veut dans le Québec : un jour, trop de pots-de-vin; le jour suivant, trop d'eau !

Entre-temps, des comités d'étude s'organisaient pour connaître les propriétés, la puissance, les bienfaits et les méfaits de l'iodure d'argent dans l'atmosphère. Médecins de la région, physiciens des universités canadiennes, spécialistes en endocrinologie et en oto-rhino-laryngologie acceptèrent de renseigner la population. Et ces femmes ne se contentèrent pas d'écouter les savants et de leur offrir ensuite une tasse de thé, elles passèrent à l'étude du problème par la lecture d'ouvrages de spécialistes sur la question. C'est ainsi qu'elles ont pu découvrir la valeur de l'étude et de la recherche en documentation, quand elles apprirent l'opinion d'un savant, le docteur Irving Longmuir, Prix Nobel, qui affirme "qu'une particule d'iodure d'argent, pas plus grosse que la pointe d'un crayon, peut affecter cent millions de tonnes d'air; que l'inondation de la vallée du Missouri, en 1952, avait été provoquée par un générateur à iodure d'argent ! que la tornade qui a causé cinq millions de dommages en Georgie, en 1947, était l'oeuvre de "fabricants de pluie"; enfin, qu'un orage, une fois déclenchée, en engendre d'autres à son tour !" Ce que c'est intéressant le progrès scientifique ! A condition de savoir s'en servir.

Les Québécois de la région sinistrée n'en ont pas été moins blâmés d'avoir porté plainte, par le météorologue de la "Weather Engineering Corporation," M. Bernard Power (au nom prédestiné), qui a dénoncé publiquement "l'attitude négative et anti-scientifique de gens qui veulent freiner le progrès," quand les expériences de sa compagnie suscitent "l'intérêt des observateurs russes, américains, japonais et australiens" ! Il a oublié de mentionner les "observateurs mouillés" du Québec . . . qui devraient être décorés pour . . . leur endurance aux expériences scientifiques. Comme si nous n'avions pas assez de nous défendre contre les retombées radiotactives du strônium 90, voilà, à présent, les chutes de l'iodure d'argent attirées sur le Québec ! Et pourquoi exactement ? Les journaux en ont tous parlé, mais ne manquez pas de lire l'excellent reportage de *Perspectives* de *Dimanche-Matin* (7-8-65).

La photo en couleur des Québécoises qui ont retrouvé le sourire sous leurs parapluies multicolores — ombrelles à présent sous le ciel d'été tout doré — est, non seulement un document, mais un plaisir pour les yeux. Les organisatrices de l'Opération Para-pluie, qui a recueilli 60,718 signatures de "femmes en colère," avaient comme présidente Mme Janine Simard, photographiée, elle aussi, dans un paysage qui a enfin retrouvé son soleil ! Félicitations à ces vaillantes Québécoises !

En 1960, quand on nous avait promis une "équipe-du-tonnerre," on a oublié de parler des nuages ensemencés par le dieu progrès ! On savait que les coups de foudre seraient multiples, on ne pouvait savoir qu'il y aurait autant d'eau !

Bravo ! les Québécoises du Saguenay et du Lac-St-Jean ! Voilà ce qui s'appelle défendre son pays ! Une des premières parmi les sciences de la vie.

Germaine BERNIER

Les passagers pourront, dès cette année, regarder la TV dans leur voiture, sur un téléviseur portatif de neuf pouces. Ces appareils, offerts en quantité limitée, pourront être commandés chez les concessionnaires Ford et Lincoln-Mercury canadiens, lors du lancement des nouveaux modèles 1966 en octobre prochain. Ces téléviseurs d'autos sont des Philco à transistors pourvus d'un cordon à courant continu de 12 volts qui pourra être branché soit dans l'allume-cigarette ou sur une batterie portative. L'usager pourra également brancher son téléviseur dans une prise de courant murale, au foyer, ou l'utiliser avec des écouteurs.

Tapis et couvre-planchers en montre cette semaine à Montréal

Les gains enregistrés ces dernières années par les fabricants canadiens d'articles couvre-planchers n'ont été dépassés par aucune autre industrie.

Le succès de cette industrie est dû aux efforts continus qu'elle déploie pour améliorer et varier constamment la qualité de ses produits.

C'est en poursuivant de tels objectifs et en maintenant un contrôle suivi des prix, que l'industrie du couvre-plancher a pénétré plus encore le marché domestique et qu'elle a réussi à développer considérablement son commerce extérieur.

L'Exposition national du Couvre-plancher qui se tiendra du 16 au 20 août dans l'hôtel Mont-Royal rassemblera tous les articles destinés à embellir et à protéger les planchers.

"Plus de 40 exposants étaleront aux yeux des visiteurs, les produits allant du linoléum et la tuile vinyl au tapis de laine le plus luxueux" confirme M. David W. Beal, directeur du Floor Covering Club of Montreal, organisateur de l'exposition.

L'accent sera placé sur les produits d'origine canadienne, mais il y aura également un choix complet d'articles importés.

Parmi les articles qui ont le plus bénéficié d'un accroissement de chiffre d'affaires, on compte la tuile vinyl amiante dont les ventes en 1953 au Canada, totalisaient 420,000 verges carrées pour atteindre en 1964 le chiffre de 16.9 millions de verges carrées vendues.

"Durant cette période, nous avons augmenté notre part du marché canadien de 40% qu'elle était à environ 90%", a déclaré M. Walter G. Cass, président du Canadian Carpet Institute. "Ceci est dû au fait que nous avons toujours progressé dans les facteurs de qualité, style et fabrication de nos produits", a-t-il ajouté.

Bien que la consommation per capita au Canada soit encore moindre que celle existant en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, les fabricants canadiens sont très optimistes quant à leurs prévisions de chiffre d'affaires pour l'avenir.

Une particularité dans l'exposition de cette année est la soirée ouverte au grand public qui est prévue jeudi le 19 août, à partir de cinq heures de l'après-midi.

Maternelle du Centre Paul Sauvé

Le Centre sportif Paul-Sauvé aura son "Jardin des tout-petits" ou sa maternelle en septembre. Le directeur gérant du centre sportif Paul-Sauvé de la Palestre nationale invite les parents à inscrire leurs enfants de trois à cinq ans.

Le programme commencera lundi le 13 septembre et aura lieu tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de chaque semaine de 9 h. 30 à 11 h. 30 du matin.

Un personnel expérimenté aura charge des enfants qui seront confiés au "Jardin des tout-petits" du centre sportif Paul-Sauvé. On peut obtenir plus de renseignements à 725-3656.

Madame Laure Gratton, responsable de la Journée du samedi au centre des loisirs de l'Immaculée-Conception livrera les secrets de son expérience, lors du 3ème colloque national pour moniteurs et monitrices qui se tiendra, du 22 au 28 août prochain, à l'Auberge "Le P'tit Bonheur" près de Ste-Agathe. Pendant ce temps, du 18 au 23 août à Rivière-du-Loup, les directeurs et administrateurs de centres de loisirs tiendront aussi une session d'information. Dans les deux cas on traitera des responsabilités des centres vis-à-vis les jeunes de 6 à 13 ans. Ces cliniques sont organisées par l'Association canadienne des centres de loisirs.

Jeux de vacances pour enfants exceptionnels

Près de trois cents enfants arriérés jouiront des bienfaits d'une colonie de vacances cet été, grâce à l'Association du Québec pour les enfants arriérés. Sous la responsabilité du directeur du camp M. Monty Edge assisté d'un étudiant lithuanien inscrit à l'Université McGill, le camp KEE-SU-CA est ouvert à tous les enfants exceptionnels de la région de Montréal à partir de huit ans et capables de subvenir à leurs propres besoins. Le personnel du camp est nommé par le comité du camp de l'Association du Québec et se compose de personnes qui ont de l'expérience dans l'éducation des enfants exceptionnels.

Les enfants sont logés dans des huttes et on compte généralement un moniteur pour quatre enfants tenant compte de surplus de surveillance que réclament en général ces enfants. Le Camp Kee-Su-Ca fut organisé en 1959 grâce à la générosité de plusieurs clubs sociaux. Il est situé sur un vaste domaine de plusieurs acres de terrain boisé sablonneux et vallonné, 45 milles à l'ouest de Montréal, près de la route 17 et à proximité de St-Lazare dans le Québec. Malheureusement, il n'est pas gratuit sauf pour les parents qui ne peuvent absolument pas en défrayer le coût. Deux médecins résidant près du camp sont disponibles vingt-quatre heures par jour. Un programme d'activités conçu spécialement pour les enfants arriérés est préparé par les moniteurs sous la direction de Mlle Lorraine Barry, assistante du directeur.

Mlle Barry se spécialisera l'an prochain en psychologie à l'Université de Montréal.

Les mots croisés du "DEVOIR"

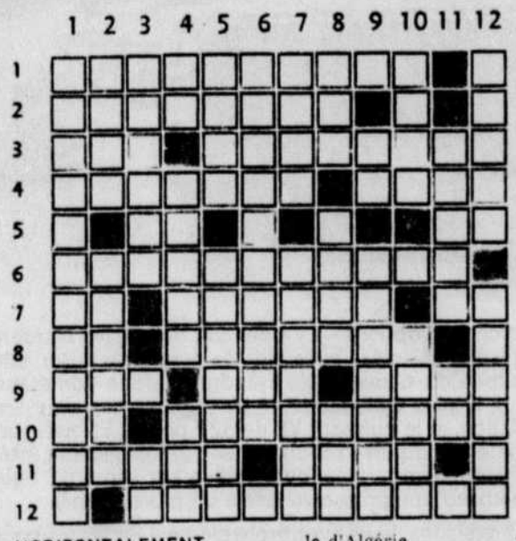

HORIZONTALEMENT

1—Préparer une récolte
2—Nécessite une grande quantité d'eau
3—Existe — Qui fait du tort
4—Intérêt — Personnel
5—Conjonction — Fin de participe
6—Création d'un autre genre
7—En direction de Chicago — N'ont plus de privilèges spéciaux — Préposition inversée
8—Devant un titre princier — Absence de bruit
9—Sur qui l'on peut compter — Fils de Noé — Prénom russe
10—Négation — Ensemble de lois souvent impopulaires
11—Le diable à le sien — Personnel
12—Qui aiment à rester chez soi

VERTICALEMENT

1—Qui occupe de plus en plus d'espace
2—Voit le jour — Mentionner
3—Dans les Cantons de l'Est — Adverbe inversé
4—Continue la phrase — Nous cabrons — En Afrique
5—Rongea — Proches
6—Basés sur la justice
7—Période sans soleil — Ville d'Algérie
8—Démonstratif — Possessif — Prénom arabe
9—Personnel — Se balance
10—Vêtement — Dans la cuisine
11—Brille — Possessif inversé
12—A qui l'on tient beaucoup — Repas

Solution de samedi

Horizontalement

1—SYNDICALISTE
2—CE — ELOGES — AV
3—AMEN — UE — SCIE
4—NEMROD — TUER
5—DNIPR — RE
6—NEPERIEN
7—ESR
8—EON — OPIUM — IL
9—TABERNACLE —
10—SA — ARRIERE
11—EGAREES — NO
12—SES — PILON

Verticalement

1—SCANDALEUSES
2—YEMEN — AGE
3—EMINENT — AS
4—DENREES — AAR
5—IL — OPPROBRE
6—COUDRE — PERES
7—AGE — IRIS
8—LE — TRIBUNE
9—ISSU — MARDI
10—CERNE — CE
12—EVE — CALECON

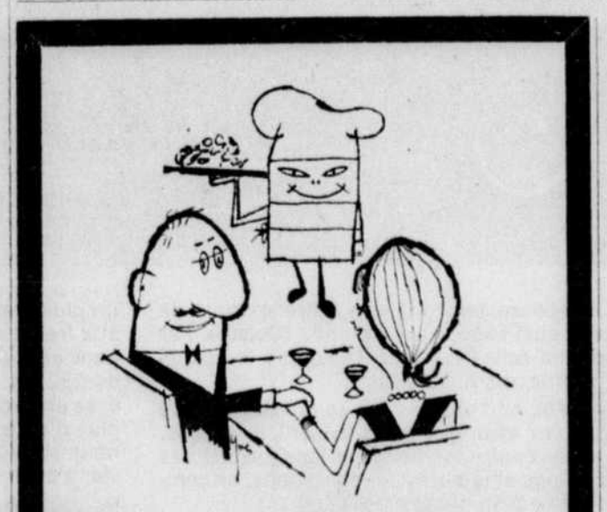

un peu de patience, Juliette,

vous dégusterez enfin la fameuse cuisine chinoise de Bill Wong. C'est vrai que Bill Wong utilise les authentiques recettes chinoises et nous sert des plats délicieusement raffinés, dont voici quelques noms : soupe aux nids d'oiseaux, crevettes aux papillons, canard doré à la mode de Pékin, doré doux et piquant à la mode de Canton.
Lors de votre prochaine sortie, n'oubliez pas d'aller au restaurant favori des Roméos et des Juliettes.

stationnement gratuit

BILL WONG'S INC

7965, boulevard Décarie, Saint-Laurent — 731-8202

juste au sud du boulevard Métropolitain

Une cuillère d'argent pour les bébés nés le 6 septembre

REGINA — Tous les bébés qui naîtront le 6 septembre de cette année, en Saskatchewan, recevront une cuillère d'argent. Ce cadeau est offert par la Corporation des fêtes du Centenaire de cette province. M. Will Klein, directeur de la Corporation, a souligné que le cadeau aux nouveau-nés de la province célébrera le 60ème anniversaire de l'entrée de la Saskatchewan au sein de la Confédération.

Les parents annonceront la venue de leurs bébés en précisant l'heure de la naissance, le nom de l'enfant et en ajoutant un certificat signé du médecin traitant. M. Klein a expliqué que le cadeau de la Corporation coïncidera le plus possible avec la date anniversaire de la province comme membre de la Confédération, en 1905.

DECORATEUR

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER

788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

RI. 8-6188

Maxine Nettoyeurs Limitée

1415 BOIS FRANC
ST-LAURENT

DU NOUVEAU

pour les finissants du cours secondaire

GARÇONS ET FILLES,

un cours intensif de métiers d'une durée d'un an vous est offert

40 spécialités dans les domaines suivants:

construction, vêtement, services de l'électricité, industrie du téléphone, entretien des machines et des moteurs, coiffure, dessin industriel et cartographique, secrétariat.

INSCRIPTION du 9 au 20 août à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus rapproché de votre domicile.

EXAMENS D'ADMISSION
lundi, le 23 août

ÉTUDES REQUISES
avoir réussi la 11e générale ou l'équivalent

avoir réussi la 10e année et avoir démontré, lors de l'examen d'admission, les aptitudes pour s'inscrire à ce cours.

PROSPECTUS ET LISTE DES SPÉCIALITÉS SUR DEMANDE

Adressez-vous à l'une des écoles suivantes :

A Montréal:

Institut de technologie de Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke
Institut des Arts appliqués, 1430, rue Saint-Denis
Institut des Arts graphiques, 8955, rue Saint-Hubert
Institut aérotechnique, Aéroport international de Montréal, Dorval
École des métiers commerciaux, 1265, rue Saint-Denis
École des métiers de l'automobile, 3744, rue Saint-Denis
Écoles de métiers de Montréal, 7945 est, rue Sherbrooke, 3320, rue Hochelaga, 4976 ouest, rue Notre-Dame
École de métiers de Lachine, 46, 16e avenue

Dans la région de Montréal:

Institut de technologie de Hull
Institut de technologie de Vaudreuil
École de métiers de Granby
École de métiers de Joliette
École de métiers de Saint-Jean
École de métiers de Sorel
Institut des textiles de Saint-Hyacinthe
École de métiers de Valleyfield

COURS GRATUIT

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Bilan d'un week-end ensoleillé

Au moment de mettre sous presse, hier soir, un relevé plus que partiel permettait d'établir à 10 au moins le nombre des victimes d'accidents survenus au Québec en fin de semaine ou impliquant des Québécois en voyage ailleurs au pays. Onze personnes sont mortes sur les routes et deux se sont noyées.

BERTHIERVILLE — C'est sur la route numéro 2 qu'est survenu l'accident le plus meurtrier. Cinq personnes sont mortes dans une collision entre une fourgonette et une voiture à Berthierville, dans la journée d'hier. Les victimes sont M. et Mme François Daniel, du Cap-de-la-Madeleine, et deux de leurs enfants, ainsi qu'une cinquième victime dont on n'a pas révélé l'identité. Six autres personnes ont été blessées.

LAC FILIATREAULT — Joanne Gagné, 2 ans, de Sainte-Thérèse a été tuée par une voiture le long de la grande route.

SAINT-JEAN — Jean-Paul Ledoux, 27 ans, s'est retourné en voiture vendredi soir près de Saint-Jean-d'Iberville. Il est mort sur le coup.

LAVAL — Elliott Sledman, de Montréal, est mort dans une collision entre deux véhicules vendredi soir sur l'île Jésus.

NIAGARA FALLS — Un Montréalais de 45 ans, M. Lucien Duperron, a perdu la vie samedi sur la route reine Elisabeth aux environs de Niagara Falls, en Ontario. La voiture a capoté. Les passagers de M. Duperron, un homme et une femme, également de Montréal, ont été blessés dans l'accident. Ces trois Montréalais travaillaient dans la région à la cueillette des fruits.

SAINT-LAURENT — Claude Latour, 21 ans, s'est tué en voiture le long du boulevard métropolitain. La voiture a quitté la chaussée surélevée et s'est écrasée 15 pieds plus bas.

DOLLARD-DES-ORMEAUX — Jean Lamarre, 32 ans, a succombé aux blessures subies le long de la route où une voiture l'a happé au passage.

Henri Vallée, 32 ans, et Jacques Lussier, 41 ans, tous deux de Montréal, se sont noyés dans le port de Montréal. Ils étaient tombés, en voiture, dans le Saint-Laurent du quai Victoria samedi.

La Ch. de commerce veut une indemnité pou les locataires expropriés

Montréal s'agrandit, Montréal s'embellit, mais que deviennent les locataires plongés dans tout ce remue-ménage ?

Selon une étude menée par la Chambre de commerce du district de Montréal, les locataires déplacés à la suite d'une expropriation ne reçoivent pour la plupart aucune indemnité, quel que soit le préjudice subi.

La loi relative à l'expropriation exige en effet que le bail soit enregistré pour être considéré comme un "droit réel" à une indemnité. Or, selon une coutume bien établie chez nous, rares sont les baux qui ont été enregistrés.

Constatant la vague d'expropriations, actuelles et à venir, effectuées par le gouvernement du Québec dans la métropole, la Chambre a cru bon d'attirer l'attention sur ce problème dans un mémoire adressé au gouvernement.

Le mémoire recommande que le gouvernement traite selon les principes de l'équité les locataires expropriés, que leurs baux soient enregistrés ou non.

La Chambre affirme que le commerçant ou l'industriel est presque toujours plongé dans une situation pénible à la suite d'une expropriation, et cela même s'il a touché l'indemnité maximum.

"Il subit des préjudices quant à l'achalandage et à la relocalisation de son entreprise ; la période d'instabilité qui accompagne son expropriation se traduit souvent par une perte de personnel, de contrats, de ventes ; seule une dépense supplémentaire de publicité lui permettra de conserver une partie de sa clientèle", souligne le mémoire.

Quant aux familles dont le logement est exproprié, elles devront quitter un milieu où elles ont acquis une certaine habitude de vie et trouver un nouvel habitat dont le loyer sera habituellement plus élevé.

Sans compter les dépenses relatives au déménagement lui-même.

Malgré l'application rigoureuse de la loi et le désir sincère des fonctionnaires, la Chambre de commerce constate que les locataires expropriés n'obtiennent pas toujours justice.

Aucune loi n'impose en effet l'enregistrement des baux et le Canadien de façon générale n'a pas pris l'habiture de les faire enregistrer.

Une des explications de cette coutume, selon la Chambre, est le coût prohibitif de l'enregistrement, notamment pour les locataires domiciliaires.

"Pour une famille habitant le secteur Victoriatown ou celui destiné à la Place Radio-Canada, le coût d'enregistrement d'un bail représente environ un mois de loyer", affirme le mémoire.

D'où l'on peut conclure que les familles les plus susceptibles d'être expropriées seraient tenues à payer treize mois de loyer, alors qu'elles ont déja beaucoup de peine à payer les douze premiers.

Il ne reste pour le locataire que le droit général de recours devant la cour supérieur. Mais il n'est pas absolument certain que cette cour ait le pouvoir légal d'indemniser les locataires expropriés, et l'expérience démontre en outre que seule une minorité est intéressée à plaider, étant donné la longueur des délais.

Montréal

(Suite de la première page)

La seconde lettre — envoyée sept jours plus tard, rappelons-le — devait confirmer que le refus de louer aux Noirs constituait bel et bien un geste de discrimination.

Les 20 établissements y ont répondu immédiatement. Du groupe, 18 ont accepté de louer la salle, les deux autres — comme dans le cas de la première lettre — affirmant qu'ils ne disposaient pas de telles salles de réception.

Dans le cas des quatre établissements à qui l'enquêteur a téléphoné pour ne pas avoir reçu de réponse à la première lettre, trois ont dit qu'ils n'avaient pas reçu de telle lettre, ce qui paraît étrange puisque la seconde lettre envoyée à la même adresse était arrivée à destination. Le quatrième établissement — un hôtel américain — a fait savoir qu'il était douteux que la direction accepte de louer une salle pour un mariage groupant des invités noirs.

Pearson

(Suite de la première page)

"Une telle solution devrait, de l'avis du Canada reconnaître à la population sud-vietnamienne le droit de disposer d'elle-même sans aucune agression ni action coercitive venant de l'extérieur".

La déclaration note que le Canada fournit une assistance économique directe au Sud-Vietnam depuis quelques années.

"Le Canada a également fait part de son désir de participer aux programmes d'expansion régionale dans l'Asie du sud-est. Cette question et d'autres plus précises encore, comme la possibilité de fournir une assistance médicale à la population civile sont présentement à l'étude.

"Le Canada n'a aucunement l'intention de fournir une aide militaire.

"En dernier lieu, le Canada, bien que conscient des obstacles à surmonter continue toujours à espérer qu'il sera possible de faire en sorte que les Nations unies puissent de quelque façon que ce soit contribuer à la solution de la crise vietnamienne".

Los Angeles

(Suite de la première page)

"spontanées", estiment les autorités américaines, mais derrière les pillards et les incendiaires, ceux que la police appelle les "voyous", il y a des organisateurs, des extrémistes qui n'attendent que l'occasion d'exploiter la situation explosive qui existe dans tous les "ghettos" noirs des grandes villes américaines.

Ces extrémistes appartiennent à quatre organisations principales dont l'une a fait beaucoup parler d'elle et les trois autres sont absolument inconnues du grand public.

Le président Johnson a demandé aux autorités locales et à toute personne responsable "de faire tous les efforts pour rétablir l'ordre à Los Angeles".

Les événements de ces deux derniers jours, a-t-il dit, sont "tragiques et choquants'. "Nous sommes engagés à fond sur le respect des droits constitutionnels de tout Américain", a-t-il ajouté, mais "ces droits ne s'acquerront pas par la violence".

Les actes de violence, a encore déclaré le président Johnson dans un communiqué lu aux journalistes au centre de presse de la Maison-Blanche à Austin, proche de son ranch où il a passé la fin de semaine "sont contraires aux plus belles traditions de notre pays."

"L'égalité des droits, déclare encore le communiqué, entraîne l'égalité des responsabilités. Personne n'a le droit de s'attaquer à la vie ou aux biens d'un autre. Chacun a la responsabilité de maintenir la loi et l'ordre. Je demande à tous les Américains de remplir cette responsabilité".

Enfin, un directeur d'une importante compagnie d'assurances de Los Angeles a déclaré dimanche soir à l'AFP que les polices d'incendie, de vol par effraction et de dégats matériels, ne seraient probablement pas reconnues par les compagnies qui les ont émises. . . .

. . Ces polices, a-t-il ajouté, contiennent toutes une clause échappatoire stipulant que les pertes par "insurrection" ne sont pas couvertes.

Le gouverneur Brown avait parlé samedi d'"insurrection" en rentrant aux Etats-Unis de ses vacances en Grèce. L'adjudant général de l'Etat de Californie, Roderic Hill, a lui aussi parlé d'"insurrection armée" avec la participation d'une partie de la population de Los Angeles.

Cela, a déclaré le porte-parole de la compagnie d'assurances, nous fournira d'excellents arguments au moment des procès qui ne manqueront pas de s'ouvrir.

Les Acadiens réclament

(Suite de la première page)

Une résolution adoptée note qu'il est pratiquement impossible de démocratiser la fonction publique par l'intérieur, étant donné que les fonctionnaires en place agissent naturellement dans le sens de leurs intérêts. Une telle action interne peut facilement s'interpréter comme étant de la discrimination à l'endroit des Francophones, et les Acadiens ont suggéré quelques mesures pour corriger la situation par l'extérieur.

Il faudrait d'abord que les services d'orientation scolaire fassent connaitre les avantages d'accéder à la fonction publique.

La Commission du service civil du Nouveau-Brunswick devrait compter deux coprésidents, dont l'un francophone.

On a invité l'université de Moncton à greffer à son nouveau département de sciences sociales une école de la fonction publique où la formation des futurs fonctionnaires servirait tout autant les intérêts du Nouveau-Brunswick que ceux du gouvernement fédéral et de tous les gouvernements provinciaux soucieux de bilinguisme.

Abordant le domaine de l'éducation, la SNA a réaffirmé que, dans les programmes scolaires des écoles des régions acadiennes, il importe d'établir la priorité de la langue maternelle.

ECOLE NORMALE

Les porte-parole acadiens croient qu'il ne devrait y avoir aucun enseignement de l'anglais pendant les trois premières années du cours primaire. L'anglais oral serait introduit en quatrième année et la lecture anglaise, en cinquième année.

Soucieux, d'autre part, du fait qu'il importe de perfectionner l'enseignement de l'anglais comme langue seconde, les délégués ont invité l'université de Moncton à établir une commission d'enquête sur l'enseignement de cette langue en vue de son amélioration.

Les congressistes se sont déclarés heureux de la décision du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'établir une école normale sur le campus de l'université de Moncton. La construction de celle-ci doit débuter le printemps prochain.

Cette institution relèvera du ministère provincial de l'éducation mais les représentants acadiens croient qu'il faudrait confier l'administration de cette école à l'université pour ainsi s'inscrire dans une tendance générale dans ce domaine.

La SNA voudait aussi que les autorités fédérales et provinciales lancent une enquête socio-économique dans les régions acadiennes dans le but, entre autres choses, de trouver les moyens d'améliorer leur standard de vie.

Le projet d'unification des provinces de l'Atlantique sera étudié par la SNA afin d'en déceler les conséquences que celui-ci pourrait avoir sur la population acadienne.

DECORATIONS

La Société nationale des Acadiens a décerné, samedi, sa plus importante décoration, la médaille d'or de l'Ordre de la fidélité acadienne, à six personnalités qui se sont dévouées à la cause du fait français en Acadie.

Les titulaires sont le juge Aubin Arsenault, ex-premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, Mgr Livain Chiasson, vicaire général du diocèse de Bathurst et curé de Shippagan, Nouveau-Brunswick; M. Willie Belliveau, de Pointe-de-l'Eglise, Nouvelle-Ecosse; Mgr Paul-Emile Gosselin, de Québec, secrétaire du Conseil de la vie française; le juge Louis Lebel, de la Cour du Madawaska, Nouveau-Brunswick, et le juge Eniol Michaud ex-juge en chef de la Cour du banc de la reine du Nouveau-Brunswick.

Mgr Gosselin et le juge Lebel ont reçu leur décoration au banquet de clôture du 2e congrès quinquennal de la SNA.

Les quatre autres recevront leur décoration au cours de fêtes régionales qui seront organisées pour chacun d'eux dans un avenir prochain.

Marchand

(Suite de la première page)

moins pour l'ouest — que l'on se sente moins obligé de faire des concessions à un Jean Marchand. M. Pearson n'est-il pas accusé régulièrement de favoriser le Québec?

Un parti ne fait de telles concessions que parce qu'il s'y sent obligé; c'est une des règles de la politique. La question, alors, se pose dans ces termes: le parti se sent-il obligé de reconnaître les exigences de Marchand?

Car si celles qu'il a posées,— la démocratisation de la caisse et du parti, — n'offrent pas d'obstacles insurmontables, et que d'autre part M. Marchand est assez réaliste pour ne pas réclamer la rédaction d'un nouveau programme avant même d'avoir été élu, il reste, sachant le peu d'ambitions politiques personnelles qu'il manifeste, que M. Marchand est un homme d'action, un syndicaliste connu de larges couches populaires, et qu'il n'a pas l'intention d'aller s'installer à Ottawa pour y admirer le canal Rideau.

La candidature de M. Marchand pose ainsi le problème du leadership québécois dans le parti. L'ex-poids lourd de la CSN va-t-il accepter qu'un autre que lui porte la ceinture? Et ses rivaux vont-ils la lui remettre sur un coussin, sans bagarrer?

Ce problème est celui de M. Pearson, et de la solution qu'il y apportera, dépend peut-être l'avenir politique du pays. Quant à M. Marchand, il ne pose ici aucune condition d'adhésion particulière, et s'il espère prendre le leadership de l'aile québécoise dans le parti, c'est à l'intérieur de ce parti, une fois élu, qu'il tentera de le faire. Et il le tentera sûrement, quitte à y mettre le temps qu'il faut.

En somme, sa décision est liée à celle de quelques hommes qui accepteront de faire équipe dans le parti qui offre à l'heure actuelle les possibilités d'action les plus immédiates. Mais encore faut-il que les élections aient lieu à l'automne. Si M. Pearson préférait prolonger son mandat jusqu'à 1967, confiant que la crise nationale n'ira pas s'aggravant, — ce ne semble pas être l'opinion de M. Marchand, — il risquerait alors de perdre une nouvelle relève à l'avantage d'un autre parti; Marchand, quant à lui, est plus néo-démocrate que conservateur.

FEU ARTHUR-J. BLAQUIERE

Le 13 août s'éteignait, après une longue maladie et entouré de sa nombreuse famille, M. Arthur J. Blaquière. Né à Salem, Mass., en 1896, il épousait en 1917 Mlle Alice Boisvert, de Victoriaville.

Après des études aux écoles primaires de Salem, il étudiait ensuite au collège de Joliette et suivit des cours en musique avec son oncle, le Père Philippe Dubé, c.s.v. Après sa sortie du collège, il continua l'étude du chant avec M. Louis Mercier, de Québec. M. Blaquière possédait une très riche voix de baryton et il étudia longuement le chant grégorien afin de pouvoir se consacrer au chant d'église; en effet ici, à Montréal, on se rappelle qu'il fut soliste à l'église Notre-Dame-de-Grâce où il lia une grande amitié avec M. Paul Doyon, organiste. Tous deux ont contribué à répandre le chant grégorien.

C'est en ce temps-là (1937) que M. Blaquière, avec ses enfants, très jeunes alors, fonda le "Septuor de la Bonne Chanson". Avec M. l'abbé C. H. Gadbois il entreprit de répandre la bonne chanson par toute la Province, les Etats de la Nouvelle-Angleterre et même jusqu'en Ontario où le Septuor était reçu et apprécié.

Alors qu'il était très jeune, M. Blaquière avait fait son apprentissage de la typographie au Black Cat Magazine, à Salem. Ce qui lui permit en s'établissant à Québec en 1914, de devenir opérateur de la linotype à l'Action sociale catholique où il demeura jusqu'en 1921, alors qu'il déménageait à Montréal pour entrer à l'Imprimerie Beauchemin où il ne demeura que quelques mois pour ensuite entrer au "Devoir". Il démissionna en juillet 1964.

Vers 1952, M. Blaquière était invité par Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, à prendre la direction de la chorale de la cathédrale. Il y est demeuré jusqu'à ce que la maladie l'empêche de continuer. Ce fut, au début de sa maladie, une de ses plus grandes peines.

En 1954, M. Blaquière fut fait chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, comme marque de reconnaissance pour ses services rendus à l'Eglise.

Lui survivent: son épouse, née Alice Boisvert; ses fils, Philippe, Jean-Louis, Paul et André; ses filles: Mme Jules Painchaud (Thérèse), Mme Arsène Poisson (Cécile), Mme Antonin Roy (Marthe), Mme Camille Messier (Jeanne), Mme Reynald Benoit (Monique) et Mlles Marcelle et Pauline. Ses frères et soeurs: Mme Adrien Lalonde (Louise), Mme Wm J. Powers (Julia) de New-York, Soeur M. Joseph Philippe (Estelle) des Soeurs Oblates de Marie, à Saint-Boniface, Man., J.W. Blaquière, de Montréal, Arsène, de Norway, Maine et Henri, de Chambly, et nombre de petits-enfants. Une vieille tante religieuse de la Présentation à St-Hyacinthe (Soeur Florentine) et quelques oncles et tantes aux Etats-Unis.

Les funérailles auront lieu lundi le 16 août, à 10 heures, en l'église de Saint-Hilaire. Inhumation au cimetière de St-Jean-Baptiste-de-Rouville.

La direction et le personnel du "Devoir" offrent à sa famille leurs sincères condoléances.

Ouverture du congrès de l'ACELF à Halifax

Le XVIIIe congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (ACELF) débute aujourd'hui à Halifax. Le thème de ce congrès est : "Sens international et solidarité humaine".

Plusieurs conférenciers de réputation internationale prendront la parole pour exposer soit le rôle du Canada dans le monde et les organismes mondiaux, soit les besoins et les ressources de l'humanité. Le premier conférencier sera le premier ministre Lester Pearson qui parlera ce soir de la "Coopération internationale". Les autres conférenciers sont M. Paul Tremblay, représentant du Canada aux Nations unies, M. Paul-Marc Henry, directeur associé au bureau des opérations pour le fonds spécial des Nations unies et M. Emrico Gastaldi, président du Bureau international catholique de l'enfance.

Quatre commissions de travail permettront d'autre part aux délégués de se familiariser avec ces questions et de formuler des voeux : sens international et réalités religieuses; sens international et jeunesse; sens international et éducation; et sens international et civisme.

Le ministre des affaires culturelles, M. Pierre Laporte, clora le congrès vendredi midi.

AVIS de DÉCÈS

GIGUERE. — A Montréal, le 15 août 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Limoges Giguère, époux en premières noces de feu Joséphine Denis et en secondes noces, de Mme Blanche Galarneau, père de Mme C. A. Simonson (Françoise); Mme Bernard Trottier (Jeanne D'Arc). Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Roland Bisson, 130 est, boul. Henri-Bourassa pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, où le service sera célébré. Et de là au cimetière de Lavaltrie, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET
DE COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TRÉPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

LE SEMINAIRE SOCIAL PIE-XII

La seule institution de cours par correspondance pour l'éducation sociale et chrétienne des adultes.

Cours préparés avec soin par des professeurs qualifiés et expérimentés.

Ces cours s'adressent à tous les adultes soucieux de compléter leur formation sociale, chrétienne, politique et économique.

Demandez le prospectus :

Séminaire Social Pie-XII, C.P. 610, Nicolet

ou téléphonez :

Montréal, 671-8382 — Nicolet, 293-4366

La nouvelle Ambassador arrache cette année 2 de ses acheteurs sur 3 à une autre marque.

(211% d'augmentation des ventes de l'Ambassador)

Depuis des années, ils étaient fidèles à une autre marque de voiture. 1965 a été, pour eux, l'année de la grande décision. Par milliers, ils ont abandonné celles qui furent toujours leurs voitures préférées pour s'offrir une Ambassador.

Vous pouvez être sûr qu'ils ne l'ont pas fait sans raison. Nous sommes prêts à parier, par exemple, qu'ils avaient été déçus. (Lorsque, une année après l'autre, on doit faire face aux mêmes problèmes: rouille, vibrations et factures de réparations, on commence à s'interroger: est-ce bien nécessaire?)

Mais nous pensons que la raison principale de leur décision a été l'Ambassador, elle-même. L'Ambassador 1965 est la plus grosse, la plus luxueuse jamais construite. Elle apporte plus de garanties que jamais à l'acheteur de grosses voitures, celles de la qualité Rambler. L'Ambassador se présente cette année avec un plus grand choix d'options—il y a de tout, des sièges baquets aux freins à disque assistés—avec plus de puissance aussi. Elle peut être équipée du nouveau six cylindres Torque Command de 232 po. cu., le plus dynamique, le plus souple des six cylindres en circulation, et le puissant V8 de 327 po. cu. Et bien sûr, plus d'un acheteur a du être séduit par son aménagement intérieur absolument incomparable (ou serait-ce par son prix? Pouvoir s'offrir le luxe d'une grosse voiture à un prix moyen!).

Ils avaient leurs raisons, vous avez probablement les vôtres pour vous offrir, vous aussi, une Ambassador. Qui sait? peut-être commencez-vous à découvrir les avantages des fameuses caractéristiques Rambler (bain complet anti-rouille, freins à double sécurité, silencieux à revêtement de céramique, construction monocoque exempte de vibration). D'autres l'ont déjà fait.

Ambassador

Rambler
UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LTÉE

Allez, dès aujourd'hui, chez un concessionnaire Rambler, voir la sportive American, la Classic de dimension moyenne, la luxueuse Ambassador.

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11 Avenue Westminster Sud — HU. 4-1101

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE
4747 est, rue Jean-Talon — 729-5287
St-Léonard-de-Port-Maurice

VIAU RAMBLER LTD.
1072 boul. des Laurentides — 387-9514 et 669-2691
Pont-Viau

ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE
855 rue Notre-Dame, R. R. no 2
Repentigny — 581-5780, 581-5781, 581-5782

MODEL AUTO SALES INC.
6995 boul. St-Laurent — CR. 2-5761

ARBOUR AUTOMOBILE LTEE
10305 avenue Papineau — DU. 1-2378

A MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490 boul. Lalonde — 684-4400
Ville de Pierrefonds

LEROUX AUTOMOBILES INC.
16 Rabastalière — 653-2500, 653-2464
Saint-Bruno

CHALET MOTORS LTD.
2110 boul. Décarie (en bas de Sherbrooke)
481-0161

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LTEE
3995 avenue Bannantyne — PO. 6-4122
Verdun

GARAGE LAVAL LTEE
2230 rue Viau — 254-9475

LAKESHORE MOTORS LIMITED
660 Lakeshore Drive — 631-9891
Dorval

LAVAL AUTO INC.
4600, 60e Rue — NA. 7-2748
Laval-Ouest

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860 boul. Taschereau (voisin de Towers)
Greenfield Park — 676-7901

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Diefenbaker : une enquête sur le crime

HAMILTON. — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a suggéré à Hamilton l'institution d'une commission royale d'enquête sur le problème du crime et de l'infiltration au pays des syndicats internationaux.

Il adressait la parole au dîner annuel de l'Association de la police ontarienne. Il a dit sa satisfaction d'apprendre que la récente conférence fédérale-provinciale avait résolu de faire étudier le problème par les procureurs généraux des divers gouvernements.

Il ne juge pas la chose suffisante.

Une commission royale dont les membres seraient choisis après consultation entre le ministre fédéral de la justice et les procureurs généraux des provinces, devrait être nantie du pouvoir d'enquêter sur tout le domaine du crime et de recommander des amendements à la loi.

Thompson : l'assurance maladie volontaire

OTTAWA — Le leader du Crédit social a rejeté en fin de semaine l'idée d'une assurance-maladie obligatoire et a plutôt suggéré la mise au point d'un programme "qui tiendrait compte de nos traditions de liberté et d'indépendance".

M. Thompson a dit que le peuple doit naturellement pouvoir compter sur les meilleurs services médicaux possibles..., "mais remettre l'entière responsabilité des soins à apporter aux malades entre les mains du gouvernement ne constitue pas la réponse à ce problème". Il a suggéré une sorte de formule coopérative selon laquelle l'individu et le gouvernement participeraient aux frais. Selon M. Thompson, l'assurance-maladie devrait être "volontaire et pour le patient et pour le médecin".

A.H. McDonald est nommé sénateur

OTTAWA — M. A. H. McDonald, ex-ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Thatcher de la Saskatchewan a été nommé sénateur vendredi.

M. McDonald, âgé de 46 ans est un ancien chef libéral de cette province. Il a résigné son poste de ministre et de député à la législature en mai dernier. Il fut élu pour la première fois à la législature en 1948. Réélu aux quatre élections suivantes, il fut choisi chef du parti en 1954. Il était premier ministre adjoint de la Saskatchewan lorsqu'il donna sa démission comme député.

Pour une union du N.-B. et de la N.-E.

MONCTON — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a fait savoir que des membres de son gouvernement avaient tenu une série de réunions avec des représentants de la Nouvelle-Ecosse pour étudier la possibilité de former un comité de recherches sur l'union éventuelle des deux provinces. M. Robichaud a ajouté : "Nous serons en mesure de faire une déclaration à ce sujet dans une ou deux semaines".

Le général Moncel est chef adjoint de l'état-major

OTTAWA — Le lieutenant-général Robert Moncel, qui était le plus jeune brigadier canadien au moment où il commandait une unité blindée lors de quelques-uns des plus violents combats de la campagne du nord-ouest de l'Europe au cours du second conflit mondial deviendra le mois prochain le chef adjoint de l'état-major de la défense et le plus haut grade de l'armée.

Agé de 56 ans, le général Montréal, il a été nommé successeur du lieutenant-général Geoffrey Walsh, qui prend sa retraite après 35 ans de service militaire. Cette nomination entre officiellement en vigueur le 1er octobre, mais le lieutenant-général Moncel assumera ses nouvelles fonctions dans cinq semaines environ.

AAgé de 56 ans, le général Walsh a été chef de l'état-major général de l'armée jusqu'à l'intégration des forces armées l'an dernier, alors qu'il devint le deuxième militaire en importance à l'état-major unifié de la défense après le maréchal de l'air Frank Miller.

Le général Moncel était contrôleur général de l'état-major de la défense depuis le mois de juin 1964. Son successeur n'a pas encore été désigné.

2,500 ouvriers de la compagnie American Motors sont en grève

BRAMPTON, Ont. — Plus de 2,500 travailleurs se sont mis en grève en fin de semaine à l'usine de la compagnie American Motors du Canada pour appuyer leurs demandes de salaires plus élevés et de bénéfices marginaux accrus.

Cette grève, qui a éclaté tard vendredi soir, avait été précédée quelques heures plus tôt, de la rupture des négociations entre la compagnie et le syndicat.

La grève a éclaté juste au moment où l'on s'apprêtait à commencer la fabrication des modèles 1966. C'est la première grève qui a lieu à l'usine de Brampton depuis sa construction il y a cinq ans.

Le président de la compagnie, M. Earl Brownbridge, a déclaré qu'American Motors, qui détient seulement cinq pour cent du marché de l'automobile au Canada, n'est pas capable de payer des salaires équivalant à ceux payés par la compagnie General Motors du Canada.

Dans les heures qui ont précédé le déclenchement de la grève quelques ouvriers se sont plaints d'avoir été l'objet de menaces de congédiement de la part de l'employeur s'ils ne consentaient pas à travailler des heures supplémentaires. La compagnie a nié ces accusations.

L'échelle de salaire varie actuellement entre $2.16 l'heure et $2.76. La compagnie prétend que le syndicat réclame une augmentation de $0.27 l'heure mais celui-ci répond que l'augmentation demandée n'équivaudrait qu'à $0.125 l'heure.

Un mouvement pour faire échec aux Canadiens français

Un groupe de Canadiens anglais ont lancé récemment à Ottawa un mouvement destiné à faire échec aux demandes croissantes des Canadiens français.

Le mouvement, connu sous le nom de "Canadian Constitution Council", s'oppose particulièrement à ce qu'on modifie la constitution et les structures de la Confédération de telle façon à obliger les citoyens canadiens à accepter, sous la menace de la loi, le bilinguisme et la dualité dans la conduite des affaires de la nation.

D'ailleurs, les dirigeants du groupe clament que le but du conseil est de "promouvoir les principes sur lesquels repose la Confédération et de maintenir la suprématie de la langue anglaise au Canada."

Le mouvement demande aussi la disparition de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Le président est un homme d'affaires d'Ottawa qui a fait partie pendant sept ans de l'équipe de collaborateurs de feu le premier ministre Mackenzie King, M. Deane H. Russell. Selon lui, le Québec se préoccupe seulement de réaliser ses aspirations et les députés de langue anglaise aux Communes ne font pas front commun pour présenter les problèmes dans une vraie perspective nationale. "Personne au Parlement ne parle pour la majorité des Canadiens" a déclaré M. Russell qui se plaint de ne lire dans le "hansard" que des interventions au sujet des Canadiens français.

M. Russell accuse aussi l'administration fédérale de fausser le sens de l'histoire canadienne en mettant l'accent sur le bilinguisme. Il s'en est pris à une brochure publiée en 1963 par le ministère de l'immigration où il était dit que le Canada est un pays bilingue. "Il n'en est pourtant rien", s'est-il exclamé.

La reconnaissance limitée que l'AANB accorde à la langue française ne peut être considérée comme un pacte d'égalité entre Canadiens anglais et Canadiens français, a-t-il ajouté.

avers le Québec à travers le Québec à trave

Recrutement pour la police de Montréal

Dans un nouvel effort de recrutement, la police de Montréal lance un appel aux jeunes gens de plus de 18 ans (maximum 30 ans) les invitant à faire carrière dans un corps que son commandant J. Adrien Robert, entend rendre digne d'une métropole. Les conditions d'admission sont les suivantes: taille minimale 5'9", poids 140 livres, 11ème année. Les demandes d'emploi s'obtiennent au service du personnel de la ville ou dans les bureaux du service national de placement. Les demandes doivent être envoyées rapidement pour permettre l'inscription à la prochaine session de l'école de police.

La CECM achète $885,000 de livres pour 1965-1966

La Commission des écoles catholiques de Montréal vient de donner des commandes de l'ordre de $885,000 pour l'achat des manuels dont auront besoin ses élèves durant l'année académique 1965-66. L'an dernier, le coût d'achat des manuels scolaires avait été légèrement supérieur à $900,000. Tout comme au cours des dernières années, la C.E.C.M. a procédé à des achats par soumissions.

Sauf dans les groupes "écoles nouvelles" et "section classique", les librairies contrôlées par des communautés religieuses n'étaient pas invitées à concurrencer les autres libraires. Un groupe particulier leur avait été réservé.

Une école pour programmeurs

L'Institut international de programmation et d'automation ouvrira incessamment à Montréal une école de cybernation et de programmation électronique. Les cours permettront de former des spécialistes de plus en plus demandés dans l'industrie moderne. Le "programmeur" fournit aux cerveaux électroniques les données indispensables à son fonctionnement. Cette profession, inconnue au Canada voici quelques années, nécessite de plus en plus d'adeptes. Elle réclame 17,000 titulaires dans l'ensemble du pays et 2,000 rien qu'à Montréal.

Amélioration du sort des bûcherons de l'UCC

L'U.C.C. et la Consolidated Paper Corporation viennent de signer un important accord concernant plus de 500 travailleurs forestiers et 32 employés de bureau. Les régions couvertes par les contrats de travail sont celles de Nicauba, Tremblay, Roberval. Pour les employés de bureau, en plus de ces districts, le district de Van Bruyselles est également couvert. Les conventions collectives de travail qui viennent d'être signées ont une durée de trois ans. Elles portent notamment la réduction de la semaine de travail de 54 à 50, puis 45 heures.

Bourses de recherches

Le ministre de la santé du Québec, M. Alphonse Couturier, est heureux d'annoncer que, sur recommandation du Conseil de la recherche médicale du Québec, le ministère de la santé vient d'accorder des octrois en recherche médicale pour un montant global de $92,750.

Un août pluvieux

La précipitation de pluie depuis le début du mois est déjà à ce jour supérieure à la chute moyenne pour n'importe quel autre mois d'août complet depuis 91 ans.

Il a plu à Montréal 10 jours sur 12 et l'observatoire McGill a mesuré plus de quatre pouces de pluie.

Depuis le calcul des précipitations il y a 91 ans, la chute moyenne pour le mois d'août est de 3.46 pouces.

Congrès UCC à Rimouski

Les Congrès de l'U.C.C. de Rimouski se tiendront cette année le 24 août à Ste-Paula et le 26 août à St-Hubert. Le principal conférencier sera M. Georges-Henri Dubé, président du B.A.E.Q. qui traitera de l'esquisse du plan d'Aménagement en Agriculture.

Trail invite M. Lesage

TRAIL, C.-B. — La Chambre de commerce de Trail a invité le premier ministre Lesage à rendre visite à Kootenay.

L'invitation a reçu l'approbation enthousiaste du maire, M. Joe Palyga. Le premier ministre québécois s'arrêterait à Kootenay au cours de sa tournée en Colombie-Britannique à l'automne.

Le président de la Chambre, M. Bruce Winsby, dans une lettre au premier ministre, mande que les citoyens de Trail sont extrêmement fiers "de ce que vous avez à offrir à l'intérieur de la Colombie-Britannique".

On attend pour bientôt la réponse de M. Lesage.

Expulsé du SMC

PORT COLBORNE, Ont. — M. Jack Staples, président du Syndicat des marins du Canada (CTC), a déclaré que M. René Turcotte, de Montréal, "n'est plus au service du SMC". M. Turcotte, ancien chef organisateur de l'Union internationale des marins du Canada (Ind.), qui fut candidat à la présidence de l'UIMC lors des élections de l'automne dernier à la suite desquelles M. Leonard Red McLaughlin a été élu, a montré aux membres de la Commission de tutelle des syndicats du transport maritime, une lettre dans laquelle M. Staples l'autorisait à travailler pour le SMC.

Il s'est présenté devant la Commission afin d'expliquer sa fonction après qu'eurent été publiés des rapports selon lesquels il aurait déclaré diriger un raid contre l'UIMC pour le compte du SMC. Ces mêmes rapports ajoutaient que l'UIMC s'apprêtait à l'expulser ou à le suspendre, ainsi que deux autres membres, pour une présumée irrégularité financière.

Congrès du Ralliement des créditistes le 20

Le 8ème congrès provincial du Ralliement des créditistes aura lieu cette année les 20, 21 et 22 août au centre diocésain de Saint-Jérôme. Dans l'après-midi du dimanche 22, les créditistes québécois éliront leurs nouveaux dirigeants et la journée s'achèvera par un meeting au cours duquel MM. Réal Caouette et Gilles Grégoire prendront la parole.

LES APPELS INTERURBAINS SONT ACHEMINÉS PLUS VITE par CID

(COMPOSITION INTERURBAINE DIRECTE)

La compagnie Bell publie cette annonce dans le but de rappeler à ses abonnés qu'il existe un moyen d'aller plus vite et d'économiser.

1. Appels d'affaires. Même si beaucoup de ces appels sont destinés à une personne en particulier, l'expérience démontre que la personne qui appelle parlera d'ordinaire à quelqu'un d'autre si la personne demandée n'est pas disponible. Comme les appels par CID coûtent moins cher que les appels "de personne à personne", vous pouvez, par conséquent, économiser en appelant directement.
Si la ligne est occupée (tout comme cela peut se produire pour les appels locaux), vous n'avez qu'à composer de nouveau le numéro quelques minutes plus tard. Lorsque la communication n'est pas établie, il n'y a pas de frais d'exigés.

2. Autres appels. Comme pour les appels d'affaires, vous épargnerez du temps en faisant vos autres appels par composition directe. Cela est vrai des appels à des membres de votre famille, à des amis, ou pour faire des réservations, etc.

En règle générale, le point le plus important à se rappeler, c'est que la composition interurbaine directe rend les appels interurbains aussi rapides et faciles que les appels locaux: si la ligne est libre, la communication s'établit; sinon, il suffit de composer le numéro de nouveau!

BELL

S'IL S'AGIT D'ECLAIRAGE NU-DAY C'EST TOUT DIRE

Achetez en toute confiance chez des "SPECIALISTES"
Toutes les GRANDES MARQUES réunies pour vous
LE PLUS GRAND CHOIX POSSIBLE ! LORSQU'IL S'AGIT DE FIXTURES

VENTE de SURPLUS D'INVENTAIRE

C'est la plus grande vente annuelle de fixtures électriques !
ESC. de 50% à 66 2/3% STOCK DE $200,000.

IL NOUS FAUT DE L'ESPACE POUR NOS NOUVEAUX MODELES 1966

Nu-day FILIALE DES INDUSTRIES Rosemont MANUFACTURIERS
Fondé et dirigé par les nôtres
MAURICE BEAUMONT, pres.

GROS

TERRAIN DE STATIONNEMENT
Au royaume de l'éclairage
Votre Centre d'achat s'il s'agit d'éclairage de la cave au grenier
OUVERT sur semaine : 9 h. à 5 h. 30
vendredi : 9 h. à 9 h.
Samedi: fermé durant août
SALLES CLIMATISEES pour votre CONFORT
Conditions faciles de paiement

DETAIL

GROS ET DETAIL Achetez avec confiance

Venez à 2098, rue MOREAU Tél.: LA. 2-2146 A MONTREAL

B.A.Oil a gagné 80 cts l'action durant le 1er semestre de cette année

Vs 84 cts en 1963

Les bénéfices nets consolidés de British American Oil pour le premier semestre de 1965 étaient de $17,369,000, soit .80 par action, par comparaison à $18,398,000, soit .84 par action, pour la période correspondante en 1964, déclare Monsieur Charles Hay, président, dans son message aux actionnaires.

"Les bénéfices avant déduction des impôts ont augmenté de $1,100,000," dic M. Hay, "reflétant une augmentation du chiffre d'affaire des opérations." Les gains réalisés dans la production canadienne du pétrole brut et des liquides du gaz naturel, ainsi que dans les ventes de gaz, compensent largement un déclin dans ce chiffre d'affaires aux Etats-Unis. Les ventes de produits raffinés, pétrochimiques et chimiques ont également augmenté de façon satisfaisante.

Un abaissement des déductions autorisées pour les frais de forage de développement et des déductions spéciales pour les frais de recherches pendant le premier semestre de 1965, par comparaison à la même période l'année dernière, ont eu pour résultat d'accroître la réserve pour l'impôt sur le revenu.

Le total des ventes de produits raffinés a augmenté de huit pour cent pour les six premiers mois, par rapport à l'année dernière.

La production nette de pétrole brut et de liquide du gaz naturel pendant le premier semestre, dans l'Ouest du Canada, s'est élevée à 64,600 barils par jour, par comparaison à 61,200 barils par jour l'année dernière. Le gaz produit et vendu pendant la période s'est élevé à 271 millions de pieds cubes, net, par jour, par comparaison à 256 millions de pieds cubes par jour l'année dernière. Au cours du premier semestre, cinq nouvelles unités ont commencé à traiter le gaz naturel en Alberta pour la vente au gazoduc transcanadien — à Braeburn, Blairmore, Sylvan Lake, East Crossfield et Wimborne.

Aux Etats-Unis, la production nette de pétrole brut et de liquides du gaz naturel a été en moyenne de 23,400 barils par jour, par comparaison à 24,400 barils par jour en 1964. La production nette de gaz naturel a légèrement diminué, passant de 80 millions de pieds cubes par jour en 1964 à 79 millions de pieds cubes par jour cette année.

Du nouveau à la Steel of Canada

Mise en marche de la première ligne de décapage à l'acide chlorhydrique

La société The Steel Company of Canada, Limited a mis en marche à l'usine Hilton, à Hamilton, la première ligne de décapage à l'acide chlorhydrique au Canada.

Considérée comme étant la chaîne continue la plus rapide et la plus large dans son genre au monde, l'unité de $13 millions qui mesure 700' de long et 74" de large peut décaper 800 pieds de feuillard à la minute.

Une des caractéristiques de la nouvelle ligne de décapage consiste en un système de récupération de l'acide, mesure qui entre en conformité avec le programme établi de l'usine Hilton visant à éviter la pollution des eaux. D'ailleurs, la Stelco contribue étroitement avec la Commission des ressources hydrauliques de la province d'Ontario à l'étude de la pollution industrielle des eaux et des remèdes à y apporter. Le montant total que la Stelco a affect éou s'est engagée à affecter depuis trois ans pour combattre la pollution des eaux s'élève à près de $5 millions.

Le nouveau procédé de décapage à l'acide chlorhydrique (on utilise généralement l'acide sulphurique), améliorera la surface de plusieurs des produits de la Stelco. Le feuillard laminé à chaud destiné au laminage à froid, sera de qualité supérieure et les traitements subséquents du métal seront facilités. D'autre part, les produits laminés à chaud — les aciers décapés et huilés — seront améliorés en ce sens que leur surface sera plus propre et présentera une plus grande résistance à la corrosion.

Le principe fondamental du décapage à l'acide chlorhydrique est relativement simple. Le feuillard est tout d'abord arrosé d'acide chlorhydrique. La couche de calamine (oxyde de fer) qui recouvre le feuillard réagit avec l'acide pour devenir du chlorure de fer et de l'eau. Ces substances sont ensuite transformées de nouveau en acide chlorhydrique et en oxyde de fer dans des fours de grillage et au moyen d'absorbeurs.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Deltona Corporation rachète, pour le bénéfice de son Trésor, 33,000 de ses actions

Deltona Corporation a avisé la Bourse Canadienne de ce qui suit: 1) qu'elle se propose, sous réserve des clauses de l'accord en date du 21 mai 1965, conclu avec Novo Industrial Corporation, de New York, en vertu duquel une filiale canadienne de Novo se portera acquéreuse d'un gros montant des affaires de Brantford Coach & Body Limited, une filiale en propriété exclusive de la compagnie. Conformément au dit accord, le prix n'a pas pu être déterminé avant le 30 juin 1965. 2) Au cours de la période entre décembre 1962 et décembre 1963, la compagnie a acquis, de nouveau, pour le bénéfice du trésor de la compagnie, 33,300 de ses actions ordinaires, sur le marché libre, pour un coût global de $421,103, en fonds américains.

La C-I-F et l'importance de s'assurer un revenu à la retraite

Le plan d'épargne-retraite connu sous le nom de "The Canadian Investment Fund Retirement Savings Plan" a été constitué et mis à la disposition des intéressés en octobre 1957. L'accueil favorable, à la fois immédiat et général, dont il fut l'objet, a dépassé et dépasse encore de beaucoup nos espérances. C'est un plan flexible et conforme aux exigences de la loi de l'impôt sur le revenu, comme plan d'épargne-retraite enrg. Il permet aux Canadiens qui ont un revenu gagné imposable d'utiliser d'importantes déductions d'impôt afin de s'assurer un revenu à la retraite. Les deux plans de la Canadian Investment Fund (C-I-F) constituent une méthode efficace pour se créer une sécurité financière. Leur solidité repose sur un placement conservateur dans les actions de votre compagnie qui affiche un record remarquable de croissance de revenu et de capital depuis trente-deux ans. Ces deux plans sont administrés par l'une des plus importantes compagnies de fiducie privée au Canada, la compagnie Trust Royal. Ces plans sont administrés à la lumière de 5 principes fondamentaux du placement: 1) une grande diversité dans les placements; 2) une surveillance professionnelle; 3) une moyenne compensatoire; 4) la capitalisation des revenus et 5) de meilleures garanties de protection contre l'inflation.

Le 2ème rapport consolidé de la Sun Alliance Insurance fait ressortir maints chiffres progressifs

Sun Alliance Insurance Limited, groupant 2 des plus vieilles institutions d'assurance au monde, puisque la Sun remonte à 1710 et l'Alliance fut fondée en 1824, nous faisait parvenir, ces jours derniers, son rapport annuel pour 1964. Incidemment, ce groupe serait sur le point de conclure une autre acquisition fort importante, puisqu'il s'agirait d'une entreprise plus de 2 fois centenaire. La Sun groupe déjà une dizaine de compagnies, dont l'Imperial Insurance Office, au Canada, et l'Alliance en compte quatre. Ce groupe possède un important bureau dans notre ville sous la direction de M. Bruce W. Gamble, gérant, pour l'Alliance Assurance Company Ltd. et The Westminster Fire Office. Le bureau principal du groupe au Canada se trouve à Toronto, mais il possède des succursales à Montréal, Edmonton, Vancouver et Winnipeg. En plus d'une quarantaine de bureaux en Angleterre, ce groupe possède des succursales en Australie, aux Caraïbes, dans l'Uganda, le Kenya, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, la Colombie, les Indes, les E.-U., l'Uruguay, la Belgique, la Malaisie, le Pakistan et le Brésil, etc. Ses ramifications sont donc internationales, d'où son chiffre considérable d'affaires. Il ressort du rapport transmis aux actionnaires et assurés que le profit du groupe précité s'élevait, au 31 décembre 1964, à 5,591,-634 livres sterling, et, moins certaines déductions, que le bénéfice net, réalisé durant l'année écoulée, fut de 2,278,621 livres sterling. Comme ce dernier n'avait été que de 125,402 livres sterling en 1963, c'est dire que 1964 fut une fort bonne année. C'est la 2e fois que le groupe publie un bilan consolidé et on y constate des augmentations en 1964 par rapport à 1963 dans les départements des assurances incendie, accidents et de la marine. Le compte de profits et pertes figurait avec un solde de 5,772,098 livres sterling au 31 décembre 1964, contre 4,201,673 au 31 décembre 1963. Une analyse de son bilan consolidé permet de constater que l'actif global du groupe s'élevait à 156,855-783 livres sterling à la fin de l'an dernier, comparativement à 143,308,794 à la fin de l'exercice financier précédent, et que l'ensemble de ses réserves atteignaient, alors, les 26,754,053 livres sterling, à rapprocher de 25,732,694 au 31 décembre 1963. Comme la livre sterling vaut environ $3 en monnaie canadienne, on a une idée de l'importance pécuniaire du groupe précité, au service des Canadiens depuis 1888. Avant de terminer, nous tenons à dire que M. R. P. Simpsons, gérant du groupe Canada ne cesse de faire du bon travail au point que ses confrères de la C.U.A. n'ont pas hésité, à plusieurs reprises, à l'élire à des postes honorifiques et pleins de responsabilités.

Marcel CLEMENT

NOUVEAUX ASSUREURS-VIE AGRÉÉS

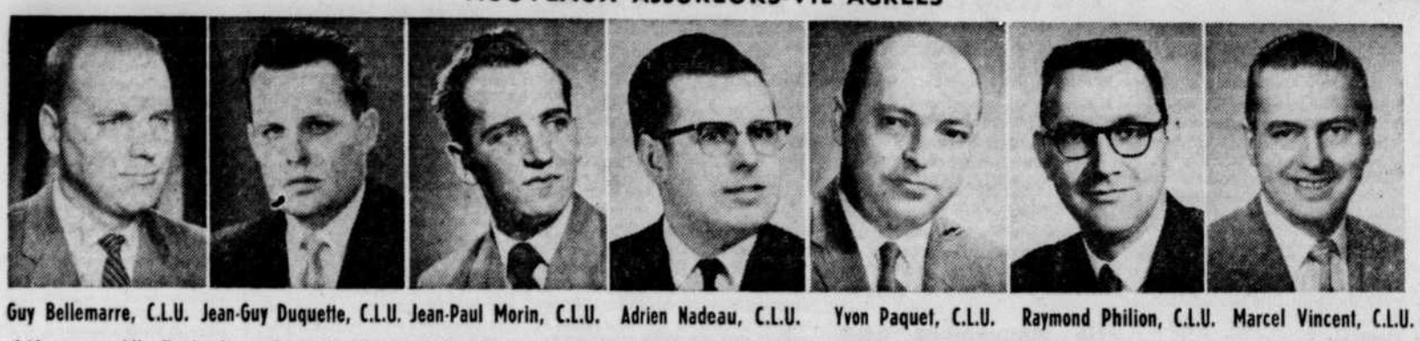

Guy Bellemarre, C.L.U. Jean-Guy Duquette, C.L.U. Jean-Paul Morin, C.L.U. Adrien Nadeau, C.L.U. Yvon Paquet, C.L.U. Raymond Philion, C.L.U. Marcel Vincent, C.L.U.

L'Assurance-Vie Desjardins est particulièrement heureuse du succès remarquable que cinq de ses instructeurs-gérants et deux de ses représentants ont obtenu récemment en obtenant le titre d'assureur-vie agréé (C.L.U.), attribué par l'Institut des Assureurs-Vie Agréés du Canada. Pour être agréé, l'assureur-vie doit faire preuve d'une haute compétence professionnelle dans la vente d'assurance sur la vie, en plus du respect intégral du code d'éthique et d'intégrité professionnelle. L'Assurance-Vie Desjardins se réjouit d'autant plus que ces nouveaux succès qu'elle attache une grande importance à la compétence professionnelle de ses représentants. M. Guy Bellemarre, de Montréal, représentant de L'Assurance-Vie Desjardins au moment des examens, est depuis passé à une autre entreprise du Mouvement coopératif Desjardins, la Société de Fiducie du Québec, service d'expansion des affaires. M. Bellemarre a été reconnu "le candidat le plus remarquable de la province, lors des examens C.L.U. 1965", ce qui lui a valu la médaille commémorative Leslie W. Dunstall.

American Brake Shoe Company

A déclaré deux dividendes

Imperial Tobacco Company of Canada Limited vous fait savoir qu'uà une réunion des administrateuds tenue vendredi, les dividendes suivants, payables jeudi, le 30 septembre 1965, aux actionnaires inscrits à la fermeutre des bureaux le mardi 31 août 1965, ont été déclarés:

Un dividende intérimaine (No 264) de quinze cents (15c) par action sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie;

Un dividende semi-annuel (No 107) de trois pour cents (3%) sur les actions privilégiées libérées de la Compagnie, portant intérêt au taux de six pour cent (6%).

Imperial Tobacco Co. of Canada Ltd.

A vu son profit s'accroître de 18%

American Brake Shoe Company annonce que les expéditions, au cours du premier semestre de l'année, se chiffrent à $134,138,000, soit le niveau le plus élevé dans l'histoire de la compagnie pour cette période. Comparé à la même période de l'an dernier, l'augmentation est de 12%. Les profits nets sont de 18% supérieurs à ceux du premier semestre de 1964. Ils sont de $5,963,398 ou $3.23 par action ordinaire, comparé à $5,044,-957 ou $2.73 par action au cours du premier semestre de l'année dernière. Un dividende trimestriel de 70 cents a été payé, le 30 juin; il s'agit du 252e dividende trimestriel consécutif.

Les nouvelles commandes, au cours du premier semestre, se chiffrent à $134,000,000, dont $69,000,000 ont été reçues au cours du deuxième trimestre. Pour les six premiers mois de 1964, les commandes étaient de $127,275,-000.

Bathurst Paper Ltd. gagna moins

Durant le 1er semestre de l'année

Les profits nets consolidés de Bathurst Paper Ltd. pour le premier semestre del 'année s'élèvent à $969,000, ce qui représente, après paiement des dividendes des actions de la classe "A", 32 cts par action ordinaire.

Ces chiffres représentent une baisse de 25.6% comparé à la même période de l'année dernière; les profits de la compagnie se chifraient alors à $1,302,000, soit 66 cents par action ordinaire.

Le revenu avant amortissement, pertes de matières premières et déduction d'impôts s'élève à $2,941,000, comparé à $3,621,000 l'année précédente. L'amortissement et les pertes de matières premières se chiffrent à $964,000 comparé à $991,000 au cours du premier semestre de 1964. Les impôts ont atteint $1,008,0000 comparé à $1,328,000.

Le rapport précise que la construction de l'usine de New Richmond, au Québec, progresse rapidement; la production devrait débuter au cours du mois.

Les profits nets de Bathurst Paper au cours du premier trimestre de l'année s'élèvent à $468,000, comparé à $545,-000 en 1964. Les actions ordinaires ont rapporté 14 cts comparé à 26 cents l'année précédente.

Enfin, au cours de l'année 1964, les profits de la compagnie se chiffraient à $2,672,-412, soit une augmentation de 37.8% comparé aux profits de 1963 qui s'élevaient à $1,938,-960.

Rapports financiers

Traders Finance Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1965: $3,482,857, soit l'équivalent de 77 cents l'action au regard de $2,747,510, ou 60 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Atlantic Coast Copper Corp. Ltd., six mois terminés le 30 juin 1965, $182,751; 1964, pas de données.

Coast Copper Co. Ltd., six mois terminés le 30 juin, 1965, $410,912; 1964, pas de données.

R. L. Crain Ltd., six mois terminés le 30 juin: 1965, $536,041, 91 cents l'action; 1964, $405,936, 69 cents.

Emco Ltd., six mois terminés le 30 juin: 1965, $518,000, 40 cents l'action; 1964, $430,-000, 33 cents.

Fraser Companies Ltd., six mois terminés le 30 juin: 1965, $2,195,545, 98 cents l'action; 1964, $1,841,973, 82 cts.

Great Plains Development Co. of Canada Ltd., six mois terminés le 30 juin: 1965, $1,-297,000, 41 cents l'action; 1964, $1,174,000, 39 cents.

Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., six mois terminés le 30 juin: 1965, $6,762,000, 37 cents l'action; 1964, $6,184,-000, 34 cents.

Madsen Red Lake Gold Mines Ltd., six mois terminés le 30 juin: 1965, $349,500, 10 cts l'action; 1964, $267,477, 8 cts.

Robert Morse Corp. Ltd., six mois terminés le 30 juin: 1965, $608,000, 81 cents l'action de classe A; 1964, $519,-000, 71 cents.

Vulcan Containers Canada Ltd., six mois terminés le 30 juin: 1965, $40,193, 9.9 cents l'action; 1964, $60,028, 14.8 cents.

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, Paris, Londres et New York étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence ce matin de nos tableaux réguliers dans nos pages financières.

-O-

Comme la liste locale et celle de New York ne cessent de monter depuis 3 séances consécutives, certaine pause ne serait pas surprenante. Il ne faut pas perdre de vue que l'indice des industriels de DJ, bien qu'il ait clôturé 6.86 points plus haut lors de la dernière séance, par rapport à la veille, accusait néanmoins une perte de près de 3 points, au regard de son sommet touché vendredi dernier.

-O-

Une importante compagnie d'assurance locale se fusionnerait avec un groupe fort progressif; ce que nous annoncerons sur le milieu de cette semaine.

-O-

Consolidated Paper Corp. a déclaré en fin de semaine le dividende régulier trimestriel de 50 cents, payable le 15 octobre aux actionnaires inscrits le 3 septembre.

-O-

Ottawa émettra la semaine prochaine $45,000,000 d'obligations pour rembourser une échéance de 3 3-4 p.c. due le 1er septembre 1965.

-O-

La commission scolaire de S.-François-Xavier de Brompton, et celle de Port Alfred emprunteront sous peu.

-O-

Les actionnaires de Canadien Petrofina inscrits hier, participeront au dividende semi-annuel de 30 cents, payable le 15 septembre.

-O-

Lake Dufault sortirait de la terre 500 tonnes par jour de minerai avec une équipe de 35 hommes seulement.

-O-

C'est d'ici au 8 septembre qu'il faut faire parvenir au secrétaire de The Montreal Institute of Investment Analysts sa carte de membre renouvelée pour le nouveau terme.

-O-

L'Union Canadienne, compagnie d'assurances ayant son siège social à Québec et des succursales à Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Sherbrooke et Québec, tiendra une assemblée ce matin au Cercle de la Place d'Armes, suivie d'une réception.

-O-

Ce ne serait pas une bonne chose de vendre les denrées à découvert à la suite de ce qui se passe dans le sud de l'Asie.

-O-

Les actionnaires de la compagnie Abitibi Power and Paper Company, Limited, ont voté hier pour changer le nom de la compagnie à Abitibi Paper Company Ltd. — Compagnie de Papier Abitibi Ltée, en vigueur le 1er décembre 1965. Le président Paul E. Roberts dit aux actionnaires que "Les projets de l'Abitibi ont été faits en considérant l'avenir et sont destinés à rencontrer la demande substantiellement croissante que nous sommes confiants d'obtenir pour nos produits."

-O-

Watts Prospecting (1965) vient d'être fondé pour faire des travaux d'exploration dans le nord du pays.

-O-

Au dire du président de Chimo Gold Mines, les résultats des sondages dans le canton Vauquelin dans le nord-ouest du Québec, ont été hautement satisfaisants.

-O-

Royal Securities Corporation Ltd vient de publier une étude élaborée sur Massey-Ferguson Limited, une compagnie appelée à se ressentir de la tendance à la mécanisation de l'agriculture ici et dans les pays sous-développés.

-O-

Un plan hypothétique commencé le 1er janvier 1933 avec la Canadian Investment Fund Ltd qui aurait nécessité un placement annuel de $1,000 versé en paiements trimestriels et dont tous les dividendes auraient été réinvestis, aurait pu être liquidé pour une somme de $166,506 au 31 décembre 1964. Cet exemple est basé sur les résultats de votre compagnie au cours de son histoire. Les clauses du plan sont modestes et flexibles. Ce plan d'épargne est purement volontaire et ne comporte aucune pénalité. Sa croissance successive, d'année en année, reflète sa popularité toujours grandissante.

Les actions privilégiées amortissables, rachetables, 5 1-2 p.c. cumulatif, de C. H. Wood and Company seront rachetées, à 102 chacune, le 1er septembre 1965.

-O-

La ville de Port Alfred empruntera sous peu.

-O-

Jamaica Public Service Ltd a gagné $11,501,264 durant l'exercice fiscal clos le 30 juin 1965 vs $10,297,419 précédemment.

-O-

M. J. W. Millard, directeur des ventes de produits chimiques, Union Carbide Canada Limited, vient d'annoncer la nomination de M. Denny G. Ross-Smith au poste de représentant des ventes industrielles de produits chimiques. M. Millard précise que M. Ross-Smith sera responsable de la vente de produits chimiques organiques synthétiques, y compris les silicones, dans le district de vente de l'Est, et qu'il relèvera de M. Barry MacKenzie, gérant du district de l'Est. M. Ross-Smith est un ingénieur diplômé en chimie de l'université McGill.

-O-

Orchan Mines a gagné 30 cts l'action durant le 1er semestre vs 13 cts durant la même période l'an dernier.

-O-

Lake Shore Mines a pratiquement doublé son revenu d'exploitation de janvier à juin inclusivement, avec un total de $28,454 vs $138,281 durant la même période l'an dernier.

-O-

Trans-Canada Pipe Lines Ltd. rachètera le 29 octobre $246,700 de ses obligations à 5.5% dues le 1er janvier 1987.

-O-

Jaye Exploration Ltd rapporte qu'une foreuse est maintenant rendue sur sa propriété du canton Strathy, dans Temagami.

-O-

Eddy Match Co. a vu ses recettes baisser à $445,300 durant le 1er semestre vs $592,129 durant les premiers 6 mois de l'an dernier.

-O-

Pour le cinquième mois consécutif, les concessionnaires canadiens de la Société Ford-Canada Limitée ont établi un record mensuel de ventes d'automobiles et de camions.

-O-

Les ventes au détail de véhicules à passagers nord-américains Ford durant le mois dernier totalisent 13,426 et les camions 2,977.

-O-

A. B. Dick Company of Canada Ltd vient d'introduire un nouveau procédé sec électrostatique pour faire des copies.

-O-

Pan American Airways a gagné 16 cts l'action durant le 1er semestre.

-O-

Voici des extraits du dernier bulletin de nouvelles de la General Motors. En un seul jour, les usines General Motors à Oshawa ont construit jusqu'à 1,800 voitures et camions destinés au marché intérieur et à l'exportation.

-O-

General Motors dépense chaque année au Canada plus de $700 millions en fournitures, services, salaires et impôts. La Compagnie achète régulirement chez 5,000 fournisseurs canadiens.

-O-

D'après les ingénieurs de General Motors of Canada, jusqu'à 13,000 pièces détachées entrent dans la construction d'une voiture automobile.

-O-

Près de 5,000,000 de voitures et camions sont sortis de l'énorme usine de montage de General Motors of Canada, à Oshawa depuis 1908.

Dividendes

Pato Consolidated Gold Dredging Ltd., 10 cents, le 27 août, inscription le 13 août.

Robinson and Little Co. Ltd., classe A 25 cents, le 1er sept., inscription le 16 août.

Shop and Save 1957 Ltd, communes 10 cents, le 31 août, inscription le 13 août.

Steinberg Ltd., classe A 15 cents, le 2 sept., inscription le 13 août.

British American Oil Co. Ltd, 25 cents, 1er octobre, aux actionnaires inscrits le 3 septembre.

Canadian Refractories Ltd., 20 cents, 15 septembre, aux actionnaires inscrits le 16 août.

Lakeland Natural Gas Ltd., actions de priorité 5.4 p.c., 27 cents, 15 septembre, aux inscrits le 25 août.

George Weston Ltd, catégorie A, 13 cents 3-4; catégorie B, 12 cents 3-4; les deux le 1er octobre, aux inscrits le 9 septembre; actions première priorité 4 1-2 p.c., $1.12; deuxième priorité, 6 p.c., $1.50; les deux, 1er septembre, aux inscrits le 12 août.

Ventes consolidées de la Canadian Industries Ltd. à $125,439,000.00

Durant le 1er semestre, soit 9% de plus

Les ventes consolidées de Canadian Industries Limited et de ses filiales pour le premier semestre de 1965 se sont élevées à $125,493,000, une augmentation de 9 p.c. sur le chiffre de la période correspondante de 1964, annonce M. Leonard Hynes, président, dans un rapport intérimaire qui sera envoyé aux actionnaires dès que le service des postes sera établi.

Le revenu net de $5,553,000 est équivalent à 56 cents l'action sur les 9,794,161 actions en cours. Le nombre total d'actions comprend les actions ordinaires au nombre de 1,088,240 émises en avril 1965. Calculé sur le même nombre d'actions, le revenu de la même période en 1964 aurait été équivalent à 57 cents l'action.

Le rapport souligne que les ventes de la plupart des produits ont été plus considérables que durant le premier semestre de 1964, mais que les prix inférieurs des engrais chimiques et les dépenses plus élevées relatives au présent programme d'expansion ont réduit les marges de profit. Des avances substantielles ont été réalisées aux ventes de fibre polyester "Terylene" de Millhaven Fibres Limited ainsi qu'aux ventes d'explosifs industriels et de munitions. Les résultats tiennent compte pour la première fois des ventes de deux produits nouveaux importants, l'équipement de golf et le nylon.

Nouveau producteur d'or au Québec

Dans le nord ouest de la province

Parmi les nouvelles mines d'or qui ont commencé leur production depuis un an on compte au moins trois dans la province de Québec. Ce sont les mines Chibougamau, Wasamac près de Rouyn-Noranda et Camflo-Mattagami près de Malartic. Par ailleurs Canadian Malartic et Bevcon auraient épuisé pour ainsi dire leurs réserves de minerai aurifère durant cette période. Avant 1964-65 toutefois d'autres dépôts aurifères avaient été mis en production au Québec, plus particulièrement dans la région de Malartic avec les mines Marban et Malartic pour ne pas mentionner que ces 2 compagnies du groupe Little Long Lac Mines. De même des travaux d'exploration très intensifs ont déterminés des dépôts aurifères très intéressants sur les terrains de Kiena près de Val d'Or, (filiale de la mine McIntyre) de Transterre Mines près de Senneterre et de Chimo Gold Mines dans le canton Vanquelin à quelques milles à l'est de la route Senneterre-Montréal. Au nord d'Amos on sait que la compagnie Equity Explorations a découvert depuis l'automne 1964 une zone aurifère qui semblerait majeure, le long de la rivière Harricana dans le canton Joutel et où les travaux d'exploration en surface se poursuivent toujours sur différentes propriétés dans ce nouveau secteur.

Quand aurons-nous une hausse officielle du prix de l'or? Dès que à l'invitation du général de Gaulle et du gouvernement français les gouvernements occidentaux en général et des Etats-Unis et du Canada et particulier (n'en déplaise à M. Gordon, ministre des finances qui a déjà dit "jamais") auront décidé de régler le problème de la liquidité monétaire pour le monde libre.

C'est l'invitation que faisait au gouvernement canadien le ministre des mines d'Ontario lors de l'ouverture d'une nouvelle mine d'or à Matachewan, Ont.

En effet, le plus récent producteur d'or du Canada, la mine Midlothian, exploitée par Stairs Exploration and Mining Co., a pris le départ dernièrement avec l'inauguration officielle par le ministre des mines de l'Ontario, M. George Wardrope.

La nouvelle mine, située près de Matachewan, localité du nord de l'Ontario, à 32 milles au sud-ouest de Kirkland Lake est la troisième mine canadienne à entrer en opération cette année, et la première en Ontario, depuis plus de dix ans. Wasamac et Camflo-Mattagami ont été ouvertes, au Québec depuis le début de 1965.

M. Wardrope a tenu le prix fixe de $35 l'once d'or, responsable de la présente situation. "Je ne peux trouver aucun autre produit, en usage courant, qui soit dans la même position que l'or", a-t-il dit. Pour le ministre, il est illogique que le prix de l'or demeure le même qu'en 1936.

M. Wardrope a dit lors de l'ouverture d'une nouvelle mine que le gouvernement fédéral devrait essayer de faire monter le prix fixe de l'or, afin d'encourager la production de ce métal selon M. J. J. Martel d'Amos.

NOMINATION CHEZ STEINBERG

Morris Rotstein

M. Nathan Steinberg, premier vice-président et trésorier de STEINBERG LIMITEE, annonce la nomination de M. MORRIS ROTSTEIN au poste de trésorier adjoint de la compagnie. Bachelier ès Arts de l'Université McGill, M. Rotstein est également diplômé de l'Université de Chicago en sciences économiques et financières. Au moment de sa nomination, M. Rotstein occupait le poste de directeur du service des recherches et de la planification. Il apporte dans ses nouvelles fonctions une vaste et solide expérience.

A. Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs
Commandes exécutées sur tous les marchés
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS
Conseillers en administration et ingénieurs industriels
• Personnel: cadres et fonctions • Evaluation de tâches, salaires • Plans de stimulants au rendement • Systèmes et procédures de bureau • Manutention — Mécanisation • Contrôles: production — prix coûtant
• Organisation: Ventes, Distribution • Etudes de rentabilité • Planification à longue portée • Structures financières • Continuité de la Direction • achats — inventaires — budget
1224 OUEST, RUE STE-CATHERINE Suite 701, MONTREAL — Tél.: 866-9567

GEOFFRION, ROBERT & GÉLINAS, INC.
Membres de l'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
MONTRÉAL
129 ouest, rue St-Jacques
70 ouest, rue Jean-Talon
QUÉBEC
CORNWALL

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
JEAN-A. HEBERT, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal — 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 — 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
I. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3871
4926, ave Verdun — Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés
Maurice Samson, O.B.E., C.A. — Lucien P. Bélair, C.A. — E.H. Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. — Jean Lacroix, C.A. — Lionel Roussin, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A. — Dollard Huot, C.A. — Raymond Fortier, C.A.
Percy Auger, C.A. — Albert Garneau, C.A. — Clément Primeau, C.A.
Marcel Imbleau, C.A. — Benoit Sylvain, C.A. — Pierre Lesage, C.A.
Vianney Forget, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Pierre Chouinard, C.A.
Pierre Barry, C.A. — Raymond Couillard, C.A. — Gilles Trahan, C.A.
Adrien Côté, C.A. — Marcel Ducharme, C.A. — Marcel Mercier, C.A.
Marthe Gauthier, C.A. — Bernard Lachapelle, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre David, C.A. — Réal Auger, C.A. — Emile Mallette, C.A.
Robert Garlépy, C.A. — Roland Frenette, C.A. — Gilles Lévesque, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A. — Robert Ladouceur, C.A. — Pierre Pharand, C.A.
Roland Truchon, C.A. — Denis Schmouth, C.A. — Emilien Gauthier, C.A.
Roland Lévesque, C.A. — Emile Fortin, C.A. — Jean-Guy Denis, C.A.
Jean Favreau, C.A. — Gaston Boucher, C.A. — Gérald Lafontaine, C.A.
Jean-Claude Lemay, C.A. — Roger Gélinas, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A. — Paul Gonthier, C.A. — Georges A. Roussin, C.A.
Conseils: M. Chartré, C.A., — E. Beauvais, C.A., — G. Marceau, C.A.
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
360 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL 842-4691

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1965 Haut	1965 Bas
Abacon	4690	39	38	38		95	37
Abitibi	16560	$12	11⅞	11¾	—⅛	14¼	11⅜
Ackind	300	425	425	425	+5	445	355
Agnew-S	135	$13⅞	13⅞	13⅞	+⅛	15¾	12½
Alta Gas	5880	$37⅞	36¾	37½	+⅛	40	35
Alta Gs w	4628	$10⅛	990	10½	+⅛	13½	950
Alta Nat	100	$18¾	18¾	18¾	+1¼	22⅞	17
Alg Cen	13780	$9¾	8½	9¾	+1¼	11⅛	7½
Alg Cen w	2895	550	500	55p	+100	695	415
Algoma	10040	$64⅞	63¼	64	—½	81¼	62
Alliance A	810	$9⅞	9½	9½	—⅛	13⅝	8
Alumini	18523	$29¼	28⅞	29⅞	+1¼	34¼	27
Alum 4¼ pr	639	$40	39½	39½	—⅛s	44¼	39½
Alum 1p 4	496	$21⅞	21⅞	21⅞	—⅛	23⅞	22
Alm 2p 4½	550	$48	47½	48	+½	51	47¼
Ang CP	205	$11	11	11		14	11
Ang CP 4½	305	$26½	25	25	—½	29¼	25
Anthes A	1240	$19⅞	19	19⅞	+⅜	21¾	17¼
Anthes Bpr	160	$104	104	104	+1½	104½	102½
Argus	914	$20⅛	20	20⅛	+⅛	21	19
Arg Bpr	235	$51¼	50½	50½	—1	54¾	50
Arg C P pr	8189	$13⅞	12¾	13¼	+⅛	17	12⅞
Arg 260 pr	60	$50½	50½	50½	—2	54¼	50½
Ash Tem A	15	$104	104	104		104	102
Ashdown B	100	$7½	7½	7½	+¼	8¾	7
Atl Sugar	22765	$24⅞	23¾	24⅜	—¼	25	17½
Atl Sug A	295	$23W	23¼	23¼		w5½	22¾
Atl Sug pr	30	$100	100	100		104	10p
Auto El	380	500	495	500		5¼	440
Avco	310	$26	25	26	—¾	28⅞	20⅞
Bank Mont	4155	$62¼	61¼	62¼	+⅞	70½	60
Bank NS	2855	$71⅜	71¼	71¾	+¾	73	69½
Bath P	225	$24⅞	24⅞	24⅞	+¾	c28½	23⅞
Bath PA	510	$60½	59½	60½	+½	64	58
Bay Mills	406	450	400	450		8	400
Beav LA	160	$20⅛	20⅛	20⅛		20⅛	20⅛
Bell Phone	8353	$59⅜	57⅜	59⅜	+1⅝	65⅝	56
Bickx	305	$11¼	11⅛	11¼	+⅛	14½	10½
Bow Valley	2254	$8	8	8		9½	6½
Bow-M pr	120	$52	52	52		52	51
Bowater	950	$7	7	7		7	6
Bramalea	350	$8½	8	8	—½	10¼	8
Brazil	11007	$6½	6⅛	6¼	—½	7⅞	5
Br Tnk	926	450	425	450	+25	6	280
Br Tank pr	50	$41	41	41	—1	46	29
BA Constrn	1500	$7½	7	7		8⅛	7
BA Oil	9533	$30⅛	29⅞	30⅛	+½	37⅞	29½
BC Forest	3840	$26⅛	26	26	—½	31⅜	26
BC Pack B	375	$20⅞	20⅞	20⅞	+⅝	23½	17½
BC Sugar	339	$39	38¾	39		49½	38
BC Phone	584	$68	66½	68	+½	72	63½
BC Ph 6pr	40	$108	108	108		110	105½
BCPh 5¾pr	60	$106	105	105		108½	99¾
BC Phn 4¾pr	92	$96⅞	96⅞	96⅞	—1⅛	102	96½
BCPh 4.84p	1290	$24¾	24⅛	24⅛	—⅛s	25⅞	23¼
Br Int Fin	460	$9½	8½	9½	+1⅛	13	8
Bruck A	90	$30	29⅞	29⅞	+⅜	36	25
Bullochs B	100	$7¼	7¼	7¼	+⅛	7½	7⅛
Bulolo	410	$8	8	8	—⅛	10¾	6⅞
Burns	4575	$22¾	22	22	—1	33¼	18
Burrard A	1100	$8⅞	8⅛	8⅛	—⅜	8½	7⅞
Cabol	3610	23	20	20	—2	35	20
Cal Pow	10490	$23⅞	21⅞	23¼	+1¼	23⅜	19½
Cal P 5pr	15	$103	103	103	+½	103½	101⅜
Cal Dale	2000	180	175	17		265	140
Can Bread	810	$16	15½	16		17⅞	9⅞
Can Cem	1437	$54½	50	52½	+2⅜	60	49
Can Cem pr	232	$27¼	22⅛	27¼		30	27⅛
CD Sug	231	$24⅛	24	24		28¼	23½
Can Foils A	75	$29	29	29		35	27½
C I Fndry	2083	$53⅜	50½	53⅜	+3¼	55⅜	42
CI F 4¼	25	$95½	95½	95½		96	94¼
Can Malt	2657	$25⅜	24¼	25	+1	28	22
C Pack B	735	$85	85	85		93	78
Can Perm	970	$67⅜	67⅜	67½	—1	82	64½
C Safe 4pr	83	$98½	98⅛	98½	+⅜	101	98⅛
CSL	3803	$35	32¼	34¾	+3	36½	30¾
CSL pr	1477	$6⅝	6¼	6¼	—¼	6⅞	6¼
CAE	8025	$13½	12¼	13½	+¾	14¼	7⅛
C Brew	23823	$9⅛	8⅝	8¾	—¼	11⅛	8⅛
C Brew Apr	410	$45½	45	45	—¾	50¼	44½
C Brew Bpr	245	$53	52	53	+1¼	54½	51¾
C B Alm A	450	$15	14½	15	+½	17½	13⅜
C B Al Aw	2045	385	370	385	+20	480	235
C B Al Bw	520	375	370	375	+10	475	230
Cdn Can A	528	$15	14½	14½		16¼	14½
C Chem w	4580	$10⅛	920	995	+65	12⅛	880
C Found	149	$7	7	7	+⅛	9⅞	5¾
C Curt W	4000	63	55	63	+5	80	55
Cdn G Inv	176	$56⅜	56	56⅜	+1¼	66	55¼
CG Sec A	200	$14	14	14		15⅛	13⅜
C Hydro	421	$29¾	29	29¾	+¼	32½	25
C Hydro pr	300	$21⅞	21⅞	21⅛		22⅛	21
Cdn Goldale	200	400	400	400	—10	410	400
C Imp BkC	4697	$63¾	62⅜	63¾	+½	73	62
Cl Gas Oil	9433	$10½	9⅞	10⅛	+½	13¼	9⅞
CIL	3490	$20¼	19¾	20¼	+¼	27½	17⅞
C Marc	540	$5⅛	5	5	+10	6⅛	450
CPR	52407	$66⅞	61¼	66⅞	+4U	71¾	57½
Cdn Pet	1970	$12⅛	12⅛	12⅛	—⅛	15¾	11⅞
C Refract	900	$17⅞	17½	17½	—⅛	20	16¾
C Tire A	194	$47	46½	47	+1	51⅞	42¼
C Util	150	$38⅜	38	38⅜	+⅛	42¼	37
C Vickers	1315	$23	21	23	+1¾	26	19¼
C Westng	895	$69	68¼	68½		85	50
CW Prop	100	450	450	450		5¾	430
Cap Bldg	1000	80	80	80		135	75
Chat-Gai	205	$14	14	14	+¾	16⅛	13¾
Chemcell	8008	$18¼	16⅝	18¼	+1⅜	21¼	15⅜
Chemc 175p	625	$35½	35¼	35½	—1¼	40	35¼
Chrysler	799	$50¾	48½	50¾	+2¾	67	46½
Clairtone	735	$6⅝	6½	6⅛	+⅛	8½	5⅞
Clairton w	2100	335	335	335	—15	450	300
Coch-D	100	$25	25	25	—2	28	22
Col Cell	4790	$8⅝	8⅛	8½	+¼	11¾	8⅛
Col Cel pr	1905	$27	26⅛	26⅛	—⅜	27⅞	26⅛
C Savings	760	$14	14	14		15⅞	14
Conduits	200	$7½	7¼	7¼		8	6⅞
Con Gaks	185	$5⅜	5⅜	5⅜	—⅛	7	5⅜
Con Bldg	5275	430	420	420	—15	7¾	375
Con Bldg pr	750	$7½	7	7		8¾	6⅝
Con MS	13053	$43¾	40	43¼	+¾	48	39
Con Paper	2055	$41¾	40⅛	41¼	+¼	49⅜	39⅞
Con Gas	22346	$13½	13	13¼	+¼	14⅛	12⅞
Con Gas A	65	$105½	105	105½	+½	107	104½
Corby vt	220	$21½	21¼	21½		21¾	20
Corby B	310	$20⅛	20⅛	20⅛	+⅜	21¾	20
Coronation	1015	425	415	425	+5	6⅛	375
Coron 120p	2275	$14¾	14⅛	14¾	—⅛	19⅞	14⅛
Coron w	700	35	32	32	—1	84	32
Cosmos	110	$12⅞	12⅞	12⅞		14⅞	12
Crain RL	270	$26½	25¾	26½	+1	27¾	19
Crestbrk	1349	$6½	6⅛	6½	+⅜	8½	410
Crow's N	149	$15⅝	15½	15½		17	15⅜
Crush Int	2685	$15¼	15	15	—⅛	17	12½
Cygnus A	2870	425	425	425		5¼	390
Cygnus B	4882	$6½	6⅜	6½	+⅛	7	440
Cygnus pr	175	$22	22	22	—½	25	22
Dale Ross	2275	$19	17¼	17¼	—1¼	19	8⅞
Dale RA p	625	$10	9⅞	9⅞		10¼	9¾
Delta Acc	25	$25½	25½	25½	—½	27	21
Delta Bpr	110	$125⅛	125	125⅜	—½	135	105
Dist Seag	5091	$38⅜	36⅜	38⅜	+2	41⅜	32⅜
D Bridge	4416	$28½	27	27¾	+1	30	24½
D Can Gen	25	$108	108	108	+5	127½	92
Dom Elect	325	$12⅛	12½	12⅛	—⅜	13⅞	10½
Dom El pr	100	$103⅛	103⅛	103⅛	—⅞	106	103⅛
Dofasco	13802	$27¾	26⅞	27¾	+1⅜	30½	23⅛
Dofasco P	335	$99⅛	98¾	99		100¾	98¾
Dom Glass	46	$14¼	14	14¼	—¼	17½	14
Dom Lime	600	$5½	5⅛	5⅛	—⅛	7¼	5⅛
D Magnes	425	$10	9½	10	+⅛	11⅝	8¼
Dosco	826	$14⅞	14⅛	14⅞	+⅜	19	13
Dom Stores	6747	$23½	23	23¼		27¼	22⅛
Domtar	9189	$19⅝	19⅛	19¼	—¼	24⅝	18⅝
Dom Tar pr	460	$21	20⅞	20⅞	—⅛	24⅛	20⅛
Dom Text	3165	$31	30½	31	+½	42	30½
D Text pr	15	$147	147	147	—1¼	148¼	147
Dover	200	$17⅞	17⅞	17⅞	+⅜	19½	15
Dover pr	155	$10⅜	10⅜	10⅜		11	10¼
Du Pont	1321	$48	46¾	47¾	+⅞	58	46½
East Ch Tr	342	$48	47	48	—½	54	42
Econ I SAP	25	$50¼	50¼	50¼	—½	52½	50
Eddy Mtch	340	$39½	39	39½	—½	48	37
Emp Life	53	$250	240	240	—20	635	240
Erie A	200	$6¼	6¼	6¼	—½	6¾	6
Exquisite	1550	$12⅜	11⅛	12⅜	+⅞	13½	7¼
Exquisite pr	375	$11⅞	11⅛	11⅛		13⅛	10¼
Exquite Aw	3160	320	300	300	+5	360	135
Falcon	6933	$101	97	101	+4	103	82⅛
Fam Play	2708	$26	24	26	+1¾	27¼	21½
Fed Farms	2550	365	350	350	—10	6⅛	350
Fed Grain	35890	$8⅛	7⅛	8	+¾	8⅛	6½
Fleet Mfg	3400	66	61	61	—3	90	61
Ford US	410	$57½	56¾	57½	+1	67½	54¾
Ford Cda	196	$145¼	142	142½	—4½	199½	133
FPE-Pion A	375	$15¾	15⅜	15⅜	+⅜	17⅜	11½
FPE-Pion pr	325	$62	61	61¼	—¾	70	55½
Fraser	855	$32	31½	31½		36	31
Freiman	186	$5½	5½	5½	+⅜	6	5⅛
Frontier Ac	800	$5¾	5¾	5¾	+¼	7⅞	5⅜
Frontier Pr	200	$29	29	29	—¼	38⅞	28⅞
Gen Bake	1165	$9	8¾	8⅞	+½	9⅞	6½
G Dynam	200	$45	44	44	—1½	48¾	38½
GMC	340	$105⅞	105⅛	105⅞	+2⅞	118	102
GP Mfg A	25	$32	32	32	+½	35¾	31
GS Wares	305	$12½	12⅜	12½	+¼	14⅞	12¼
GS W pr	90	$96	96	96		99	96
Globe A	700	$9⅛	8½	8½	—¼	9⅝	6½
Goodyear	120	$188	184	185		197	155
Goodyr pr	90	$46⅛	46⅛	46⅛	—⅜	49½	46
G Bahama	6000	270	270	270	—15	355	255
GL Paper	4520	$24	22½	23½	+1	26	21¼
GL Power	1500	$31½	29¾	31½	+¾	35	25⅜
G L Pow w	1075	$19	19	19	+1½	23	14⅛
GN Cap	100	410	410	410	+20	9	390
GN Cap Bw	1100	1	1	1	—4	70	1
GN Cap Cw	900	65	65	65	—5	225	55
GW Coal A	100	$5	5	5		5⅜	375
Gr W Life	535	$89½	85½	89½		101½	85½
Gr Wpg G	2835	$18	17⅞	17⅞	+⅛	19⅞	16⅞
Greyhnd	3025	$12¾	12	12¾	+⅛	14	10⅞
Guar Tr	1112	$77	68⅞	71¼	+2¼	27	62
Hand Ch A	100	$10½	10½	10½	—½	14	10
Hardee	7790	93	90	92	—3	145	90
Hard Carp	935	$33½	32	33½	+1½	38	22½
Hard Carp A	2175	$28⅞	27⅞	28¼	+¼	33	20½
Hawker-S	3427	$56	5¾	5⅜		7¾	5
Hawker pr	155	$100½	100¼	100¼	—¼	104	99
Hayes St	2276	$17½	16½	17¼	+¼	17¾	15⅛
Home A	13299	$18⅜	17⅞	18⅛	+⅛	23¾	17
Home B	3147	$19¼	18⅞	19	+¼	24⅜	18⅞
Horne Pf	10546	325	300	325	+15	385	295
H Smith pr	50	$41½	41½	41½	+1½	44½	40
HBC	1985	$14¾	14½	14½	—½	16¼	12¾
HB Oil G	3368	$17	16⅜	16⅞	+⅛	19½	15⅛
Hur Erie	124	$61	59½	61	+1¾	72	59¾
Husky	86120	$12⅝	11¾	12½	+½	14¼	10⅛
Husky Dw	1055	640	580	625	+45	800	440
Husky Bpr	440	$53½	53½	53½	—¼	54½	53
Imp Life	40	$262	261	262	+2	390	245
Imp Oil	11791	$52¾	52⅛	52¾	+⅜	59⅞	50⅜
Imp Tob	5190	$15	14⅝	15	+¼	16¼	13¾
Imp Tob pr	500	$6½	6⅛	6½	+⅛	6⅞	6¼
Ind Accep	7770	$24½	23¼	24¼	+¼	27⅞	22
I Ac 450 pr	25	$94½	94½	94½	—1	99	94½
Ind ire	4700	230	220	220	—10	275	160
Inglis	3175	$5⅝	5⅜	5⅝		6¼	375
Inland Cpr	284	$18	18	18	+½	21½	15¾
Inland Gas	980	$9⅜	9⅛	9⅛	+⅛	12	8¾
Inland Gpr	200	$19½	19½	19½	—⅛	21	19
Inland Gw	1696	96	85	96	+31	210	60
Int-City Gas	730	$16	14¼	16	+1½	17½	10¼
Int City Rts	12631	45	35	45	+8	45	28
IBM	124	$527	515	527	+12	530	438
IMC	650	$61	59	60¼	+1⅜	65	41
Int Nickel	10571	$95⅛	93⅛	95⅞	+1⅞	101⅜	85⅛
Int Util	4952	$30⅜	29½	30⅛	+⅜	35	28½
Inter PL	4057	$89⅛	87⅛	89¼	+1⅜	100	87
Int Stl P	28542	$6	5½	6	+⅜	6⅛	335
Inv Grp A	4990	$11⅛	11½	11¾	+⅛	13½	11
ITL Ind	1235	$13	10⅞	13	+2⅛	15½	8⅜
Jamaica PS	600	$14¼	14	14		14½	12¾
Jefferson	11880	$20½	18⅜	20¼	+2	20½	9⅞
Jeff Bw	24865	$14¼	11⅜	13½	+1¾	14¼	380
Jockey C	8832	$5⅜	5½	5⅜		16½	485
Jock C pr	700	$10⅝	10⅝	10⅝	+⅛	11½	10¼
Jock 2pr	400	$9⅞	9¾	9¾	—½	10⅜	9⅜
Jock w	35000	73	52	57	—6	135	35
Kelly D A	400	$5¾	5⅝	5⅝	+⅛	6⅝	5½
Kelly wts	1945	115	105	105	—5	215	95
Kelsey Co	1975	$17	16	17	+1	18	10¼
Kelvinator	300	$8½	8⅛	8½	+½	10	8
Labatt	4797	$20⅞	20¼	20¾	+⅜	22½	19½
Lafarge	835	$14½	14½	14½		17	12
Lafarge A	725	$11⅛	11½	11½	—½	13⅜	11½
LOnt Cem	51264	$7⅛	6¼	7⅛	+⅞	7⅛	405
L O Cem w	87220	350	370	340	+65	350	88
Lakeland	160	$8	8	8		9	6⅛
Lakeland pr	200	$20½	20½	20½		21½	20R
Lambtn L	200	$7¼	7¼	7¼	+¼	8¼	4½
Laura Sec	300	$26	26	26	+¼	29	23
Lau Fin	9867	$15⅜	15¼	15⅜		20⅜	14¼
Lau F 200	331	$35½	35¼	35½		42½	34¾
Lau Fin 140	450	$24¼	24	24	—⅛	27	24
Lau F 125	425	$20	19⅞	19⅞		23¼	19⅞
Lau Fin 63w	2440	490	450	490	+5	750	360
Levy	985	$14⅝	14	14⅛	—⅜	16⅞	10¾
Levy Bpr	500	$19	18¾	18¾	—¼	20⅛	18
Life Inv	1460	$8⅝	8⅛	8⅝	+¼	12⅞	7¼
Life Inv w	9885	310	300	305	—20	565	300
LobCo A	4106	$9½	9	9½	+½	10⅜	8¼
LobCo B	7855	$9⅞	9⅛	9⅞	+⅜	11½	8⅜
LobCo pr	342	$49⅛	47½	47½	—1⅛	51⅜	47½
LobC 1pr	40	$31½	31½	31½	+¼	34	30¼
LobG Bpr	375	$31¾	31½	31⅛	—⅜	34	31
Lob Inc	825	$7⅞	7⅛	7⅛		8⅛	6⅜
Locana	100	96	96	96		140	90
Loeb M	10740	$15½	14⅜	15½	+⅜	17⅛	11
Maclaren A	600	$21½	21¼	21½	+¼	24	20½
Maclean H	835	$29½	29	29½	+½	32½	21⅛
MB and PR	11693	$29⅜	28⅞	29	—¼	28	28
Magna El	1060	255	230	255	+25	300	230
Manoir Ind	200	165	165	165	+5	225	155
M Lf Mill	7233	$16⅜	14½	16½	+1¾	108	104
Mass-F	41144	$31¼	29	31¼	+2⅛	34⅜	27¼
McCabe	100	$8	8	8		9½	7⅞
MEPC	2950	300	280	300	+20	360	280
Met Stores	1204	$9	8½	9	+¼	11	8¼
MPG Inv	100	$5⅝	5⅞	5⅞		5⅞	5
MPG pr	100	$25¼	25¼	25¼		27	24⅜
M G F	500	$8⅛	8⅛	8⅛		10⅜	6
Mill Brick	600	350	345	350	+10	410	325
Molson A	856	$37½	37	37½	+¾	45½	35
Molson B	220	$39	39	39		46⅞	35½
Mon Foods	675	$8⅞	8⅞	8⅞	+⅛	9¾	7⅛
Montex	255	$16¼	16¼	16¼	—⅛s	21¾	16¼
Montex pr	500	$16⅛	16⅛	16½		21¼	16½
Montex w	6700	$11⅞	11⅛	11⅛	—⅛	17	11⅛
Mont Loco	1400	$13½	13	13⅛	—⅜	16¼	12½
Mont Trst	275	$22	22	22		27	20⅛
Moore	6217	$72	68¼	71¾	+1½	73	59
Morse A	1300	$15	14½	15	+½	16⅞	13½
Nat Contain	1000	$6⅝	6⅛	6⅛	—⅛	7½	5⅛
Nat Cont w	400	270	270	270	+10	375	195
Nat Drug	407	$13½	13¼	13¼	—½	16½	11¼
Nat Dr pr	150	$13¾	13¾	13¾		17	13
Nat Trust	1279	$22¼	21½	22	+1	24⅛	19
Nia Wire B	100	$19½	19½	19½	+½	21⅛	18¼
Noranda	13251	$48¾	47⅛	48¾	+1⅛	59	45
NO NGas	2335	$28	26¾	27¼	+¼	29⅞	22¼
NO NGas 2p	650	$27⅞	27⅛	27⅞	+⅜	27⅞	26¼
Nor Phone	786	$10½	10¼	10½	+¼	12⅛	10
Nor Tar Ch	110	$6⅝	6⅜	6⅜		7½	480
NS LP	250	$34	33	34	+5½	35½	28½
Ocean Cem	1624	$22½	20⅞	21⅜	—¼	27½	19⅜
Ogilvie	12791	$15¼	13⅛	14⅜	+1	15½	13¼
Ont Steel	312	$34	33⅞	34		38	28
Oshawa A	1065	$41⅜	41	41⅜	+¼	46¼	33⅞
Pac Pete	10773	$10½	9⅞	10¼	+¼	12½	9⅛
Pac Pete w	860	515	485	515	+30	725	440
Parker	125	405	405	405		6	380
Peel Elder	805	$7	6⅞	7		10	6⅛
Pembina	1125	$11½	11⅛	11½	I ⅛	14⅛	10⅛
Photo Eng	350	$14¾	14¾	14¾	—¾	16¾	14¾
Pow Corp	6340	$14⅛	14	14¼	+⅛	17⅛	12¾
Premium	3000	225	220	225	—5	270	180
Price Bros	2513	$39	38¾	38½	—1	47⅜	38
Peobuild P	540	155	155	155	—5	170	120
QN Gas	9385	$11	10	11	+¼	13¼	9⅛
QN Gas 63w	565	535	505	535	+35	69	475
Reichhold	875	$29¼	28	29¼	—1¼	33¼	26
Reid Litho	50	$50	49¾	49¾	—¾	52½	49¾
Reitman	500	$11	11	11	+⅞	11	9½
Revelstoke	225	$10⅛	9¾	10⅛	+⅝	14	8
Revelstk pr	250	$21	21	21		22½	21
Revenue	480	$8	8	8		8⅝	8
Revenue wts	100	500	500	500		580	475
R Yarn A	25	$25	25	25	—½	41	25
R Nodwell	450	240	230	240	+10	455	230
Rockwell	200	$36	36	36	—1	37	27¼
Rolland A	600	$10⅛	10	10		13¼	9⅛
Romfield	900	210	200	210		285	170
Ronald F	600	$13½	13¼	13½	—½	15¾	12¼
Rothman	8560	$27	25	26⅞	+1¼	27⅞	20⅞
Royal Bank	3207	$73⅛	72	73⅛	+¼	84¼	72
Royalite	376	$12	11	11	—1	13	11
Royalite pr	300	$25½	25⅜	25½		26½	25¼
Russel H	800	$22	20⅞	22	+1¼	23	12¾
StL Cem A	150	$37½	36	37½	+½	43½	34
StL Cp Apr	20	$100½	100½	100½	—1½	104½	100
St Maurice	4000	45	41	44	+4	60	40
Salada	5650	$11⅛	10¾	10⅞	—¼	14⅛	10⅜
Sayvette	2310	385	375	375	—5	430	325
Scot YK	2300	$12⅜	12	12	—⅜	15½	11
Sec Cap C	100	490	490	490		7	460
Seven Arts	4650	$10⅛	10⅜	10½	+½	17⅜	10⅜
Shell Can	4683	$18	17¼	18	+⅞	20	15½
Shell Ipr	2108	$26	25¾	25⅞		28⅜	24½
Shell I w	2121	575	555	575	+5	775	495
Shop Save	1325	$14	13¾	14	—¼	18⅜	13⅜
Shop City	3040	490	480	490		5⅛	300
Shully's	660	320	320	320	—10	440	320
Silverwd A	562	$15½	15½	15½	—	16	15
Simpsons	7106	$27¼	26¾	26¾		30½	25¾
Simp Sears	449	$18¾	18⅜	18¾	+½	25	18¾
SKD Mfg	1300	$7¾	7⅜	7¾	+½	7⅞	5½
Slater Steel	3640	$14⅛	13¾	14	—⅜	16⅛	10
Slat B 5½pr	300	$19	18½	19		21¼	18½
Slat A w	3625	870	850	850		12	560
Southam	790	$36½	35½	36½	+1	39⅞	33
Stafford	300	410	400	400	—10	495	400
St Brands	100	600	600	600		600	600
St Pav	3479	$13¼	13	13¼	+¼	14½	12¼
St Radio	134	$17½	17¼	17¼	+¼	21¼	12½
Steel Can	24154	$28¼	27½	28⅛	+⅜	34¼	26⅞
Steinbg A	782	$43	42½	42½		48	36½
Ster Tr	150	$48⅞	48	48	—½	56⅞	45
Stuart House	1900	$6	5½	5½	—½	7⅛	490
Tamblyn	110	$28⅜	28⅞	28⅞	+⅜	29¼	23⅛
Texaco	1692	$53⅞	50	53	+2⅛	60⅛	48
Tone-Craft	475	$8½	8½	8½		9¼	8
Tor-Dom Bk	2364	$62	61⅛	61½	—½	71⅞	59⅛
Tor Iron	170	$35	33	35	+5¼	35	15
Tor Iron A	700	$22¾	22	22	—½	27¼	14¼
Tor Star pr	275	$59	58¾	59	+2	60	56
Tower	400	55	55	55	+5	80	47
T Fin A	11050	$14¼	13	14	+1	16¼	12¾
T Fin B	1865	$13⅞	12⅛	13⅞	+1⅛	16	12½
Transir	1793	320	300	315	—x5	335	235
Tr Can PL	13154	$36⅜	35¾	36⅜	+⅜	22⅜	19
Trans-Mt	6985	$20	19½	20		22⅛	19
Trans PPL	735	$9	8¾	8⅞		11	8⅝
Tru-wall	400	430	430	430		5⅛	430
Turnbull	825	$10⅛	10½	10⅛		13¼	10⅛
Turnbull Apr	550	$19⅜	19½	19⅜	+⅛	22	19
Union Acc	2500	$8⅛	8¼	8⅛		11½	6⅜
Un Acc 1pr	210	$48½	42	48½	+e½	52⅜	42
Un Acc 2pr	485	$8⅛	7⅞	8	—½	11	7¼
Un Acc 1pr	25	$45	45	45	—2	50⅜	45
Un Carbide	7200	$29¼	27⅞	29⅛	+1⅜	31⅜	26¼
Un Gas	7384	$27½	26¼	27¼	+¼	30¼	25⅜
U Corp A	75	$29⅜	29¾	29¾	—¼	30¼	29⅜
U Corp B	1200	$14	13	14	+1½	14	11¾
Un Steel	18574	94	75	94	+19	470	65
Venez pr	100	50	50	50	—15	64	50
Versafood	745	395	385	385		465	260
Versatile	10225	$21	18	20¼	+2⅜	21	14⅞
Vic G Tr	8384	$15½	14¾	15½	+⅛	17⅜	13¾
Vulcan c	100	275	275	275	+5	340	250
Wainwr	1100	31	26	26		50	21
Walk GW	8870	$37⅞	37¼	37⅜	+⅛	41	34½
Wat Equp	210	$11	11	11	—½	12⅜	9¾
Webb Knp	5800	28	23	26	—1	40	16
Weldwood	920	$11⅜	10¾	11⅛	+⅜	14⅜	10½
Well Fin tc	825	$5	5	5	—⅛	6½	5
West Ind	1200	250	240	250		270	95
West IndA	1725	375	350	370	—5	380	195
Westcoast	4300	$16⅜	16	16½		17⅛	14
Westeel	865	$15⅞	15¼	15¾	+½	18¼	13½
W Supplies A	200	$11½	11½	11½		12⅛	11½
Westfair pr	1000	$28½	28½	28½		29	28⅜
W Pacific	1750	$17½	17	17½	+⅜	19¼	15
Weston A	10432	$20⅞	19¾	19⅞	+⅛	23⅞	17⅛
Weston B	3127	$21	20½	20½	+½	24¼	17⅜
Wstn 4½pr	75	$97½	97½	97½		101	96
Wstn 6pr	35	$107½	106	106	—1½	110	104
West A wts	861	$11⅞	10⅞	11⅛	+⅛	14	905
White Pass	600	$7⅜	7⅜	7⅜	+⅛	9⅝	7½
Woodwd A	5925	$26	35	26	+2½	28⅜	22¼
Y Knit A	100	$5½	5½	5½	+⅛	8¼	5
Y Knit B	2100	135	125	125		225	100
Zellers	430	$18⅛	18	18⅛	+⅜	19½	13⅞
Zellers pr	50	$48	47½	47½	—½	51	47½
Zenith	3700	325	320	320		425	300
MINES							
Acad Uran	7000	5	4	4½	+½	7	4
Accra	22490	35	23	29½	+6½	36	14
Advocate	2025	525	530	530	+30	645	495
Agnico	5172	140	131	131	—5	170	120
Akaitcho	19930	85	74	74	—5	100	70
All Pitch	22600	16½	15	15	—½	100	70
Am Larder	534900	42	24	28	—14	42	14⅛
A Am Moly	21575	253	231	253	+3	297	190
Ang Rouyn	1310	215	203	210	—2	277	140
Ansil	475678	20½	19	18½	+5½	20	10½
Area	30700	85	70	78	+8	340	56
Arjon	21500	8½	8½	8½	+½	17	8
Argosy	19600	36	30	30		48½	20⅛
Armore	39500	28	54	27½	+2½	31½	20
A Arcadia	85525	21	17½	21	+1	24	16
A Arcad Bw	3600	6½	6½	6½		10	5
Atl C Cop	20733	135	123	130	—3	170	90
Atlas Yk	1000	7	7	7	—1	12	6½
Bankerno	5900	32	26	32	+5	29	16
Aunro	1250	408	390	400	+10	445	365
Bankfield	17100	13	11½	12½	—½	17	10
Barex	3000	44	44	44	+1	44	40
Barnat	4400	70	68	68	+1	145	67
Baska	5700	10	9	10		14½	8
B-Duq	1333	21	21	21	+5	36	15
Blecher	8150	39	38	38		43	33
Belleterra	18500	43	34	34	—4	56	24
Bethlm	10815	620	600	610	—10	870	595
Bidcop	35040	9	8	8		14	7
Bevcon	4000	8	8	8		16	8
Big Nama	13000	52	45	50	+4	68	36
Bounty Ex	2576	22	19	22	+2	32½	17
Black Bay	14880	10	9	10	+½	15	9
Bralorne	3797	525	500	500	—20	390	486
Broul Reef	25000	16½	15	15	—1½	39	15
Brunswk	7446	$15¼	14⅜	11⅞	I ⅜	19½	14
Bunker H	1064526	56	43	51	+7	56	22
Cable	6500	13	13	13	+½	28	12
Cadamet	100975	10	9	10	+½	18	9
Camflo	36350	335	310	315	—10	405	210
Camp Chib	11300	455	35	435		515	385
Camp RL	100	$23⅛	23⅛	23⅛	—½	25	18⅞
C Tung	5950	103	100	101		117	51
Cam Mines	37525	23	18	20	+2½	26½	14
C Dyno	20525	169	150	157	—3	184	125
C Faraday	1700	300	295	295		470	285
C Jamieson	17300	100	94	95	—3	145	76
Cdn Keely	21550	17	15	16	—1	41	13
C Lencourt	6500	17	16	16	—1	29	14
Cantri	19500	30	23	28	+5	49	18
Candore	21500	15	13½	15	+1	22½	13
Captain	459500	26	21	22½	+2	26	7½
Cariboo	4500	57	53	53	—2	75	45
Cassiar	17125	$13¾	13	13¾	+⅜	14¾	11¾
Cayzor	1800	26	26	26	—½	50	21
Cent Pat	4020	106	135	136	—1	155	105
Cheskirk	804300	11	8	10	+2½	14	6½
Chester	15000	17½	13½	16½	+2	24½	14½
Chib-Kay	36600	25½	22	24	+2	38	12
Chimo	74800	172	158	158	—1	177	117
Chrom	350	125	126	125	—1	150	113
Coin Lake	8000	23	23	23		24	18½
Coch Will	27015	405	370	385	—5	405	270
Comb Met	78211	28	22	23½	—3½	35½	21
Coniagas	10500	85	80	81	—4	122	68
Conigo	16000	27	24	27	+2	57	24
Con-Key	49000	10½	9	9½	—½	18	9
Con Shaw	17000	16	15	15½	+2½	20	11
C Bellek	22500	8½	8	8	—½	17½	7
Con Brewis	6500	28	26	28	+2	32	19
C Callinan	5000	10½	10	10½	+½	21	10
C Fen	2542	14	14	14	+½	20½	13½
Con Gillies	4300	6	6	6		11½	5½
CG Arrow	600	25	25	25	+1	35	24
C Marcus	2028	66	60	66	—2	80	52
C Halli	9900	37	33	33	—4	60	30
C Mogul	36920	470	430	450	+20	625	355
C Morrison	26495	161	154	161	+4	177	132
C Mosher	200	125	120	120		185	107
Con Negus	633111	17	12½	15	+3	20	11
Con Nichol	11000	15	14	14	—1	16	11
C Northld	24500	7½	16	17	+1½	23½	12
C Rambler	12300	175	164	171	+9	254	140
C Red Pop	6266	7½	7	7	—½	11	6½
C Regcourt	68125	13	8	10	—3	17	8
Conwest	1900	510	495	500		625	465
Cop Corp	125450	63	47	52	+1	63	28
Cop Fields	18693	111	105	108	—2	145	93
Cop-Man	4930	13	9½	10½	+1	13½	8
Coulee	15000	30	24½	30	+5	38	23
Cowich	2900	53	51	53	+5	59	40
Craigmt	1325	$13⅜	13¼	13½	—⅛	17¼	13⅛
Croinor	123600	11½	8	11	+3	14	7
Crowpat	5250	7	7	7		11	6
Daering	13231	13	12	12		17½	10
D'Aragon	7200	15½	15	15½	+1	19	12
Deer Horn	12952	44	41	42	—3	91	40
D'Eldona	83200	17	13½	14	+1½	19½	9
Delhi Pac	9000	19	17½	18		29½	15
Denison	13200	$29⅞	28⅛	29⅞	+⅞	23⅞	21⅞
Dicknsn	5769	555	540	540	+5	640	470
Discovery	22355	365	320	365	+35	365	270
Dome	4715	$45	43	43	—1⅛	46	34½
Donalda	32950	12	8	9½	+1	14	8
Duraine	4900	38	33	38	+6	42	23½
Duvan	36000	10½	8½	10	+2	11	7
E Amphi	10000	6	6	6	+½	10	5
East Mal	300	175	165	165	—5	220	155
East Sull	2455	695	675	690	+15	770	475
F'west M	18500	12½	10½	12½	+1	18	9½
F Mar	3220	455	450	450	—10	570	380
Frncoeur	22500	16	14½	14½	—1½	17	11½
Frobex	9538	89	80	85	+5	120	75
Genex	510105	55	47½	52	+3½	66	25
Gnt Masct	800	154	150	150		175	110
Giant YK	3326	$14½	14	14	—⅜	19¾	12½
Glacier	11500	14	10½	12	+2½	20½	9
Glenn Exp	33524	14½	13	14	+1	30	11½
Goldray	10200	58	55	57		69	45
Goldrim	38240	35	26	33	+5	43	24½
Gortdrum	8400	335	310	320		525	290
Grandroy	18200	23	20½	22	—2	37	14
Granduc	4390	590	565	575	—15	875	460
Granisle	3460	290	270	275	—10	295	270
Gulch	10500	10	9	10	+1	13½	7
Gulf L	18000	11	8	11	+3½	7½	7
Gunnar	7634	455	440	440	—10	610	440
Hasaga	1500	17	17	17	—½	19½	12
Hastings	3655	335	320	320	—5	420	300
Headway	49100	16½	15¼	16¼	+1	4½	15
Heath	37400	8	5½	7	+½	14	5
High-Bell	1625	670	650	650	—15	850	600
Hollinger	3775	$27⅞	26	26¼	—1	35⅞	25⅛
Hud Bay	4395	$69	67½	68¾	+1½	80	65
Hu-Pam	3700	6½	6½	6½	—½	13	6½
Hydra Ex	7145	22	21	21½	+½	25	18
Int Bibis	9800	111	103	110	—2	140	103
Int Helium	25500	140	133	137	+w	150	100
I Kenville	77105	44	34	42	+2	44	24½
Irish Cop	93500	27½	24½	20		51	24½
Iron Bay	5600	195	185	189	+7	244	110
Iso	9900	245	230	232	—13	370	200
Jacobus	17000	13	11	13	+1½	18	10
Jaye Exp	17500	16½	14	16	+1	32½	12½
Jelex	32700	21	18	21	+3½	30	15
Joburke	19500	9	8½	8½	—½	14	8
Joliet	1362125	103	45	64	+21	103	26
Jonswmith	41100	20	18	18	—1	44	15½
Joutel	25700	110	100	105	+5	139	96
Jowsey	9500	63	59	62	+3	68	49
Kerr Add	8140	840	790	800	+55	940	760
K Anacon	6849	300	290	295	—5	420	226
K Desmond	1500	40	40	40		73	38
Kilembe	250	$212¼	12¼	12¼	—⅛	15⅜	760
Kirk Min	4600	14	13	14	+1	18	11
Kopan	9750	13	12	13	+1½	16½	9
Lab Min	1373	$31¾	31⅜	31½		41	30¼
L Dufault	27727	$14⅞	14½	14⅞		17	11¼
Lakehead	28550	29	26	26½	—2½	39	21
Lake Lyn	7786	28	23	25	+2½	40½	21
L Osu	14000	17	13	15½	+2½	17½	12½
L Shore	415	215	205	205		249	190
La Luz	1784	$15¼	14¾	15⅛	+⅛	18¼	965
Langis	22100	41	39	31	—2	65	30
Latin Am	22100	12	10	11	—1	17	9
Leitch	3260	495	480	480	—5	560	415
LL Lac	1720	175	175	175		210	170
Lorado	12900	143	137	140		1195	118
Louvict	1341000	39	22½	36½	+14½	39	16
Macassa	510	260	260	260	+5	305	247
Macdon	13500	35	30	35	+4	55	30
MacLeod	9200	105	100	105	+3	125	92
Madsen	7300	235	225	225		262	205
Malartic	8950	75	73	75	+1	80	62
Man Bar	39260	23	21	23	+3	24½	16
Manoka MS	7125	11	7	11	+1	22	7
Maralgn	1200	10½	10½	10½	+1	17	9½
Marboy	3199	12½	12	12	—½	14	7½
Marchant	35900	253	236	250	+5	259	170
Marcon	38200	9	7	9	+1½	13½	7
Martin	19900	75	72	74	—2	92	61
Matach	5500	10	10	10	+1	20	8
Mattgmi	6139	$18⅞	17⅛	18⅛		24⅞	12
Maybrun	37150	15	12½	14	+1½	19½	9
McAdam	41400	118	105	107	—8	125	80
McIntyre	440	$78⅞	78⅛	78⅞	+¾	84½	66¼
McKen	8800	8	7½	8		15	7
McWat	35000	34	32	33½	—½	84	26
Mentor	9000	47	44	47	+3	57	39½
Merrill	11400	63	61	61	+1	90	48
Meta Uran	17200	12	10½	12	+1	32	10½
Metal Mine	9744	180	160	165	—15	213	136
Midrim	398500	51	36	47½	+11½	76	27
Min-Ore	24300		9	111	+2	15	8
Moneta	1000		82	82	—1	97	74
Mt Wright	127700		40	52	+14	87	39
Multi-M	76712	54	47	52	—2	63	26
Nat Expl	766350	24½	8½	23	+14	24½	7½
Nealon	4500	11	9½	11	+2	15	8
New Ath	277150	33	25	28	—1	33	20
New Bid	82100	8	7	7		9½	4
New Cal	61300	98	76	81	—15	131	62
Newconex	400	500	480	500	+5	615	470
Nconex w	1350	120	115	120		205	100
N Goldvue	15100	6½	6	6½	+½	18	6
N Harri	10000	11	10	10	—1	16	8
N Hosco	22650	285	270	274	—1	405	214
New Jason	2500	6½	6½	s6½		13	6½
N Kelore	19500	13½	12	12½	—1	18	11
Newlund	28168	17	15	16	+1	21	13½
N Mylama	377200	32	26	26	—2½	32	12
Newnor	21700	12	10	11½	—1½	17½	8
N Senator	24500	16	14	15½		22	4
New Taku	2500	36	35	36	—2	62	32
Nick Rim	13700	14	13	14		18½	13
Nisto	27500	9½	8½	8½	—1½	15½	7½
Nor-Acme	2000	13½	13	13½	+½	24	12½
Norbeau	29100	208	191	200	+2	265	170
Norgold	8500	8½	8	8½		13	8
Norlartic	9000	10½	10	10½		13	9⅛
Normetal	3025	450	435	440		455	385
Norlex c	44700	14	11½	13½	+2	31	9
Norpax	66600	17	12	15	+1½	21	12
N Bordu	4750	13	12	13		21½	12
North Expl	3400	155	145	145	—15	270	140
N Coldstrm	10700	110	100	100	+2	110	c28
N Goldcrt	47533	18	15	16	+2	19	6
N Rank	21100	32	29	30	+1	41½	25
N Rock	4100	30	26½	30	+3	38	24½
Northcal	24750	40	36	36	—3½	142	31½
North Can	2900	160	145	160	+10	250	140
Northgate	39128	800	725	780	+25	945	650
N Beauc	1000	50	40	50	+13	50	32
Norsp A w	550	52	52	52	+2	80	30
Nudul	6493	15	14½	14½	—2	20	12½
Obaska	2421370	38	20	36	+17	38	7½
O'Brien	9600	73	69	69	+1	91	60
O'Leary	2000	10	9	9½		15	8
Opemiska	7745	900	875	885	—15	995	785
Orchan	4950	485	460	485	+15	755	405
Orenada	700	8½	7½	8½	+1	12	7
Osisko	53300	52	40½	46	+5½	52	37
Pamour	4100	190	180	181	—3	250	173
Paramaq	35500	12	11	12	+1	18	9
Patino	2475	860	850	850	—5	995	800
Pato	300	390	390	390	—15	420	330
Pax Int	207300	37	28½	34	+6	42	26
Pce Expl	57399	26	22	26	+3	41	11
Peerless	60540	11	10½	11		19½	10
Perron	4300	9½	9	9		13	9
Pine Point	8137	$56	50½	56	+5½	56⅜	43
Pick Crow	4214	37	35	35	+2	60	30
Placer	3575	$23½	22¼	23		30⅛	20
Porc Pay	3750	38	37	37		55	32
Pow Rou	53200	50	42	48	+5	58	38
Preston	8203	930	875	925	+45	1065	665
Probe	11000	37½	32	34	—2	45	26
Purdex	149500	20	13	18½	+4	26	12
QMI	740	210	210	210	+4	230	152
Que Chib	2850	14	14	14		19½	13
Que Lith	190	330	330	330		405	295
Que Man	105225	25	19½	23	+4	29	12½
Q Mattgmi	1350	15	15	15	+1	19½	14
Que Sturg	1200	45	44	44		62	42
Qunston	1000	16	16	16	+1	19	13
Quemont	1900	$11⅞	11	11⅛	—⅛	12⅛	10½
Radiore	2331950	147	85	108	—22	147	38
Raglan	283600	223	190	223	+3	244	95
Rayrock	479050	230	145	201	+33	230	32
Rexspar	23500	8	7	8	+½	14	6
Rio Algom	11519	$17⅞	16¾	17⅜	+⅜	19⅛	11¼
Rix Athab	3700	22½	21½	22½	+1	27	20½
Rockwin	11500	60	57	59	—2	87	50
Roman	8850	630	575	630	+30	815	500
Rowan Con	20500	8	6½	7	+1½	13	5½
Ryanor	25000	14	12	13		20	11
Salem	222366	24½	18	23	+6	35	13
San Ant	5000	24	21	22	—3	30½	20
Sarimco	1600	20	20	20	+2	30	18
Satellite	28750	13	10	11	—1½	16½	10
Sheep Cr	6200	149	135	145	+10	160	130
Sherritt	30405	615	595	610	+5	735	465
Sigma	100	565	565	565	+15	645	51
Sil Eureka	32	15	14	145	—5	325	145
Silverfield	7850	299	270	294	+19	340	230
Silvmaq	30300	23	22	23		42½	13
Sil Miller	18433	19	15½	16		24	15
Sil Stand	3500	125	120	122	—12	170	95
Siscoe	8855	270	250	255	—5	350	195
Stanrck	800	100	100	100	+5	140	90
Starrat	5000	5	5	5	—½	7½	5
Steep R	33247	710	645	660	+10	840	560
Sud Cont	175700	29	21½	26	+4½	38	13½
Sullivan	2150	460	440	445	—5	530	445
Sunburst	13361	12½	10½	12	+1½	19½	10
Teck Corp	4360	525	500	505	—20	635	490
Territory	12220	16½	14½	15	+1½	18½	12
Texmont	58180	137	121	130	—6	195	65
Texore	16000	33	26½	28	+4	82	22
Tex-Sol	2500	30	30	30	+2	52	28
Thom L	6100	48	43	46	+5	58	41
Tombill	9325	110	100	110	+5	131	100
Tormont	240793	22	16	18	+2	39	15
Torbrit	12000	50	49	50		65	46
Towag	1000	10	10	10		14½	8½
Tribag	38975	222	210	222	+5	410	191
Trin Chib	2000	11	10½	11	+1	14	9½
Tundra	1360	78	78	78	+6	95	72
U Mining	6200	24½	23½	24½	—1½	28	23½
U Asbestos	3670	320	300	305	—10	350	251
Un Bufad	4663960	235	84	225	+139	235	48
UCL Mine	129900	21	18	19		30	13
Un Keno	2566	780	715	715	—15	11	630
Un Mactie	3000	20	20	20	+3½	25	16
U Mindam	3232	21	19	19	+1	24½	15
Un Fort	72100	20½	18½	19½	—½	41½	10½
Utd Porc	7000	15	14½	15	+1	19½	12
Upp Can	16900	172	161	165	+4	177	140
Urban Q	14411	16½	14½	16	+2	25	12
Vespar	11000	36	30	36	+9	40	27
Violam	31700	425	405	415	—5	565	250
W Malar	10100	4½	4	4½	+½	7	4
Wasmac	417	169	169	169	+2	208	153
West Mines	1985	475	460	470		585	415
W Surf I	1000	12	12	12		22	11
Wilco	21920	29	27	28½	+½	45	26½
Willroy	15850	170	163	167	+6	195	145
Winch	66500	8½	7	8½	+1½	12	6
Win Eld	19400	26½	21	26½	+4½	28	20
Windfall	19100	32	24½	31	+4½	40	24
Wr Harg	950	75	75	75	+4	95	65
Wisconsin	2125	20	20	20	+1	28	17½
White Star	1263500	78	47	60	+1	78	47
Yale Lead	9700	12	10½	10½	—½	17½	9
YK Bear	9030	171	168	170	—2	185	136
Young HG	5350	6	5½	5½	—1½	9½	5½
Yukeno	5000	5½	4½	5	+½	9	4½
Yukon	1000	50	50	50	+1	56	40
Zenmac	47925	38	34	36	+½	46½	29½
Zulapa	46600	29	17	27	—1	41	24
HUILES							
Acme Gas	31000	22	18	19	—1	74	15⅛
All Rox	4100	25	21	21	+1	28	18
Alminex	7300	415	400	410	+10	490	355
Am Leduc	20832	12	11	11	—1	20	10
Anchor	26400	19½	15	18	+2	20	11½
Ang U Dev	221050	65	46	63	+7	150	29
Asamera	18800	160	139	145	—18	250	50
Banff	34805	715	610	705	+80	985	130
Calvert	72700	45	40	40	—3	45	24
Camerina	900	225	225	225		360	220
CS Pete	3000	235	225	230		235	220
C Delhi	2339	300	281	300	+10	990	225
C Delhi w	500	45	45	45		120	c30
C Ex Gas	111p0	175	165	170	+5	215	147
C High Cr	500	28	28	28		35	20
C Homestd	3000	135	132	135	—5	296	86
Cdn Sup Oil	2305	$20½	19¼	20½	+1½	26¼	16⅛
Charter Oil	100	275	275	275	—5	360	180
Cent Del	15215	$11	10¼	11	+⅜	12⅜	8
Dome Pete	315	$16⅜	16⅜	16⅜	—⅛	20¼	15½
C West P	6948	170	147	163	+17	195	128
Dynamic	203110	112	94	104	+10	155	16
Fargo	5100	320	276	296	+21	375	247
Fr Pete	2150	425	420	420	—5	490	400
Gr Plains	745	$11⅛	11	11⅛	—⅜	14¼	10
Gridoil	28750	90	85	90	+7	113	78
Midcon	11700	60	57	59	—1	76	27
Mill City	17542	66	58	63	+7	75	37½
Nat Pete	[illegible]	280	270	275		375	250
N Cont	3200	26	26	26		35	24
[illegible]	14800	23	20	23	+½	26	18
[illegible] Gas	[illegible]	[illegible]	[illegible]	45	—4	96	42
NC Oils	1200	350	335	340		425	260
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	132	+1	163	122
Numac wts	2300	36½	33½	35½	+½	51	30
Palliser	2500	50	49	50	+10	45½	40
Permo	22340	28	25	26	+1½	38	23
Peruv Oil	1000	175	175	175	+40	200	135
Petrol	17700	74	72	72		98	66
Place	5500	53	50	51	—1	74	49
Ponder	2700	40	33½	40	+6½	44	30½
Provo Gas	9785	238	235	236	+5	310	210
Ranger	8200	190	175	190	+10	212	135
Scurry Rain	5380	$19¾	18⅞	19¼	+⅛	26¼	15⅞
South U	8000	6½	6	6½		11	6
Spooner	37800	26	24	24½	+½	31	16
Stanwell	4754	45	42	43		65	42
Triad Oil	15065	257	252	256	+2	297	205
Union Oil	4040	$20	18⅛	19⅞	+⅜	20½	14⅞
U Canso	15868	330	310	330		400	247
Unispher	4000	14½	14	14	+1	22	11½
Un Reef P	5850	26	23½	25		41	20
Wstates	1424	520	500	515	—25	700	450
Wsburen	5600	138	135	136	+1	150	108
W Decalta	25483	380	355	370	—10	440	275
W Decalt rts	7200	160	146	146	+1	160	140
MARCHE ETRANGER							
Abitibi	250	$12¼	12¼	12¼		14¼	11U
Argus Cp pr	300	$13¼	13¼	13¼	+⅛	16½	13
Bell Tel c	35	$57⅞	57⅞	57⅞	—⅛	65⅛	57⅞
Bk Mont	50	$62Rc	62½	62½	—4⅛	69	62½
Con MS c	200	$43¼	43¼	43¼	—4½	47¾	46½
Falcon	100	$99	99	99	+1½	102¾	83¾
Greyhnd	100	$12¾	12¾	12¾	+⅜	13½	12
GL Paper	100	$23¾	23¾	23¾	—¼	25⅜	24
Inter PL	100	$89	88⅞	89		99	88¾
LOnt Cem	200	$7¼	7¼	7¼	+⅞	7¼	415
MB PR	100	$29½	29½	29½	—2	38	29½
Mass-F	100	$30⅞	30¾	30¾	—1⅛	32⅜	29⅛
Royal Bk	100	$72⅜	72⅜	72⅜	—6⅞	79⅞	72⅜
Steel Can	100	$28⅛	28⅛	28⅛	—1	33	28⅛
Texaco	25	$51	51	51		53¾	51
Agnico c	1600	155	152	152	—1	198	131
A Arcadia	1000	22	22	22	+½	22	17
Bethlm	100	605	605	605	—70	850	605
Bralorne	1100	515	510	510	—5	610	500
Belcher	500	40	40	40	+2	42	34
Captain c	2000	25	24	24	+5	25	13½
Coch Will c	11700	455	430	440	—5	475	300
Deer Horn c	4400	49	45	49		100	44
Denison c	c100	$28¾	28¾	28¾	—⅞	32½	22½
Dicknsn c c	c900	605	590	605	+5	700	485
Discovery c	c200	375	375	375	+90	375	285
Gunnar c c	c340	480	460	480	+5	620	460
Grandroy	1500	22½	22½	22½	+5½	29½	22½
Int Helium c	100	150	x50	150	+x0	150	104
Int Kenville c	1000	41	41	41		41	40
Jacobus c c	2000	12	12	12		17	12
Joburke c	1000	9	9	9	—1	10½	9
Jonsmith	1000	20	20	20		4	20
Kerr Add	100	800	800	800	—5	970	780
LL Lac c	200	190	190	190	—5	225	188
La Luz	446	$16¾	16¾	16¾	+2¾	16¾	13⅛
L Dufault	600	$15	15	15	+1	16¼	13½
Langis c	3000	52	47	49	—1	60	30
Lorado c	1000	146	143	143	+11	210	129
Macassa c c	300	280	280	280	+20	325	260
Mattgmi c c	50p	18	18	18	I ¼	20½c	18
Midcon c	1p0p	59	59	59	+9	70	53
Madsen	400	268	268	268	+8	279	230
McDonld	6500	34½	34	34		59	34
Multi-M c	c500	55	55	55	+10	55	28
Northgate	1000	840	840	840		920	705
N Am Gas	1000	74	74	74		74	74
Obaska	1000	39	39	39		39	39
Peerless	2000	11	11	11	—1	16	11
Provo	c100	240	240	240		310	226
Radiore	1100	145	140	145	+70	145	40
Rayrock	100	168	168	168	+56	168	86
Sherritt	300	610	600	610	+15	820	480
South U	2000	7	7	7		10	7
Siscoe	8400	270	265	270		370	199
Steep R	700	720	720	720	+10	840	575
Sil Miller c	2200	16½	16½	16½	+½	24	16
Teck Corp c	400	560	550	555	+5	620	510
Un Keno	400	760	740	750	—10	11¼	650
Upp Can	2000	192	190	190	+50	210	150
Violam c	700	450	435	450	+10	550	265
Willroy	200	195	194	194	+19	195	155
Young HG	1000	7	7	7	—½	8	7
Yk Bear	2100	185	175	180		195	140

VIREMENT TOTAL :
Au cours de cette semaine : 28,991,151
Au cours de la semaine dernière : 10,557,561
Du debut de l'annee a ce jour : 582,346,000.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES AU COURS DE CETTE SEMAINE

NOM	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1965 Haut	1965 Bas
INDUSTRIELS							
Husky Oil	86120	$12⅝	11¾	12½	+½	14¼	10⅛
CPR	52407	$66⅞	61¼	66⅞	+4⅞	71¾	57½
Massey-F	41144	$34¼	29	31¼	+2¼	34⅞	27¼
LOnt Cem	51264	$7⅛	6¼	7⅛	+⅞	7⅛	405
HUILES							
Ang U Dev	221050	65	46	63	+7	150	29
Dynamic	203110	112	94	104	+10	155	16
Calvert	72700	45	40	40	—3	45	24
Spooner	37800	26	24	24½	+½	31	16
MINES							
Un Buffad	4663960	235	84	225	+139	235	48
Obaska	2421370	38	20	36	+17	38	7½
Radiore	2331950	147	85	108	—22	147	38
Joliet	1362125	103	45	64	+21½	103	26

Nouveau Conseil de l'Association Pétrolière du Québec

Monsieur O.C. Cleyn de la société Texaco Canada Limited a été élu président de l'Association pétrolière du Québec pour l'année financière en cours.

Les autres membres du conseil d'administration sont Messieurs C.R. Bebee, British American Oil Company, premier vice-président; W.B. Murphy, BP Canada Limited, deuxième vice-président; J.E. Lamarche, Shell Canada Limited, secrétaire et G.M. Parker, Sun Oil Company, trésorier.

L'Association, qui s'intéresse activement à la bonne marche de l'industrie pétrolière, réunit les représentants de plusieurs sociétés importantes faisant affaires dans la province de Québec.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
ACF Ind	3000	78	77	77¼	—½
Address	25100	46T	44	46⅛	+2⅜
Allegany	8000	9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Allis Ch	6400	s22	w1⅛	21¼	I ¼
Alum Ltd	12500	27¼	26¾	27	+¼
Amerada	3600	75½	75⅛	75⅛	—⅛
Am Can	11000	49	48⅝	49	+⅜
Am Cyan	5100	77⅜	76½	77⅜	+¾
Am Home	7800	70⅝	70	70⅝	—¾
Am Mot	19700	10	9⅝	9⅞	
Am Smelt	6200	55⅞	54⅝	54⅞	—1
Am Std	16800	18⅝	18	18⅝	+⅜
Am Sugar	900	24⅞	24¾	24⅞	—½
Am T Tel	30100	66¾	66⅜	66⅝	+⅛
Am Tob	6000	38⅞	38½	38½	—⅛
Amsted	1000	44⅜	44⅛	44⅜	+⅛
Ancnda	27500	63	62⅛	62⅞	+½
Armco Stl	3200	65⅜	64⅞	65⅜	+¾
Armstg CK	4100	64¾	63¼	64½	+1½
Avco Corp	151p0	23	22½	22½	—½
Babcock	2100	37T	36⅜	37⅜	+⅜
Balt Ohio	se0p	34½c	33½	34½	+1
Bell How	12800	34¼	33⅝	34⅛	+⅜
Beth Steel	2320p	36⅝	35½	36½	+¾
Boeing	11900	80⅜	79½	79⅞	+⅜
Borden	2400	44⅞	43¾	44⅛	+⅛
Borg War	1900	49	48¼	48½	
Bos Edis	2700	48½	46⅞	48	+1¼
Brunswk	12800	8⅞	8½	8⅞	+¼
BXCY Erie	4000	45¼	44⅞	45¼	+¼
Burl Ind	500	17⅛	17E	17⅛	
Burrghs	11600	36¼	35⅞	36	+¼
Calumet	1900	22¾	22⅛	22⅞	
Campbell Rl	2700	23	22½	22⅞	—⅜
Camp Soup	2300	34⅛	33⅞	33⅞	—¼
Can Dry	2300	31¼	30⅞	31	
CPR	2000	61⅜	60½	61E	+x
Case JI	c3600	16⅛	16½c	16⅜	+¼
Cater Tr s	x3700	44⅜	42⅜	44	+½
Ches Ohio	700	70¼	69⅞	70¼	+⅜
Chrysler	62800	47⅜	46⅜	47¼	+1
Cities Sv	3000	80¼	80	80⅛	
Clevite	3800	45⅜	44¾	45	+½
Coca Cola	2800	78½	77	77½	+1¼
CBS	6500	36T	36	36⅛	+¼
Col S Gh	s1200	42¼	41⅜	42¼	+1
Coml Solv	s1400	30⅜	30¼	30¼	—⅛
Com Sat	9100	47⅜	46½	47½	+⅜
Con Edis	121p0	43½	43⅜	43½	
Container	2400	32T	32¼	32½	
Cont Can c	3300	57⅜	57¼	57½	
Cont Oil	1300	76	75¾	76	—¼
Contr Data	52700	36	34¼	35⅜	—⅜
Copw Stl	800	31¼	31	31¼	+⅛
Corn Pd	6000	52⅜	51⅜	52	—⅛
Crane Co	1200	64½	63½	64R	+1⅛
Cr Zell	5900	47⅛	47¼	47⅞	+⅜
Curtiss Wr	4000	18⅛	17⅞	17⅞	—⅛
Deere	2700	41⅞	40½	41⅞	+1⅜
Det Stl Cp	3500	14⅞	14¼	14⅜	+¼
Dome M	4500	39¾	39⅛	39⅛	—⅛
Douglas	11200	47⅜	46⅛	46¾	+½
Dow Chem	8200	68⅞	67½	68⅞	+1
Du Pont	2300	235	233⅞	234¼	—⅞
East Kod	11700	89⅞	88	88⅛	—½
Eaton Mfg	3200	48⅞	48½	48⅞	—⅛
El Stor B	200	49½	49⅛	49½	+⅛
El Paso NG	7400	20	19¾	20	+⅛
Eversharp	6500	24⅛	24¼	24⅜	+⅜
Firestn	3000	43	42¼	42½	—⅛
Ford Mot	r2200	54½	53¾	54⅛	+¾
Frueh Tra	11400	31⅜	30⅞	31½	+⅜
Gen Dyn	10200	43	42⅜	42⅜	—½
Gen Elec	13000	105⅛	104¼	104⅞	—½
Gen Fds	3300	84¾	84¼	84⅜	—⅛
G Instru	27400	21½	20⅞	20¾	—⅛
Gen Mills	1400	63	62½	63	+½
GMC	c32200	98⅞	97⅛	98⅛	+½
Gen P Cem	3200	17⅞	17⅛	17⅞	
G Tel El	11000	42	41⅛	42	+⅛
Gen Tire	25000	23¾	23⅛	23R	+⅜
Ga Pac Cp	c2800	61⅞	60⅛	61½	+⅜
Glidden	s600	57⅛	56¾	56¾	—½
Goodrich	1900	58	57½	57⅜	+⅛
Goodyear	6300	47⅜	46⅞	47⅜	+⅜
Grand Un	16400	25⅜	25	25⅜	+⅜
Gt A P	3500	36⅛	35⅜	35⅞	
Gt Nor Ry	2100	57⅜	55⅜	55⅜	—1⅜
Gulf Oil	10100	56⅞	55⅜	56⅛	+⅜
Heinz	1600	42	41¾	41⅞	—⅜
Homstk	800	51½	50⅜	50⅜	—1
Honeywell	6700	65	63½	65	+2
Hud B M	400	66½	66½	66½	—⅛
Ing Rand	2400	47⅞	46¾	47⅛	+⅛
Interlake	1700	36½	35⅞	36	
IBM	8000	493¼	488	492½	+3
Int Nick	5000	88⅞	86⅜	88⅜	+1⅜
Int Pap	19700	29⅞	29¼	29⅞	+½
Int Tel T	17100	54⅞	53⅞	54½	+⅜
ITE C Brk	300	47¼	47	47	—⅛
Johns M	7700	51⅛	51¼	51½	
Kays Roth	1000	32	31½	31½	—½
Kellogg	3800	48	47½	48	+⅜
Kennecott	11000	107⅝	104¾	107⅜	—⅜
Korvette	6300	33	32⅞	33	+⅜
Kresge	3400	68½	67⅞	868	—⅜
Kroehler	800	28½	28¼	28½	
Lib McN L	900	12⅞	12½	12¾	+⅛
Link Belt	1400	39⅞	39	39⅞	—⅛
Litton Ind	26500	99⅞	97⅞	99¼	+2
Lock Airc	5800	49⅞	49⅜	49½	—⅛
Loews c	clr00	19½	19¼	19¼	—⅛
Mallory	3900	35⅞	35¼	35¾	+¼
Marath Oil	9900	60½	58¾	59½	+1⅜
Marine Mid	3300	35¾	35½	35½	
Marq Cem	800	26¼	26	26¼	+⅛
Marsh Fld	2100	52¼	51¾	52	—⅛
Martin M	8000	19⅞	19⅛	19⅛	—⅜
McIntyre	800	72⅜	71½	72⅜	+⅜
McKee	600	29⅞	29⅛	29⅛	
Merck	7900	55⅞	54⅞	54⅞	—⅜
Minn MM	7400	56⅞	55⅞	55⅞	—⅜
Mohasco	7000	20¾	20	20½	+⅛
Monsanto	7000	85⅜	85½	85½	I ¼
Mont Ward	7900	33⅞	33⅛	33½	+⅜
Nat Cash	3300	79¾	79	79¾	+⅞
Nat Dairy	2100	91⅛	89½	89½	—1½
Nat Dist	3300	31½	31	31⅛	+½
Nat Gyps	2400	38½	38⅛	38⅞	+⅛
NY Cent	24000	55⅜	55	55⅜	+1⅜
Nor Pac	1300	49⅜	49	49¼	—⅛
Outb Mar	8100	15⅛	14⅞	15	—⅛
Pac Pete	6600	9½	9⅜	9⅜	
Pan Am	31500	28¼	27⅞	28	+¼
Parke Da	8100	31	30⅞	30⅞	
Penn RR c	71400	45⅞	44⅞	45⅜	+2⅛
Pepsi Cola	15600	79	878	79	+⅜
Pfizer	5900	59½	59	59⅜	+⅛
Phelps D	9700	72⅜	71⅜	72	+⅛
Philip Mor	900	86	85	86	+⅜
Pitney Bow	2400	42⅜	41⅜	41⅜	—⅜
Pit Plate	3100	71½	71⅛	71½	+½
Polaroid	49700	75	73⅜	74⅞	+1
Pro Gam	3200	73⅛	72	72⅜	+⅜
Pullman	1300	50⅛	49⅞	50	+⅜
RCA	44400	37	36⅜	36⅞	+¼
Ralston	2800	40⅛	39⅜	39⅜	—⅜
Repub Stl c	8000	42	41⅛	42	+⅛
Rex Drug	19200	38⅜	37	38⅛	+1⅜
Rev Tob	10200	41⅛	40⅞	41⅛	
Rich Merell	3200	67¼	65⅜	67⅛	+⅜
Royal Dut	66000	39⅛	38½	38⅞	—⅛
Rubbermd	500	27⅞	27⅞	27⅞	+⅛
Schenley	6800	32⅛	31⅜	32	+⅛
Scott Pap	8100	35⅛	34⅛	35⅛	+1⅛
Sears R	23800	67⅞	67⅛	67⅞	+⅜
Shell Oil	2800	66½	65⅜	66½	+⅜
Sheraton c	3800	8½	8¼	8⅜	+⅛
Sinclair	6800	59⅞	59⅛	59½	+⅛
Socony	8400	89⅛	88⅛	88½	—½
South Pac	7200	39⅜	39	39½	+⅜
Sperry R	52600	13⅞	13⅜	13⅜	+⅛
Std Brand	600	79⅜	79⅜	79½	+⅛
Std O Cal	c10800	75⅞	74⅞	75⅜	+⅞
Std O Ind	7500	48½	48	48	—½
Std O NJ	17000	75⅛	75	75⅜	+⅜
Studebakr	3000	19⅜	19⅛	19⅜	
Sun Oil c	400	58R	58⅛	58½	+⅛
Swift	1000	48⅞	48¼	48⅞	+⅜
Texaco	9100	77⅞	77¼	77⅜	+⅛
Tex G Sul	42800	s65	62⅜	64¼	+2
Textron	3800	67	66⅞	66⅞	—⅛
Thiokol	4800	15	14¾	14⅞	
Tidewt O	6400	40⅜	39⅞	40	+¼
Timken	900	43⅜	43½	43½	—⅛
Twent C	2500	27⅜	27⅛	27½	+½
Un Carb	21800	61¼	59⅜	61	+1⅜
Un Tank C	800	54	53⅛	53⅜	
Utd Airc	15600	84⅛	82⅜	83⅞	+1⅛
Utd Corp	7500	8⅜	8⅛	8⅜	
Utd Fruit	2700	21¼	21	21¼	+⅛
US Freight	1800	48⅞	48⅜	48⅞	+⅛
US Gyps	3400	71⅞	70⅜	71½	+1
US Rubb	4000	64⅞	63⅛	64	+1
US Steel	29100	49⅞	48¼	49	+½
Vanada Cp	1900	22¼	21⅞	22	+⅛
Walkers	1100	34⅜	34⅜	34⅜	+⅛
Warn Lam	3800	40	39⅜	39⅜	+⅛
W Un Tel c	5200	42⅛	41⅜	41⅞	+⅛
Wesths El	30000	53⅛	52⅜	52⅞	+½
Woolwth	1170p	28⅜	28	28⅛	
Xerox Cp	17800	166⅞	164⅜	166½	+¾
Zenith R	49900	87⅞	85½	87⅞	+2⅛

VIREMENT TOTAL : 5,430,000

MINÉRAUX INDUSTRIELS DU CANADA LIMITÉE

JEAN G. GAUTHIER

D. C. McDonald, gérant général des opérations, annonce la nomination de Jean G. Gauthier en tant que gérant résidant de la Division des Silices de la compagnie, St-Canut, P.Q.

Ingénieur minier diplômé de l'Université McGill, M. Gauthier possède une grande expérience dans l'industrie minière du Canada. Pendant les huit dernières années, il était au service de la Compagnie Lake Asbestos of Québec Limited.

Rapports financiers

Canadian First Mortgage Corp., pour le semestre terminé le 30 juin 1965 : $60,272, soit l'équivalent de 54 cents l'action.

Central-Del Rio Oils Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1965 : $1,538,302, soit l'équivalent de 23 cents l'action au regard de $1,123,062, ou 17 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Dome Mines Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1965: $1,419,094, soit l'équivalent de 73 cents l'action au regard de $1,367,981, ou 70 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

French Petroleum Co. of Canada Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1965 : $1,109,-080.

Falconbridge Nickel Mines Ltd, pour le semestre terminé le 30 juin 1965 : $14,674,000, soit l'équivalent de $3.00 l'action au regard de $11,067,000, ou $2.28 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

American Stock Exchange

Cours fournis par LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Asamera	16800	1⅛	1⅛	1⅛	+1-16
Bell Ph	200	54¾	54½	54¾	+½
Brazil	8600	I 6	5⅞	6	+¼
Campb Ch	c3500	3-16	4 1-16	4 1-16	
CS Pete	2600	8 2⅛	2 1-16	2⅛	+1-16
C Faraday	500	2 11-16	2 11-16	2 11-16	
C Javelin	3400	9⅛	9⅛	9⅛	
Cdn Marc	200	4⅜	4⅜	4⅜	—⅛
Creole	1200	40⅞	40¼	40¼	—⅛
Crown CP	100	13⅛	13⅛c	13⅛	+⅛
Dev-Pal	100	1 3-16	1 3-16	1 3-16	+⅛
Dome Pet	300	15	15	15	
Dosco	200	13⅞	13⅛	13⅞	+⅜
FargoOils	4300	2⅞	2⅛	2⅜	—⅛
Giant Yel	2300	14⅜	14⅛	14¼	+⅛
Goldfield	10300	1⅛	1⅛	1⅛	—⅛
Hollinger	200	24½	24½	24½	+½
Imp Oil	3300	48½	48⅜	48½	+⅛
I Tob C	300	13⅞	13⅜	13⅞	+⅛
L Shore	200	1⅞	1⅞	1⅞	
Massey F	6800	29¼	29	29	+⅛
Merrill	2100	⅝	9-16	9-16	—1-16
Molyb C	2100	⅝	9-16	⅝	
Nat Pet	1500	2 11-16	2 9-16	2 11-16	+1-16
N C Oils	700	3 3-16	3⅛	3 3-16	+1-16
Pac Pete W	200	4⅞	4⅞	4⅞	
Peel Elder	100	6⅛	6⅛	6⅛	
Peru O M	17600	1 11-16	1 9-16	1⅝	
Pratt L	200	35	34⅜	34⅜	—⅜
Preston	400	8 7-16	8⅛	8 7-16	+3-16
Rio Algom	1100	16	15¾	16	+½
Scurry R	4800	17¾	17⅛	17⅝	
Simpsons	100	25	25	25	
Techncir	3600	18⅛	17⅜	17⅜	—⅜
Tr Cont wt	1500	37½	37¼	37½	+½
Un Gas	500	24⅞	24⅞	24⅞	+⅛
Unit Asb	600	2 13-16	2⅜	2 13-16	+1-16
Utah Id S	1500	12⅛	12	12	—⅛
Wr Har	300	⅞	⅞	⅞	+1-16

VIREMENT TOTAL : 1,540,000

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Voici un tableau des industriels et des 10 mines et pétroles les plus achalandés sur les Bourses de Montréal et Canadienne la semaine dernière, avec leurs changements :

INDUSTRIELS Volume		Dernière vente	Chgmt de la sem.	MINES & PETROLES Volume		Dernière vente	Chgmt de la sem.
59 682	Brinco	6⅞	—⅛	647 300	Fox Lake	.39	+.03
51 251	Kodiak Pete	3 40	+.20	483 810	Jubilee	4.25	+.10
30 359	C.P.R.	66⅞	+4⅞	473 700	Tache	.20½	+.07½
19 869	Stelco	28⅞	+1	413 525	Equity	.67	+.09
15 450	DoFasco	27¾	+1⅜	312 800	Garney	.66	+.19
10 960	Cdn. Brew.	8¾	—¼	274 000	Nocana	.16	+.00½
10 894	Aluminium	29¼	+¾	235 700	Stairs Ex	1.00	—.07
10 816	Massey	31	+2	215 850	Patricia Silver	.25	+.04
9 904	Bell	59¾	+1⅜	169 000	Silver Summit	.20½	+.06
9 845	Noranda	48¾	+1	149 500	Bruneau	.25	+.01

G. A. JOURDAIN

M. C.H. Drury, président de Dosco Steel Limited, annonce la nomination de M. G.A. Jourdain, C.A. au poste de contrôleur des travaux de Contrecoeur. M. Jourdain est diplômé de l'Université Laval et a acquis une très vaste expérience dans l'administration des finances et de la comptabilité avant de se joindre à Dosco en 1964.

Il est membre de l'Association des comptables agréés de la Province de Québec, de la Société des comptables en administration industrielle et en prix de revient et de l'Association nationale des comptables.

M. Jourdain sera affecté aux travaux de l'acier à Contrecoeur, Québec.

IAC

La façon la plus avisée de meubler votre maison:

financez vos achats chez le MARCHAND

Il a tout ce qu'il vous faut— plus le plan de financement le mieux adapté à votre budget. Vous achetez, financez et assurez la marchandise en une seule transaction. Renseignez-vous auprès de votre marchand sur son Plan d'achat IAC. Commode, peu coûteux, il comporte une assurance-vie.

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Le nouveau champion Homenuik, à droite, reçoit la magnifique plaque Seagram, des mains de M. Jack Clifford, représentant cette maison d'affaires, à gauche. Pat Fletcher, ci-devant président de l'Association canadienne de golf professionnel assiste à la scène.

Homenuik gagne $2,000 dans l'Omnium ACGP

Wilf Homenuik, un golfeur de Winnipeg, a encaissé la rondelette somme de $2,000, samedi pour sa victoire au terme du tournoi annuel pour le championnat de l'Association canadienne des golfeurs professionnels.

Homenuik a roulé un 72 dans sa dernière tournée des verts, sur le difficile parcours du Club Royal de Montréal. Il a compilé une fiche totale de 215 pour les 54 tours de la compétition. Il a terminé le tournoi avec deux coups de priorité sur ses plus proches concurrents, un trio formé de Harry McIllree, Alvie Thompson et Moe Norman, tous trois installés ex-equo au deuxième rang. La bourse totale offerte dans ce tournoi annuel était de $15,000. Le gagnant recevait également la magnifique plaque Seagram. C'était la première fois que Homenuik gagnait un tournoi de caractère national.

Il avait commencé la dernière ronde avec une priorité de deux coups et il a conservé cette marge jusqu'à la fin. Le trio qui a terminé au deuxième rang a compilé une fiche de 217 pour les 54 trous. Alvie Thompson qui en était, avait déjà été victorieux dans l'omnium. Le quatrième rang est allé à Al Balding, trois fois champion dans ce tournoi précédemment, avec une carte de 219. Plusieurs autres golfeurs ont terminé ex-equo au cinquième rang avec une fiche de 74 pour la dernière ronde et un grand total de 220, dix coups au-dessus de la normale. Il s'agissait de Noman Hunt, de St-Bruno, Stan Leonard, huit fois vainqueur dans ce tournoi annuel, Dick Munn, de Victoria, A 221, Phil Giroux de Montréal et Frank Whibley partageaient les honneurs de la sixième place.

De par sa victoire dans ce tournoi, le nouveau champion Homenuik s'est virtuellement assuré une place dans les compétitions pour la coupe Canada, l'an prochain, en compagnie de George Knudson.

Après son triomphe, le champion Homenuik a formulé le voeu que le prochain omnium Canadien ai lieu sur ce parcours du Club Royal, disant qu'il s'y inscrirait et tenterait de répéter son exploit.

Thompson, Norman et McIlree ont récolté chacun $1,233.-33 pour leur deuxième place dans le tournoi. Quant à Al Balding, il a reçu $900. La plaque Seagram a été remise à Homenuik des mains de Jack Clifford, de la compagnie Seagram. Pat Fletcher, président de l'Association canadienne de golf, observait la scène.

CROSSE : PREMIERE EPREUVE

Sorel et St-Pierre sont vainqueurs!

Par Claude LEBEAU

Les Saints de Ville Saint-Pierre se sont enfin révélés sous leur vrai jour, samedi soir au Forum, alors qu'ils ont eu raison des Montagnards d'Ottawa par 8 à 4, dans la première partie d'un programme double de quart de finale des éliminatoires, mettant également aux prises les Titans de Sorel et les Indiens de Caughnawaga.

Le Saint-Pierre offrait une équipe beaucoup plus équilibrée, ce soir-là, beaucoup plus complète et ce, à tous points de vue. Quoique les joueurs d'Ottawa soient représentés à l'offensive par les deux "grands" Despard et Dagenais, leur jeu individuel n'a rien donné de bon contre la cohésion des jeux mieux organisés par les Saints. Les jeux de passes très orchestrés et les fines feintes ont eu raison de la vigilance du gardien Dorion qui n'y pouvait absolument rien devant un tel déploiement d'habileté.

Hanson fut le meilleur des siens avec deux buts et 4 assistances, Ray Beech se signalait par ailleurs avec également la même production tandis que les autres buts allèrent à John Ailen et Alex McLean.

Soulignons, enfin, le travail du gardien Pierre Leroux qui, malgré peu d'arrêts, dut néanmoins repousser des lancers dangereux et précis. Il ne faudrait pas non plus oublier pour autant le travail de l'instructeur René Couture.

Stetham, Lavoie, Dagenais et Paquet ont enregistré les buts des perdants.

Dans l'autre joute à l'affiche les Titans de John Ferguson ont causé une surprise aux Indiens qui durent baisser pavillon par 10-7. La partie fut enlevante au possible, particulièrement vers la fin alors que les Indiens ont exécuté un ralliement, toutefois un peu trop tardif. Signalons enfin, que malgré quelques frasques, Harry Wooley s'est bien tiré d'affaires et il s'est imposé comme un véritable meneur d'hommes. Inutile d'ajouter que l'instructeur Ferguson était exubérant après la rencontre. Il n'escomptait pas une victoire. On sait que la plupart des observateurs ne favorisent pas les Titans pour triompher dans les séries.

TOURNOI DE WINNIPEG

Nouveau champion amateur couronné

WINNIPEG. — Par une marge aussi mince qu'un trou, George "Bunky" Henry de Valdosta, Georgie, a triomphé, samedi, au terme du 61e tournoi annuel amateur canadien de golf. Il s'est aussi assuré le trophée Earl Grey, en battant en finale de 36 trous, le champion amateur des Etats-Unis, Bill Campbell, de Huntingdon, Virginie de l'Ouest.

C'était la troisième fois que Campbell atteignait la finale dans ce tournoi. Il avait accompli l'exploit précédemment en 1952 et en 1954. Il s'agissait d'une finale toute américaine pour une cinquième fois en autant d'années. Campbell et Henry était sur un pied d'égalité après les premiers 18 trous. Campbell a pris les devant au 27e trou, puis, Henry a égalisé les chances avec un birdie au 31e trou.

Le champion canadien Nick Weslock avait été éliminé du tournoi, vendredi.

Le triomphe de Henry lui confère le droit d'entrée au tournoi des Maîtres qui sera disputé l'an prochain en Georgie, où il a élu domicile.

Phillies	**15**
Giants	**9**

Philadelphia 004 000 005—9 13 4
San Francisco 014 413 20x—15 13 4
Culp, Belinsky 3, Mahaffey 5; Bunderte 8 et Corrales; Murakami, Herbel 3, Henry 4, Sanford 9 et Haller. G—Henry 3-1. P—Culp 8-9.
CIRCUITS: San Francisco, Hart 13, Gabrielson 6, McCovey 28.

Twins	**4-4**
Indiens	**3-6**

Minnesota 110 000 100 01—4 12 0
Cleveland 0'0 000 002 03—12 3
Stigman, Roggenburk 8, Klippstein 9, Piels 9 et Zimmerman, Battey 9; Hargan, Stange 5, Bell 6, Tiefenauer 9 Kralick 10 et Azcue, Roof 9, Sims 10. G—Kralick 4-?. P—Piels 4-4.
CIRCUIT: Minnesota, Kindall 6, Cleveland, Colavito 23, Alvis 19, Wagner 22.

McHann congédié

TORONTO — Lamar McHan, un vétéran de 10 années dans la ligue Nationale de football des Etats-Unis, qui s'alignait cette année avec les Argonauts de Toronto, a été congédié hier, a-t-on annoncé de Toronto.

McHann avait précédemment évolué avec les Cardinals de Chicago, les Packers de Green Bay, les Colts de Baltimore et les 49es de San Francisco.

Il sera remplacé dans l'alignement des Argonauts par Ron Calcagno, qui s'alignait avec l'équipe d'Indianapolis, championne de la ligue United, l'an dernier. Ses services avaient été retenus par les Roughriders de Régina, au début de la saison.

Joute sans point ni coup sûr pour Sicotte

LAVAL-DES-RAPIDES — Un lanceur du Longueil, de la ligue junior de baseball du district de Montréal, Gilles Sicotte, s'est couvert de gloire, samedi, en lançant une partie sans point ni coup sûr contre le Laval. Longueil a triomphé 1 à 0.

Le jeune Sicotte a retiré neuf frappeurs sur des prises et il n'a alloué que trois buts sur balles. Ses coéquipiers ont frappé un total de cinq coups sûrs contre le lanceur Emile Allard. Un double de Yves David a fait produire l'unique point de la rencontre.

NATATION

2 nouveaux records du monde à Toledo

TOLEDO, (Ohio). — La dernière journée, dimanche, a été incontestablement la plus fertile en événements de tous les championnats des Etats-Unis de natation disputés dans le bassin de 50 mètres d'eau douce de maumée près de Toledo, championnats qui connurent un assez faible succès populaire.

Deux records du monde, une meilleure performance mondiale de tous les temps, un record des Etats-Unis et, dans les autres épreuves individuelles, au moins un record des championnats.

Steve Krause, jeune étudiant de 15 ans de l'Etat de Washington, effaça le nom de Roy Saari des tablettes du record du monde du 1,500 mètres nage libre en réalisant 16:58.6, soit 1/10 au-dessous de l'ancien record établi l'an dernier juste avant les Jeux olympiques. On attendait Buckingham ou Nelson ou encore Saari mais ce fut finalement Krause qui l'emporta assez nettement. Ce dernier n'est pas totalement une révélation puisque l'an dernier (il avait alors 14 ans), il réalisa 17:09.3 sur cette distance lors des championnats nationaux. . . .

Le second record du monde de la journée, celui du 200 mètres papillon féminin, fut également battu de 1/10 puisque la blonde Kendis Moore, 16 ans, fut chronométrée en 2:26.3, dépossédant sa compatriote Sharon Stouder de ce record.

3e ANNÉE

Battello victorieux

ùAurelio Battello a remporté hier pour la troisième année consécutive, les honneurs de la course cycliste Québec-Montréal. Il a franchi la distance de 178 milles séparant ces deux villes en un temos de 8 heures, 12 minutes et 40 secondes. Pierre Dandre et Giuseppe Marinoni, ont terminé l'épreuve respectivement en deuxième et troisième places. Seulement 13 des 40 cyclistes qui avaient pris le départ à Québec ont complété l'épreuve.

Tournois de tennis

Toronto: Holmberg est champion des simples
Ottawa: Pierre LaMarche et Andrée Martin gagnent

TORONTO — Ron Holmberg, un Américain du Texas, a capturé hier à Toronto le titre de champion en simple, dans le tournoi annuel pour les championnats canadiens de tennis.

Par ailleurs, Dave Body et Faye Urban, de Windsor, Ontario, ont remporté les honneurs dans les doubles mixtes en triomphant en finale de François Godbout et de Anne Bédard, de Lennexville, 7-5 et 7-5.

Holmberg a triomphé dans les simples mais il n'a pas eu la partie facile contre Lester Sack, de Clarksdale, Miss. Il a perdu les deux premiers sets mais il s'est rallié pour finalement enlever la décision, par des comptes de 4-6, 4-6, 6-4 et 6-2.

Holmberg est classé sixième chez les favoris aux Etats-Unis alors que Sack, l'an dernier, occupait la 31e place. Ce dernier avait eu vendredi le meilleur sur Bob Bédard, dans les simples en l'éliminant tout simplement.

Dans la catégorie des vétérans, Jan Nordstrom et Marcel Tremblay, tous deux de Montréal, ont remoprté le titre des doubles en ayant le meilleur 5-7, 6-4 et 7-5 de Ralph Tailby de Kitchener et uBn Cooke, de Toronto.

Samedi, Julie Heldman, de New York, avait enlevé le titre féminin des simples en triomphant en deux joutes très contestées de Faye Urban, de Windsor, 6-3 et 8-6.

La rencontre surprise de la journée avait toutefois été livrée par Faye Urban et Brenda Nunns, cette dernière de Toronto, dans un double qui les voyait triompher de Julie Heldman et de Benita Seen au pointag de 6-8, 6-4 et 6-1.

MONTREALAIS VICTORIEUX

Dans le tournoi junior canadien qui se disputait à Ottawa, Pierre LaMarche de Montréal a perdu 6-4 et 6-2 aux mains de Vic Rollins de Vancouver pour ensuite effectuer un ralliement et triompher 6-2, 7-5 et 7-5 et remporter le championnat junior canadien, catégorie 18 ans et moins.

Chez les dames, la championne de l'an dernier, Andrée Martin de Montréal, a conservé son titre, en battant Stephanie Green de Vancouver par 3-6, 6-2 et 6-1.

BASEBALL

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

New York 1, Houston 0
Milwaukee 8, Chicago 2
Cincinnati 4, St-Louis 2
Philadelphie 4, San Francisco 2
Los Angeles 1, Pittsburgh 0

LIGUE AMERICAINE

Chicago 5, Boston 3
New York 3, Kansas City 2
Cleveland 3, Minnesota 1
Los Angeles 5, Détroit 2
Washington 8, Baltimore 5

HIER

Milwaukee 4, Chicago 3
Cincinnati 7, St. Louis 12
New York 3, Houston 0
Philadelphie 15, San Francisco 9
Pittsburgh 4, Los Angeles 2
Minnesota 4-4, Cleveland 3-6
Los Angeles 2, Détroit 9
Kansas City 4-3, New York 1-7
Chicago 7, Boston 4
Washington 4, Baltimore 2

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

New York à San Francisco (Parsons 1-10 ou Shaw 12-6.
Milwaukee à St. Louis (soir) Blasingame 14-8 ou Purkey 9-8
Pittsburgh à Houston (soir) Firend 5-9 ou Roberts 6-7
Philadelphie à Los Angeles (s) Short 13-8 ou Podres 4-5

LIGUE AMERICAINE

Chicago à Boston (soir) Horlen 10-10 ou Wilson 9-9.

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	69	49	.585	—
Milwaukee	66	49	.574	1½
San Francisco	64	49	.566	2½
Cincinnati	64	52	.552	4
Philadelphia	63	54	.538	5½
Pittsburgh	61	59	.508	9
St. Louis	58	59	.495	10½
Chicago	56	64	.467	14½
Houston	48	69	.410	20½
New York	36	81	.308	32½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	74	41	.643	—
Baltimore	65	49	.570	8½
Cleveland	64	49	.566	9
Detroit	64	49	.566	9
Chicago	61	51	.545	11½
New York	58	59	.496	17
Los Angeles	52	62	.456	21½
Washington	50	66	.431	30
Kansas City	38	73	.342	34

St-Louis	**12**
Cincinnati	**7**

Cincinnati 032 001 100—7 10 1
St. Louis 040 000 08x—12 17 0
Ellis, Tsitouris 8, McCool 8, Jay 8 et Edwards; Gibson, Washburn 8, Woodeshick 9 et McCarver. G—Washburn 8-8. P—Tsitouris 6-8.
CIRCUITS: Cincinnati, Johnson 22, Edward 12, Pinson 19. St.Louis, Skinner 4, Gibson 3, White 17.

Chicago	**7**
Boston	**4**

Chicago 001 030 030—7 13 1
Boston 000 100 210—4 12 0
John, Duliba, 5, Wilhelm 7 et Romano, Martin 7; Monbouquette, Heffner 7, Ritchie 9 et Tillman. B—John 11-5. P—Monbouquette 8-14.
CIRCUITS: Chicago, Martin 2, Carter. Boston, Petrocelli 7.

Kansas City	**4-3**
New York	**1-7**

Kansas City 300 000 010—4 10 0
New York 010 000 000—1 4 0
Hunter et Bryan; Stottlemyre, Reniff 8 et Moward. G—Hunter 4-3. P—Stottlemyre 14-7.
CIRCUIT: New York, Repoz 8.
Kansas City 001 200 000—3 8 0
New York 101 003 02x—7 12 1
Sheldon, Dickson 6, Stock 7 et Bryan; Stafford, Hamilton 6 et Gibbs. G—Hamilton 2-1. P—Sheldon 5-7.
CIRCUITS: Kansas City, Charles 5. New York, Richardson 5, Pepitone 17, Gibbs 1.

Pirates	**4**
Dodgers	**2**

Pittsburgh 000 011 200—4 10 2
Los Angeles 000 100 100—2 4 1
Sisk, Schwall 6, McBean 7 et Pagliaroni; Drysdale, Perranski 7, Miller 8 et Roseboro. G—Sisk 4-2. P—Drysdale 16-11.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1371-D du code civil de la province de Québec, que Denis Labelle, opérant seul sous les nom et raison sociale de Vitrerie B. L. Glass Enr'g., dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, Qué., a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du 23e jour du mois de juillet 1965 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Laval, Qué., le 2e jour du mois d'août 1965, sous le No 219446.
Daté à Montréal, Qué., ce 5e jour du mois d'août 1965.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5e jour d'août 1965, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Direk-Copi a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11e jour d'août 1965, sous le numéro 1850515.
Ce 11e jour d'août 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPÉRIEURE

No. 10380 (ex-parte)

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et ayant un bureau d'affaires dans le district de Montréal, au numéro 2350 Chemin Manella, à Ville Mont-Royal, province de Québec,
REQUERANTE
vs
ANNA KOLARIC, veuve non remariée d'Anton Vajdic, résidant et domiciliée à Présernova 8, Ptuj, Yougoslavie,
et,
OLGA VAJDIC, épouse de Kristl Radej, résidant à Presernova 8, Ptuj, Yougoslavie, et ledit Kristl Radej pour autoriser son épouse en autant que besoin est,
HILDA VAJDIC, épouse de Joe Kodela, résidant et domiciliée à Presernova 8, Ptuj, Yougoslavie, et ledit Joe Kodela pour autoriser son épouse en autant que besoin est,
et,
WILMA VAJDIC, épouse de Albin Kadunc, résidant et domiciliée à Pokopaliska, 12/111, Ljubljana, Yougoslavie, et ledit Albin Kadunc pour autoriser son épouse en autant que besoin est,
et,
EDI VAJDIC, résidant et domicilié à 169 rue Nicholson, Abbotsford Vic, Australie,
INTIMES

AVIS est donné aux intimés ANNA KOLARIC, OLGA VAJDIC, HILDA VAJDIC, WILMA VAJDIC, EDI VAJDIC, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier No 10-380-Ex-Parte, en date du 10 août 1965, que l'AVIS de 60 jours tel que requis par l'article 1040a et suivant le Code Civil de la province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire. Le dit AVIS de 60 jours concerne une propriété connue comme étant le lot 279-54, Paroisse St-Joseph de Chambly, avec bungalow érigé portant le numéro civique 887 Courcelle Circle, Chambly, P.Q. Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du dernier des AVIS au défaut dans le dit AVIS ci-haut mentionné, la SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut. Veuillez agir en conséquence.
CLAUDE PAQUETTE,
Député-Protonotaire.
Mes CHAUSSE, GODIN & ASS.,
Avocats,
60 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.
PROCUREURS DE LA REQUERANTE.

Hydro-Québec

Appel d'offres no AH-6

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 30 août 1965, relativement à la fourniture de **transformateurs de distribution. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de quinze mille dollars ($15,000). Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.**

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Appel d'offres no AH-6".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 11 août 1965.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER NO : 200-602

PROJET :
"PAVILLON D'HONNEUR"
POINTE de la JETEE
MACKAY

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu adressées au soussigné, et relatives à la conception, construction, possession en vertu d'un bail à long terme et location à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, du "Pavillon d'honneur" contenant des salles de réception pour les fins de l'Exposition avant et durant la tenue de celle-ci, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

le JEUDI 23 septembre 1965

Les personnes intéressées pourront obtenir, du Service des plans de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 24ème étage de la Place Ville-Marie, à Montréal, les détails et documents relatifs aux soumissions moyennant le versement, à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967, d'un dépôt remboursable de $50.00.
Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.
La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.
Jean-Claude DELORME,
secrétaire.
24ème étage
Place Ville-Marie,
Montréal, Qué.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3e jour d'août 1965 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Neil-San Furs Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9e jour d'août 1965, sous le numéro 1849933.
Daté ce 9e jour d'août 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 4 août 1965 par lequel Comfort Carpet Corporation a transporté et cédé ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 11 août 1965 sous le numéro 1850396.
Le 11 août 1965.
BANQUE DE MONTREAL

SOUMISSIONS DEMANDÉES

Soumissions demandées pour le transport de 265 élèves de la Commission scolaire Les Ecores à trois de ses écoles.

Les soumissionnaires sont invités à prendre connaissance du parcours spécifié sur un plan déposé au bureau de la Commission scolaire Les Ecores 2825 rue Dollard, Duvernay.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 5.00 heures P.M. mercredi le 18 août 1965 au bureau de la Commission sous enveloppe **cachetée** avec mention "Soumission pour le transport des élèves de la Commission scolaire Les Ecores".

La Commission scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Ernest DESNOYERS,
sec.-trés.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES B-421

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)
le jeudi 2 septembre 1965
Poste Rapide des Iles
SECTIONNEURS A 138 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-421 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P. Q.
Un dépôt de trois mille dollars ($3000) par chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 11 août 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES B-423

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)
le jeudi 26 août 1965
Cité de Longueuil
Construction de conduits et puits d'accès

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document B-423 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8 h. 30 a.m. à 5 h. p.m. au:

Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.
Un dépôt de cinq mille dollars ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 11 août 1965.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES T-40

pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)
le jeudi 9 septembre 1965
Centrale thermique de Tracy (Groupes 3 et 4)
RESERVOIRS DE STOCKAGE DE FUEL ET RESERVOIR D'EAU DEMINERALISEE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document T-40 lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, 8h. 30 a.m. à 5h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats
Suite 809
HYDRO - QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.
Un dépôt de cent mille dollars ($100,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la souscription.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 11 août 1965.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844 - 3361

AIDE DOMESTIQUE

Confiez-nous vos travaux domestiques. Nettoyeurs, demi-journées, journée complète, nuit, maisons ou bureaux. Service complet de netoyage de vitres. Coopérative des Vétérans. A toute heure. RE. 1-2747. JNO

FEMME DEMANDEE

Modiste de chapeaux avec expérience, bon salaire, vacances payées, dans partie ouest de la ville. 842-5004. 18-8-65

COIFFEUSE COMPETENTE DEMANDEE POUR PETIT SALON A ST-HUBERT, 279-0786, APRES 6H. 728-8912. 17-8-65

EMPLOI IMMEDIAT
MONITRICE DE GROUPE
pour adolescentes de 13 à 18 ans
Appeler la directrice
à : 254-4992
17-8-65

STENO-DACTYLO BILINGUE avec au moins 3 ans d'expérience, pour bureau d'avocats. 861-6795. 18-8-65

FEMMES AVEC AUTOMOBILE. Désirez-vous travailler de 3 à 4 heures par jour? Nous cherchons des représentantes pour visiter, tous les mois, les clientes de Montréal et des environs qui achètent les produits de beauté Studio Girl et pour faire la livraison des petites commandes. Pour obtenir de plus amples renseignements ainsi que des échantillons gratuits, écrivez à STUDIO GIRL COSMETICS, dep SA048, 840, avenue Lafleur, Montréal 32. Ce travail peut vous rapporter jusqu'à $5.00 de l'heure. 14 - 21 - 28 août

HOMMES DEMANDES

CARRIERE PROFESSIONNELLE. Si vous avez plus de 25 ans et pouvez répondre aux trois questions qui suivent: 1— Avez-vous une bonne présentation? 2 — Avez-vous assez de courage pour persister dans un travail intéressant? 3 — Votre ambition est-elle de réaliser un revenu bien supérieur à la moyenne? Nous offrons une formation supérieure et une assistance sérieuse dans un des domaines les plus progressifs au Canada, l'investissement dans les fonds mutuels. Pour une entrevue confidentielle demandez G. Lemaire 842-8402. 17-8-65

ADMINISTRATEUR demandé par l'Association des étudiants de l'université d'Ottawa. Requis : B.Com., bilingue, versatilité, diplomatie, facilité d'adaptation, expérience préférable. Avantages : heures de travail l'après-midi seulement et quelques soirées lorsque sa présence est requise par l'exécutif de l'Association. Salaire à discuter, 6 semaines de vacances par année: 2 à Noël et 4 à l'été. Faire sa demande par écrit à M. Jock Turcot, 611 rue Cumberland à Ottawa. 21-8-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

LAVAL-DES-RAPIDES, logis 2½ pièces, neuf, pour femme célibataire, chauffé à l'électricité et éclairage fourni, meublé, entrée privée. Soir: 667-7281. J.N.O.

OUTREMONT, A SOUS-LOUER, HAUT DE DUPLEX, 7 PIECES, FOYER, GARAGE CHAUFFE. $167.50. TEL.: 739-1043. APRES 6 P.M. 18-8-65

2320 EST JEAN-TALON, 2½ (bachelor) meublé, eau, électricité payées, buanderie, concierge, tranquillité. 669-0256. 28-8-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

AYLWIN PRES SHERBROOKE un bas 8 pièces chauffées avec sous-sol, cuisine moderne, près école, église et centre d'achat. Très grande cour en gazon. Idéal pour professionnel. Garage si désiré. De 9 à 5 935-6336 19-8-65

Appartements
Hôtel - Résidence
CENTRAL
à louer au mois
au très nouveau
Cantlie House
1110 ouest, rue Sherbrooke
(coin Peel)
Tous les jours de 9 a.m. à 8 p.m. ou sur rendez-vous
Location et direction
WALDORF CORPORATION
844-3951

MAISONS A VENDRE

MAISON A VENDRE
258 Providence, Granby
Bungalow avec foyer en pierre naturelle, sous-sol fini, libre. S'adresser à 372-6469 — 372-4101
J.N.O.

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, agence matrimoniale, peuvent se joindre à Du Bonheur Enr. Tél.: RA. 9-0680 Pour inscription, envoyer $2.00 à casier postal 101, Station Rosemont Montréal, P.Q. 17-8-65

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. JNO

A Shawinigan

Marcotte et Dolbec joignent les Bruins qui ont quitté Victoriaville

Les Bruins de Shawinigan de la ligue Provinciale junior "A" de hockey ont eu la main heureuse en s'appropriant les services de Jacques Marcotte, comme gérant-général, et de Claude Dolbec comme instructeur. Cette nouvelle a été annoncée par M. Guy Chrétien, président du club. Comme on le sait, Shawinigan revient sur la scène du hockey à la suite du transfert de la franchise de Victoriaville. M. Roland Mercier, éclaireur des Bruins dans la province de Québec, travaille présentement, de concert avec la direction du club, à mettre la dernière main à l'organisation. L'addition de Jacques Marcotte et de Claude Dolbec donnera beaucoup d'autorité au club.

Jacques Marcotte

Le nouveau gérant-général des Bruins de Shawinigan est bien connu du milieu sportif. S es succès comme gardien de buts ont été reconnus sur le plan professionnel et s'il n'avait pas eu cette malencontreuse blessure à un oeil, il serait aujourd'hui gardien de buts régulier dans la ligue Nationale. Ses connaisances du hockey, ses succès et ses conseils aideront considérablement à développer les jeunes joueurs, et à ajouter beaucoup de poids aux Bruins de Shawinigan.

Claude Dolbec

Claude Dolbec, le nouvel instructeur, a brillé avec le National de la ligue junior "A", en compagnie de Gerry Désaulniers et de Gilles Trudel. On avait surnommé ce trio: Ligue DDT qui a par la suite brillé avec le Royal Senior de Montréal. Ce trio a défrayé les manchettes de tous les journaux de la province. Claude Dolbec a aussi brillé avec les Cataractes de Shawinigan. Selon le gérant-général, Jacques Marcotte, Claude cadre bien dans les projets futurs du club. Marcotte a aussi fait le rapprochement entre Claude Dolbec et Bob Pépin, ancien instructeur des Bruins de Victoriaville. Tous deux sont calmes et connaissent bien leur hockey. N'étant pas costauds tous les deux, ils préconisaient un jeu rapide et les passes complétées par une défensive équilibrée.

Ces deux noms complètent le bureau de direction dont Guy Chrétien est le président. Le Dr. Charles Michaud vice-président, très actif du temps des Cataractes du sensationnel Roger Léger, le seconde. Le bureau de direction est complété par MM. Jean Many, relations extérieures, Armand Guay, secrétaire-trésorier, Me Pierre Deschênes, conseiller juridique, Gilles Bourassa, "pro" au golf, directeur du personnel, André Perreault, éducation physique, Jos Lavallé, billets de saison, Henri Gauthier, transport, Maurice Béliveau, publiciste et Roland Mercier, président et secrétaire du club.

Inscrits au Richelieu

COURSE-ECOLE

TROT — 2 ans — Bourse: $500.
1 Robb-N-Lee T. Horton
2 Daniel Boy G. Lachance
3 Diller Harbor R. Caldwell
4 Beau Mar Mic R. Gagné
5 Bethel Marc Mic R. Savignac
6 Fearless Bombs P. Robillard
7 Perfect Mir M. Dostie
8 Flamingo Mir R. Frey

PREMIERE COURSE

TROT — (Conditions) — $1,400
3 Airys Pride D. McTavist 5-2
2 Lord Hope P. Robillard 4-1
5 Maplewood's Pride Wiener 4-1
4 Mr. Q.B. Y. Pelchat 6-1
6 Scotch Vanity Lachance 6-1
7 Marty's Last B Caldwell 8-1
1 Northwood B. Grandmaison 8-1
8 Dana Doon J. Gram
Aussi éligible:
Scotch Irish Y. Gamache

DEUXIEME COURSE

AMBLE (récl. $1,500-$2,000) $1,000
2 Moonie Dolly G. Filion 3-1
8 Steinway Hy P. Caldwell 7-2
1 Irish Mike R. Coutu 4-1
4 Michael Mite C. Paradis 6-1
6 Singing Pence Lachance 6-1
3 Duke of Frisco Bourgon 8-1
7 Kay Harmony Y. Plouffe 10-1
Aussi éligibles:
Tody Pointer Y. Pelchat
Count Pick N. Bardier

TROISIEME COURSE

Amble (à récl. $2,000-$2,500) $1,100
5 Oro G. Kett R. Boily 3-1
3 Direct Bud D. Gillis 7-2
6 Milts Esquire M. Héroux 4-1
1 Cris Emlen L. Bergeron 6-1
8 Dale Freehall C. Bélanger 6-1
7 C.B. Sal R. Coutu 8-1
2 Spaghetti Boy Y. Plouffe 8-1
4 Zéro King G. Lachance 10-1
Aussi éligibles:
Wicomico Way L. Turcotte
Jeff Dillon K. Wapples

QUATRIEME COURSE

AMBLE (à récl. $1,500-$2,000) $1,000
4 Red Dagger R. Boily 3-1
6 Billy Halliday R. Curren 7-2
1 Sleepless Knight Caldwell 4-1
2 Ring A Ling G. Lachance 6-1
5 Melissa Volo Robillard 6-1
3 Miss Madelina L. Bergeron 8-1
8 Katie Dares J. Shtyka 8-1
7 King Express C. Laframboise 10-1
Aussi éligibles:
Lotta Creed C. Bélanger
Sharon Ann J. J. Juteau

CINQUIEME COURSE

AMBLE — (Conditions) — $1,800
1 Esquire Queen M. Héroux 3-1
2 Miss Ima P. Dussault 7-2
5 Jimmy Count D. McTavist 4-1
3 Good Scot R. White 8-1
6 Armbro Champ H. Filion 6-1
4 Prince Flyer Baillargeon 8-1
8 Panama Hanover K. Waples 8-1
7 Scotts Phil J. Gram 12-1
Aussi éligible:
Armbro Davey F. Leboeuf

SIXIEME COURSE

AMBLE (à récl. $3,000-$3,500) $1,300
3 Shafter Diamond F. Leboeuf 3-1
1 Style Guide Lachance 7-2
7 Gait Way Express Filion 4-1
8 Fleet Hal A. Bédard 6-1
6 Dill Will Vanderpoel 6-1
5 Swing Harmony R. Curran 8-1
2 Dell Cash Y. Pelchat 8-1
4 Early Reaper A. Hanna 10-1.

SEPTIEME COURSE

5 Jane C. Adios J.-P. Morel 3-1
4 Angus Beyond McTavist 9-2
2 Prime Yankee Lachance 6-1
8 Striling Mir M. Dostie 6-1
3 Brave Tag P. Dussault 8-1
6 Jet Shadow R. White 8-1
7 Duchess Maplec. Bardier 12-1
Aussi éligibles:
Armbro Freddie Gamache
Meadow C. Dale R. Curran

HUITIEME COURSE

AMBLE — Conditions — $1,400
2 Colonel Stone T. Horton 3-1
4 Ducky's Breeze M. Picard 4-1
5 King Sherry C. St-Jacques 4-1
7 Lady Enchant. A. Hanna 6-1
3 Lynden Mac B. Webster 6-1
1 Colonel Baker W. McElroy 8-1
6 Money Bags R. Savignac 8-1
8 Kings Buddy G. Lachance 12-1
Aussi éligibles:
Silly Boy P. Grenier
Tony Clap A. Bédard

NEUVIEME COURSE

AMBLE — Préférés "2" — $3,000
6 Cagney Hanover R. Ponton 5-2
8 Ray Mir M. Dostie 4-1
2 Starbound H. Filion 4-1
3 Admiral Herbert Lachance 5-1
5 Le Montrealer Leboeuf 6-1
1 Empire's Haven F. Baise 8-1
4 Sir Winston Pick White 8-1
7 F.W. Adios R. Bardier 10-1

DIXIEME COURSE

AMBLE (à récl. $2,500-$2,000) $1,100
1 Smitty Rainbow M. Gingras 3-1
3 Quick Prime J. Hébert 4-1
5 Van Brewer J.-L. Vilandre 9-2
4 Bonanza Pick R. Babbin 6-1
8 Lucky's Widower Bourgon 6-1
7 Lord Richelieu Bouthillier 8-1
2 Dudley Counsel N. Masse 8-1
6 Douglas Brook A. Hanna 10-1
Aussi éligibles:
Bordewiew Sally S. Grisé
Mr. Pogle H. Filion

Résultats au Richelieu

SAMEDI

PREMIERE COURSE

Brighter Days	18.70	8.30	5.40
Princelike Jr.		6.30	5.10
Proper Way			6.40

TEMPS: 2:00 3-5.

DEUXIEME COURSE

Easy Bert	5.50	2.90	2. 0
Knight Belle		3.10	2.40
Success Brook			2.60

TEMPS: 2:04 4-5.
Double: $86.40.

TROISIEME COURSE

Dickey Dares	6.90	3.70	2.80
Osborne		3.70	2.60
Easy Abe			3.30

TEMPS: 2:05.

QUATRIEME COURSE

Jonairo	11.30	6.80	3.70
Cindy Sky		10.80	4.10
My Prince			2.40

TEMPS: 2:06 4-5.
QUINELLA: $36.20.

CINQUIEME COURSE

Mr. Champ B.	5.00	3.70	2.60
Avon Darky		5.30	3.20
Lester Hanover			2.70

TEMPS: 2:04 1-5.

SIXIEME COURSE

Odios	2.90	2.80	2.40
Garry Herbert		4.30	3.10
Meadow Smoke			2.60

TEMPS: 2:04

SEPTIEME COURSE

Cunn's Bud	35.10	11.50	9.10
Oro G. Kett		4.90	3.50
Forgetful			5.00

TEMPS: 2:07.3-5.
QUINELLA: $67.20.

HUITIEME COURSE

Hickory	6.40	3.90	2.70
Manor Arab		4.50	3.30
Gary Johnston			3.90

TEMPS: 2:05.4-5.

NEUVIEME COURSE

Frisco Van R.	5.80	3.50	2.60
Curly Lambert		4.70	3.30
Van Counsel			3.00

TEMPS: 2:05.1-5.

DIXIEME COURSE

Adios Mite C.	7.30	4.20	3.40
Bolo Hal		3.20	2.50
Sweet Harmony			4.40

TEMPS: 2:03.2-5.
EXACTA: $21.70.

DIMANCHE

PREMIERE COURSE

Hoota Hanover	5.50	3.10	2.80
Chapman Hanover		20.40	8.10
Prince Way			8.70

TEMPS: 2:10.1-5.

DEUXIEME COURSE

Adios Dominion	5.30	3.90	3.10
H. Harry		9.10	5.10
Sammy Dares			3.60

TEMPS: 2:05.
Double: $10.20.

TROISIEME COURSE

Tarport Maid	4.60	3.30	2.80
C.D. Texas		5.70	3.60
Easy Abe			3.40

QUATRIEME COURSE

Joppa's Surprise	7.60	4.10	3.00
Josedale Scot Free		3.10	2.70
Sue Express			3.90

TEMPS: 2:05.1-5.
Quinella: $9.90.

CINQUIEME COURSE

Honey Reed	13.60	7.10	4.10
Regret		42.50	11.60
Adam Hanover			3.60

TEMPS: 2:05.

SIXIEME COURSE

Peter W.	5.60	3.30	2.60
Rhythm Man		3.00	2.40
Cherry Gold			3.00

TEMPS: 2:04.2-5.

SEPTIEME COURSE

Lullwater Frost	94.50	15.80	4.00
Miss Speedster		3.50	2.40
Absand Jr.			2.50

TEMPS: 2:05.
Quinella: $64.00.

HUITIEME COURSE

Good Flyer	7.30	2.80	2.10
Timely Knight		2.70	2.10
Senator Burton			2.20

TEMPS: 2:00.1-5.

NEUVIEME COURSE

Rivaltime	2.50	2.10	2.10
Woodlawn Drummond		2.30	2.20
Perfect Wave			2.60

TEMPS: 2:01.1-5.

DIXIEME COURSE

Primrose Pete	2.70	2.40	2.30
Envy		4.30	3.50
Happy Ibaf			7.10

TEMPS: 2:05.3-5.
Exacta: $12.50.

Milwaukee 4 Chicago 3

Milwaukee 100 100 020 001—4 12 3
Chicago 010 100 001 000—3 10 1
Johnson, O'Dell 8, Osinski 12 et Oliver; Jackson, Abernathy 9 et Bailey, Krug 10. G—O'Dell 8-4. P—Abernathy 3-2.
Circuits: Milwaukee, Aaron 26, Jones 23. Chicago, Banks 19.

L'Amble Castor en 2:01.1

Sholty conduit Rival Time à la victoire

Les records ne sont pas toujours faits pour être battus! C'est du moins ce qu'il faut conclure après avoir assisté à l'Amble Castor, hier après-midi, tout comme la foule de 10,600 personnes.

Rival Time, le gros favori, n'a pas déçu. Il a gagné la course, mais il n'a brisé ni le record canadien, ni le record des 3 ans qui est resté la propriété de Country Don.

Mais il convient ici d'apporter une explication. Nos chevaux locaux ont l'habitude de la piste en matinée. Car courir le soir et l'après-midi représente une grande différence. L'après-midi, les lampadaires qui fournissent en soirée l'éclairage nécessaire représentent un handicap en matinée parce qu'ils forment des ombres sur la piste et les chevaux peu habitués sont portés à sauter par-dessus ces ombres. C'est ce qui s'est produit hier dans le cas de Scarlet Wave et la course a complètement été différente.

Quand les conducteurs américains ont réchauffé leurs chevaux ils se sont rendu compte que les ombres effrayaient leurs bêtes. Plutôt que de ne pas prendre le départ, on a utilisé de larges éponges, au-dessus des narines, partie de l'équipement que les amateurs présents à la piste ont certainement aperçue.

George Sholty, le pilote du vainqueur, a donc été très prudent. Il a redoublé de prudence encore quand il a constaté que Scarlet Wave faisait un manque à son côté. Il a donc laissé Woodlawn Drummond prendre les devants et Keith Waples, qui pilotait cet ambleur, n'allait sûrement pas découper un mille rapide pour ses poursuivants. Voilà toute l'explication de la durée de 2:01.1. Woodlawn Drummond a pris la deuxième place, suivi de Perfect Wave et d'Adios Watts.

Woodlawn Drummond a été le seul à devancer le gagnant au cours de l'épreuve. Rivaltime a gagné par deux longueurs et demie.

UN MILLE EN 2:00.1

Senator Burton a été celui qui s'est sacrifié pour les autres dans cette course. Il a découpé un mille très rapide, atteignant le poteau du quart de mille en 29.4 secondes; le demi-mille en 58.4; le poteau des trois quarts du mille en 1.29 et c'est alors que Good Flyer a pris la relève et qu'il est venu gagner en 2.00.1.

Après cette épreuve, dans le cercle du vainqueur, la direction du Parc Richelieu, par l'entremise de son trésorier Raymond Lemay, a remis un chèque au montant de $250.00 à Benoit Côté, le pilote de Monsieur Richelieu. Ce dernier, conduit par Côté, avait réussi un mille en 2.00 minutes, vendredi soir, réalisant ainsi le record de vitesse du meeting en cours au Bout-de-l'Ile, et le record de la saison. Monsieur Richelieu appartient à Angelo Noël, de St-Laurent. Il est aussi le premier cheval d'un reproducteur canadien à gagner en 2,00 au pays.

Ce soir, dans la 9e et principale épreuve, un enjeu de $3,000 sera offert et le favori est Cagney Hanover, que conduira Roger Ponton.

Lockett et Fernandez avec les Alouettes contre les Argonauts

Deux nouveaux venus vont revêtir l'uniforme des Alouettes à l'occasion du match que livreront les Montréalais aux Argonauts de Toronto, à Montréal, mercredi soir. Il s'agira de Terry Fernandez, mesurant 6'2 pieds et pesant 238 livres, un centre, ainsi que J.-W. Lockett, également 6'2 pieds, mesurant 230 livres, un centre-arrière.

Jim Trimble qui revient d'un voyage à Washington où il a assisté à quelques heures de l'entrainement des Redskins de la ligue Nationale de football des Etats-Unis, a déclaré à son retour hier avoir mis la main sur les deux joueurs mentionnés plus haut. Les deux hommes avaient été coupés de l'alignement des Redskins. Trimble a déclaré qu'ils joueraient tous deux mercredi soir, et Fernandez évoluerait au centre pendant que Lockett serait utilisé au poste de centre-arrière.

Lockett a évolué quatre saisons dans la ligue Nationale, portant tour à tour les couleurs des Colts de Baltimore, des Cowboys de Dallas et des Redskins. Quant à Fernandez, il a évolué précédemment pour l'équipe de l'université Southwestern, en Lousiane.

Jim Trimble ajoutait en élaborant sur les aptitudes des deux nouveaux joueurs, qu'ils pourraient bien être de précieuses acquisitions pour l'équipe.

Mets 3 Astros 0

New York 110 001 000—3 7 1
Houston 000 000 000—0 7 2
Jackson et Schaffer; Bruce, Cuellar 8, Taylor 9 et Triandos. G—Jackson 6-16. P—Bruce 7-16.
CIRCUIT: New York Swoboda 18.

Guillou revient au Tour

Le fondateur du Tour du St-Laurent exclus de la grande épreuve qu'il créa, après deux ans dans l'ombre, partir un autre TOUR!

En effet, il est confirmé qu'Yvon Guillou plus déterminé qu'en 1954, revient à un sport qu'il aime tant à un moment où le cyclisme canadien a justementment besoin d'un homme comme lui pour donner un vigoureux coup de barre afin de ne pas s'enliser dans le marasme, surtout après l'expérience du Tour du St-Laurent 1965 et à un moment surtout où le cyclisme manquant d'experts risque de tout perdre ce qu'il a durement acquis dans le passé.

Yvon Guillou est d'avis que pour en venir à créer des coureurs qui sauront rivaliser avec ?les champions européens il faut absolument commencer par la base: les juniords. C'est donc par une épreuve pour adolescents soit le TOUR CYCLISTE DU COMTE DE PORTNEUF disputé les 4 et 5 septembre prochain (les mêmes dates que son Tour du St-Laurent 1954) que Guillou fait sa rentrée officielle, il faut aller au secrétariat pour voir l'activité fébrile qui règne et nul doute que ce premier junior est appelé à se renouveler.

Lors des rencontres avec les différentes personnalités des comités Donnacona et autres villes étapes, ce qui a frappé surtout et qui semble rencontrer les vues des gens touchant au cyclisme, c'est la confiance mise en Yvon et Madeleine Guillou.

La rentrée d'Yvon Guillou dans le cyclisme est déjà chose faite, avec un peu de chance et devenant le chef de file de la revalorisation du cyclisme, il aura pour l'appuyer les vrais amants du cyclisme.

CHAMPIONNAT DE LA P.G.A.

Marr enlève la 1ère bourse de $25,000 et Nicklaus porte ses gains à $126,000

LIGONIER — Le fait de réussir deux normales aux deux derniers trous dans le tournoi pour le championnat de la PGA, a permis hier à Dave Marr d'enlever la victoire dans ce prestigieux omnium et de ramasser la première bourse, une somme de $25,000, de l'enjeu total de $125,000.

Billy Casper et Jack Nicklaus ont terminé exequo au second rang, en compilant une fiche identique de 282 pour récolter chacun $12,500. Nicklaus a porté ainsi son total de gains à $126,000, cette année et il n'est plus que de $2,000 du record établi par Palmer en 1963, lequel était de $128,000. Si Nicklaus avait pu s'approprier seul la seconde place dans ce tournoi, il aurait alors éclipsé la marque-record de Palmer. Nicklaus et Casper ont tourné un 71, hier, soit exactement le même nombre que le vainqueur Dave Marr qui a compilé 280 au total.

Pour Marr, c'était hier la quatrième victoire de sa carrière de 12 ans. Son total de 280 lui donne quatre coups sous le par du parcours de Laurel Valley Golf Club.

LOUEZ une auto!
Connaissez-vous les avantages à louer une automobile? Pour informations
GOYETTE INC.
Contrat de 12 ou 24 mois
Téléphone: 658-8723 — 861-0181
Distributeur de:
Pontiac, Buick, Acadian, Beaumont, Camions G.M.C.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE, LTÉE. COURTIERS D'ASSURANCES MONTRÉAL
Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

Encouragez nos annonceurs

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-2152

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone:
861-5771

CARTIER, COTE, PIETTE, BOULVA, WERMENLINGER & ASSOCIES
INGENIEURS-CONSEILS
700 ouest, boulevard Crémazie
Montréal 15 273-6381

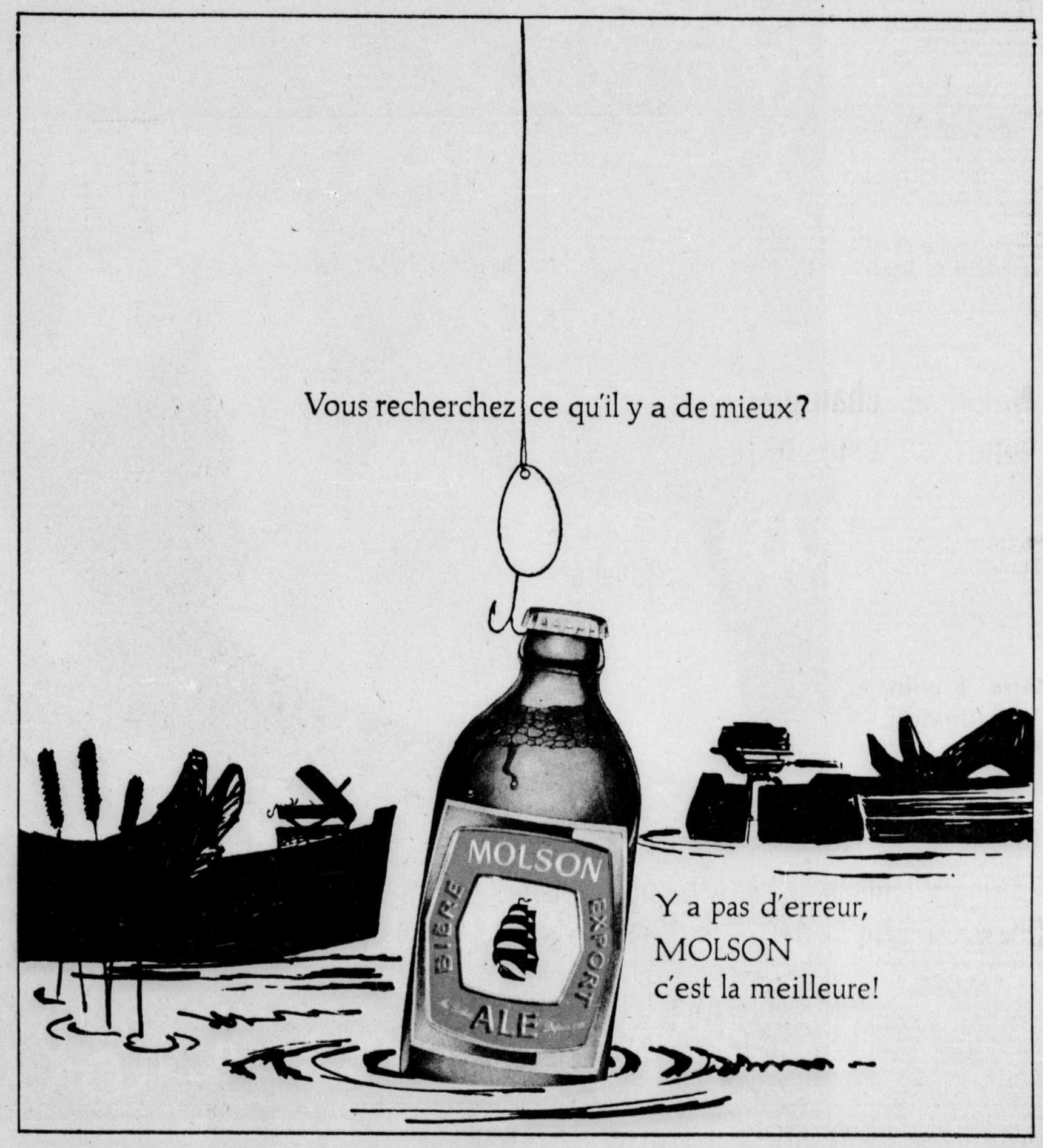

Le dénouement de la crise grecque serait imminent

ATHENES. — C'est probablement dans les prochaines 48 heures (peut-être même ce soir) que, sauf incident, le roi Constantin fera appeler la personnalité chargée de former le gouvernement. Il semble, en effet, que les leaders dissidents de l'Union du centre, MM. Elias Tsirimocos, Stéphane Stéphanopoulos et Savas Papapolitis aient rassemblé maintenant un nombre suffisant de députés pour que celui d'entre eux qui recevra le mandat obtienne le vote de confiance du parlement.

Aux 25 membres ou partisans du gouvernement Novas, les nouveaux dissidents en ajouteraient de 25 à 30 ce qui, avec les 99 députés de l'Union radicale, et peut-être les progressistes (droite) leur assurerait la majorité absolue.

Le roi Constantin, qui est parti samedi pour Corfou et rentrera ce matin, n'a pas encore décidé, apprend-on de bonne source, qui de M. Tsirimocos ou de M. Stéphanopoulos sera le chef du gouvernement.

M. Tsirimocos aurait, dit-on, sa préférence, mais les réserves exprimées dans les milieux de droite à l'égard de l'ancien membre du "gouvernement du Maquis" font craindre que certains députés de cette tendance ne refusent de voter pour lui ou ne s'abstiennent.

M. Stéphanopoulos ferait plus facilement le plein des voix.

Le choix dépendra, en fin de compte, estime-t-on, du nombre de députés du centre prêts à voter pour M. Tsirimocos et permettant de remplacer, si nécessaire, des voix de droite défaillantes.

De toute manière, si M. Tsirimocos est appelé, M. Stephanopoulos lui apportera son entier concours et réciproquement.

MM. Stephanoupoulos et Tsirimocos déposeront aujourd'hui au parlement la constitution de leur "groupe indépendant" à l'intérieur de l'Union du centre. Ils exposeront ensuite à la presse les raisons pour lesquelles ils ont cru devoir se séparer de M. Georges Papandreou tout en demeurant fidèles au programme de leur parti.

M. Tsirimocos a, dès maintenant ,annoncé que le nouveau gouvernement mettrait l'accent sur les problèmes économiques et sociaux dont lui-même est un spécialiste.

La journée pourrait, d'autre part, revêtir de l'importance du fait que la Confédération générale du travail a convoqué pour 20 heures un grand meeting "pour la défense de la démocratie" sur la place principale d'Athènes, la place Klathmonos.

Or, le ministre de l'intérieur, M. Jean Toumbas a annoncé que cette réunion était interdite. Si les organisateurs passent outre, des incidents pourraient se produire.

Bonn prêt à des relations avec tous les Etats arabes

MAYENCE (Rhénanie Palatinat) — Nous sommes prêts à établir des relations diplomatiques avec n'importe quel gouvernement arabe, a déclaré aujourd'hui à Bernkastel (Rhénanie-Palatinat) le chancelier Ludwig Erhard. Ces paroles ont été prononcées à la veille de l'arrivée à Bonn de l'ambassadeur d'Israël.

Le chancelier a indiqué que l'échange d'ambassadeurs entre la république fédérale et l'Etat d'Israël représentait un pas important dans la voie de la normalisation des relations entre les deux pays.

Saint-Domingue : Caamano aurait donné son accord

SAINT DOMINGUE — Un accord sur une conclusion satisfaisante de la crise dominicaine serait intervenu au cours de la conversation que les membres de la Commission ad hoc de l'Organisation des Etats américains ont eu avec le colonel Francisco Caamano, une personnalité proche du gouvernement constitutionnaliste.

L'entretien a duré deux heures environ. A leur départ, les membres de la Commission ont été conspués et des cris hostiles aux Etats-Unis ont été entendus.

Commémoration de la capitulation du Japon

TOKIO — Le Japon a célébré hier l'anniversaire le plus amer de son histoire : la capitulation de 1945, en rendant hommage à ses morts, et en priant pour la paix mondiale.

L'empereur Hirohito, qui, il y a vingt ans annonça par radio à son peuple la nouvelle stupéfiante que le Japon avait perdu la guerre, a présidé la cérémonie officielle à laquelle pour la première fois cette année, l'opposition avait accepté de participer.

S'inclinant devant l'autel dressé pour l'occasion au stade du Budokan à la mémoire des trois millions de soldats japonais qui ont péri dans la guerre, l'empereur à déclaré : "Lorsque je me souviens du passé et que j'examine l'état présent des affaires dans notre pays et dans le monde, je suis rempli de tristesse et d'inquiétude. Avec tout notre peuple, nous souhaitons prier pour l'avenir de notre pays, pour la paix mondiale, et pour le repos des âmes des morts de la guerre".

Aux 4 coins du monde

Réunification de la Corée

MOSCOU — Le peuple soviétique est fermement en faveur de la réunification de la Corée sur des bases démocratiques et de l'évacuation des troupes américaines, déclarent, notamment les dirigeants soviétiques dans un message adressé au maréchal Kim Il-Soung, chef du gouvernement de la Corée du Nord, à l'occasion du 20e anniversaire de la "libération de la Corée" annonce l'agence Tass.

Le message insiste sur la fraternité Soviéto-Coréenne, "scellée par le sang répandu par les deux peuples contre l'impérialisme" et exprime l'espoir qu'elle ira se développant.

Déclaration de Massamba-Débat

BRAZZAVILLE — "Nous demandons à tous les délégués venus à Brazzaville pour célébrer avec nous le deuxième anniversaire de la révolution, de transmettre à leurs pays respectifs les messages d'amitié et de fraternité du peuple congolais", a déclaré M. Massamba-Debat, président de la république Congolaise après le défilé militaire qui s'est déroulé dimanche matin dans les rues de Brazzaville.

MODE A LA CARTE

AUTOMNE – HIVER 1965-66
SERA PRESENTEE PAR
DUPUIS
LES 28, 29 ET 30 SEPTEMBRE
A LA SALLE WINDSOR – HOTEL WINDSOR
MONTREAL

LE DEJEUNER MODE A MIDI
mardi et mercredi, les 28 et 29 septembre — billet 3.50

LE SOIR DEFILE A HUIT HEURES
mercredi et jeudi 29 et 30 septembre — billet 1.50

Les tables de 10 personnes pour le déjeuner peuvent être retenues par un groupe organisé. Réservez immédiatement vos billets pour ce grand événement dans le monde de la mode élégante à Montréal. LES BILLETS RESERVES SONT MAINTENANT EN VENTE AU PETIT SALON DUPUIS pour le déjeuner des 28 et 29 septembre, AINSI QUE POUR LES DEFILES DU SOIR des 29 et 30 septembre. Pas de réservation spéciale pour ces billets. Commentatrice des défilés: Mlle PAULINE DONSEREAU, Directrice de la mode.

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES: 842-6171 — HEURES: 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.